

Université du Québec en Outaouais

« Parce que le bedon de la madame est brisé »

**L'expérience des enfants de femmes porteuses au regard du projet de gestation pour autrui
de leur mère**

Mémoire

Département de travail social

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en travail social

Juin 2024

© Flavy Barrette, 2024

Université du Québec en Outaouais
Département de travail social

Ce mémoire intitulé

**« Parce que le bedon de la madame est brisé »
L'expérience des enfants de femmes porteuses au regard du projet de gestation pour autrui
de leur mère**

présenté par
Flavy Barrette

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Isabel Côté (direction de recherche)
Université du Québec en Outaouais

Kévin Lavoie (codirection)
Université Laval

Alana Cattapan (évaluatrice externe)
Université Waterloo

Josée Chénard (évaluatrice interne)
Université du Québec en Outaouais

Résumé

L'intensification du débat public sur la gestation pour autrui (GPA), que ce soit à travers les médias, les discours politiques ou les publications scientifiques, soulève une multitude d'interrogations et d'inquiétudes, notamment concernant l'impact de ces pratiques sur les personnes impliquées, y compris les enfants de femmes porteuses. Cette recherche exploratoire qualitative vise à approfondir notre compréhension de l'expérience subjective de ces enfants, acteurs au cœur des projets de GPA de leur mère. En adoptant une approche centrée sur l'enfant, des entretiens semi-dirigés ont été menés entre 2021 et 2022, recueillant les récits de dix-huit jeunes, soumis ensuite à une analyse thématique.

Il ressort de cette étude que les enfants de femmes porteuses vivent la grossesse pour autrui de leur mère de manière globalement positive, une expérience qui est articulée autour de trois moments significatifs du processus de GPA, soit l'annonce du projet, la grossesse et la naissance de l'enfant porté pour autrui. Ces moments clés révèlent les fluctuations émotionnelles et cognitives des enfants tout au long du processus. Par ailleurs, l'étude révèle que les enfants de femmes porteuses sont régulièrement confrontés à des discussions sur la GPA de leur mère, tant dans leur vie quotidienne avec leurs pairs et proches que dans des interactions avec des tiers. Cependant, ces discussions restent sensibles et délicates, étant donné leur nature intime. En outre, cette recherche souligne la diversité des liens tissés par les enfants de femmes porteuses avec les bébés issus de la GPA et les parents d'intention, le type et la fréquence des contacts maintenus variant d'un enfant à l'autre.

En concordance avec un cadre théorique mobilisant le système de parenté des sociétés euro-américaines ainsi que l'approche des pratiques familiales, quatre grands constats émergent de cette étude: 1) des liens significatifs se développent entre les enfants de femmes porteuses et les autres acteurs impliqués dans le projet de GPA ; 2) les jeunes s'engagent de différentes manières dans le projet et en sont impactés ; 3) ils font face à des questionnements extérieurs sur la GPA et doivent naviguer à travers ces discussions ; 4) ils vivent une gamme complexe d'émotions liées au projet de GPA de leur mère. Les retombées de cette recherche se déclinent sur les plans scientifique, pratique et communautaire, offrant une meilleure compréhension de certaines dynamiques familiales et sociales associées à la GPA.

Mots-clés : gestation pour autrui, enfants de femmes porteuses, femmes porteuses, étude qualitative, famille de femmes porteuses.

Abstract

The growing public debate on surrogacy, whether through the media, political discourse or scientific publications, raises a multitude of questions and concerns, particularly regarding the impact of this practice on those involved, including the children of surrogate mothers. This qualitative exploratory research aims to deepen our understanding of the subjective experience of these children, actors at the heart of their mother's surrogacy projects. Adopting a child-centered approach, semi-structured interviews were conducted between 2021 and 2022, collecting the narratives of eighteen young people, who were then subjected to thematic analysis.

This study shows that the children of surrogate mothers experience their mother's surrogate pregnancy in a generally positive way, an experience that is articulated around three significant moments in the surrogacy process: the announcement of the project, the pregnancy and the birth of the surrogate child. These key moments reveal the children's emotional and cognitive fluctuations throughout the process. Furthermore, the study reveals that children of surrogate mothers are regularly confronted to discussions about their mother's surrogacy, both in their daily lives with peers and relatives, and in interactions with third parties. However, these discussions remain sensitive and delicate, given their intimate nature. In addition, this research highlights the diversity of bonds forged by children of surrogate mothers with surrogate children and intended parents, with these relationships varying from one child to the next.

In line with a theoretical frameworks mobilizing the kinship system of Euro-American societies and the approach to family practices, four main findings emerge: 1) meaningful bonds develop between children of surrogate mothers and other actors involved in the surrogacy project; 2) children of surrogate mothers engage in the project in different ways and are impacted by it; 3) they face external questioning about surrogacy and have to navigate through these discussions; 4) they experience a complex range of emotions linked to their mother's surrogacy project. The outcomes of this research are scientific, practical and community-based, offering a better understanding of certain family and social dynamics associated with surrogacy.

Keywords: surrogacy, children of surrogates, surrogates mothers, qualitative study, surrogates' family.

Table des matières

RÉSUMÉ.....	III
ABSTRACT.....	IV
TABLE DES MATIÈRES.....	V
LISTE DES FIGURES.....	VII
LISTE DES TABLEAUX.....	VIII
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	IX
REMERCIEMENTS	X
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1 LES DEUX TYPES DE GPA	3
1.2 PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES.....	4
1.3 LES ENJEUX ENTOURANT LA GESTATION POUR AUTRUI	5
1.3.1 <i>La chosification de l'enfant né par GPA</i>	5
1.3.2 <i>La marchandisation du corps des femmes</i>	6
1.4 CONTEXTUALISER LA GESTATION POUR AUTRUI	8
1.4.1 <i>Aspects légaux</i>	8
1.4.2 <i>Aspects judiciaires</i>	9
1.4.3 <i>La réforme du droit de la famille au Québec</i>	10
1.5 L'EXPÉRIENCE DES ENFANTS DE FEMMES PORTEUSES	11
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA DOCUMENTATION	13
FIGURE 1. ARBRE REVUE SYSTÉMATIQUE	14
FIGURE 2. TABLEAU RECENSION	16
2.1 LES FEMMES PORTEUSES	18
2.2 LES PARTENAIRES DE FEMMES PORTEUSES	20
2.3 LES ENFANTS DE FEMMES PORTEUSES	22
2.3.2 <i>Étude de Riddle (2017) aux États-Unis</i>	25
2.3.3 <i>Étude de Riddle (2020) aux États-Unis</i>	27
2.4 QUESTION DE RECHERCHE	28
2.5 OBJECTIFS DE RECHERCHE	28
2.6 PERTINENCE DE LA PRÉSENTE ÉTUDE.....	29
CHAPITRE 3 : CADRE THÉORIQUE	31
3.1 LE SYSTÈME DE PARENTÉ DES SOCIÉTÉS EUROAMÉRICAINES	31
3.1.1 <i>Les technologies de reproduction</i>	33
3.1.2 <i>La compréhension enfantine de la parenté</i>	35
3.2 L'APPROCHE DES PRATIQUES FAMILIALES.....	36
3.3 PERTINENCE DES CADRES THÉORIQUES	38
CHAPITRE 4 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	41
4.1 LES PROCÉDURES DE RECRUTEMENT	41
4.2 L'ÉCHANTILLON	43
4.3 LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES	44
4.4 L'APPROCHE CENTRÉE SUR L'ENFANT	46

4.4.1 <i>Les fondements de l'approche</i>	46
4.4.2 <i>Les caractéristiques de l'approche</i>	47
4.5 LA COLLECTE DE DONNÉES	48
4.5.1 <i>La photoélicitation comme activité d'étayage</i>	48
4.5.2 <i>L'entrevue semi-dirigée</i>	51
4.5.3 <i>Le déroulement des entretiens</i>	52
4.6 L'ANALYSE THÉMATIQUE COMME STRATÉGIE D'ANALYSE.....	54
4.7 CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES PARTICIPANT·E·S	57
4.7.1 <i>Caractéristiques des mères des participant·e·s</i>	57
4.7.2 <i>Caractéristiques des participant·es</i>	59
CHAPITRE 5 : RÉSULTATS	60
5.1 L'EXPÉRIENCE DU PROCESSUS DE GPA DE LEUR MÈRE	60
5.1.1 <i>L'annonce du projet de GPA</i>	60
5.1.1.1 <i>Compréhension des motivations de leur mère</i>	61
5.1.1.2 <i>Compréhension du processus de GPA</i>	62
5.1.2 <i>La grossesse</i>	63
5.1.3 <i>L'accouchement</i>	67
5.1.4 <i>Les relations familiales</i>	70
5.2 DISCUTER DE LA GPA AVEC AUTRUI	71
5.3 LA CREATION ET LE MAINTIEN DES LIENS	73
5.3.1 <i>Des liens qui se tissent graduellement</i>	73
5.3.2 <i>La rencontre et le moment de séparation avec l'enfant issu de la GPA</i>	74
5.3.3 <i>Les contacts maintenus</i>	78
5.4 LES REPRÉSENTATIONS DES LIENS	79
5.4.1 <i>La GPA comme créatrice de liens familiaux</i>	80
5.4.2 <i>La GPA comme une aide à la procréation</i>	81
5.4.3 <i>Les représentations du concept de la famille</i>	81
CHAPITRE 6 : DISCUSSION	84
6.2 DES ENFANTS ENGAGÉS DANS LE PROCESSUS DE GPA	89
6.3 NAVIGUER LES DÉFIS ENTOURANT LES DISCUSSION SUR LE PROCESSUS DE GPA	90
6.4 ÉVITER LE PIÈGE DU DISCOURS UNIQUE	91
CONCLUSION	97
Liste de références	101
ANNEXES	112
ANNEXE 1 : CERTIFICATION ÉTHIQUE	112
ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LES JEUNES ÂGÉ·ES DE MOINS DE 14 ANS	118
ANNEXE 3 : AFFICHE DE RECRUTEMENT	122
ANNEXE 4 : VIDÉO DE RECRUTEMENT	123
ANNEXE 5 : FORMULAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE	124
ANNEXE 6 : LETTRE ADRESSÉE AU PARTICIPANT·ES	128
ANNEXE 7 : GUIDE D'ENTREVUE	129
ANNEXE 8 : POWERPOINT ASSENTIMENT	132
ANNEXE 9 : VERBATIM ASSENTIMENT	133
ANNEXE 10 : GRILLE DE CODIFICATION	135

Liste des figures

Figure 1. Arbre revue systématique

Figure 2. Tableau Recension

Liste des tableaux

Tableau I. Caractéristiques sociodémographiques des mères des participant·es

Tableau II. Caractéristiques sociodémographiques des participant·es

Liste des abréviations, des sigles et des acronymes

GPA : gestation pour autrui

Remerciements

La rédaction de ce mémoire a été le fruit d'un travail de longue haleine. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les jeunes participant·es qui ont généreusement partagé une page de leur histoire familiale. Leur engagement et leur ouverture ont été les piliers de ce projet de recherche, et c'est grâce à eux que ce mémoire a pu prendre forme.

À mon précieux cercle d'ami·es et à ma famille, je souhaite adresser mes sincères remerciements. Vous avez été une source constante de réconfort, de motivation et de bien-être tout au long de mes études. Je tiens particulièrement à souligner l'amitié indéfectible de ma chère Marie-Christine, qui a partagé avec moi les hauts et les bas de cette expérience.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à mon co-directeur, Kévin Lavoie, pour sa patience, sa rigueur et son soutien constant tout au long de ce parcours. Son accompagnement et ses nombreux encouragements m'ont permis de donner le meilleur de moi-même.

Un merci tout particulier à ma directrice Isabel Côté. Ses enseignements, tant sur le plan professionnel que personnel, ont été une source inestimable de croissance. Je suis tellement reconnaissante pour toutes les opportunités qu'elle m'a offertes, mais surtout pour tous ces beaux moments que nous avons partagés ensemble. Elle m'a transmise sa détermination inébranlable, son éthique de travail rigoureuse ainsi que sa passion contagieuse pour le travail social.

Enfin, je souhaite adresser un immense merci à mes parents. Votre soutien indéfectible sous toutes ses formes m'a permis de mener à bien mes études et de maintenant m'épanouir dans un domaine qui me passionne. Je suis extrêmement chanceuse de toujours vous avoir dans mon angle mort.

Introduction

Les changements socioculturels qui se sont opérés dans les dernières décennies ont eu des répercussions importantes sur les réalités familiales contemporaines. Plusieurs phénomènes et mouvements sociaux ont participé à la transformation des structures familiales ainsi qu'à l'évolution des représentations du couple, de la famille et de la fratrie. L'arrivée de nouvelles techniques de reproduction représente un tournant important dans l'accès à la parentalité. Ces nouvelles manières de « faire famille » remettent en cause des concepts fondamentaux tels que la filiation et la parenté. La gestation pour autrui (GPA) est notamment une pratique de procréation assistée qui est de plus en plus observée dans le contexte québécois. Il est alors possible pour les couples infertiles, les couples gais ainsi que les personnes célibataires, de fonder une famille grâce à l'aide d'une femme qui accepte de porter leur enfant. Aujourd'hui, les positions clivées et dichotomiques entourant le débat sur la grossesse pour autrui portent principalement sur l'expérience des femmes porteuses, des parents d'intention ainsi que des enfants nés par GPA. Néanmoins, il importe de s'intéresser à l'expérience de tous les acteurs concernés par la gestation pour autrui, dont la famille de la femme porteuse. En effet, ces personnes évoluent toutes au sein de la même cellule familiale et s'influencent. Le bien-être et les choix de la femme porteuse sont ainsi intrinsèquement liés à ceux des membres de sa famille.

À l'heure actuelle, très peu de recherches ont été conduites auprès des partenaires ainsi que des enfants de femmes porteuses. La compréhension de leur vécu est pourtant essentielle à la mise sur pied d'une GPA qui respecte l'intérêt et les droits de tous les acteurs concernés par cette pratique. La présente étude se veut donc une contribution au manque de connaissances sur la gestation pour autrui, plus précisément en ce qui a trait l'expérience des enfants de femmes porteuses dans le cadre de la GPA. En s'intéressant à leur point de vue, ce mémoire permet de donner la parole à ces enfants qui sont rarement entendus. La réalité des enfants de femmes porteuses s'inscrit dans une nouvelle pratique sociale complexe qui soulève de nombreux enjeux. Afin de bien cerner l'expérience de ces enfants, il est nécessaire d'avoir une compréhension plus large et approfondie de la gestation pour autrui.

Ce mémoire est divisé en six chapitres. Le premier campe la problématique de recherche. Cela sera l'occasion de différencier les deux types de GPA ainsi que d'amener des précisions terminologiques pour faciliter la compréhension du lectorat. Par la suite, les aspects sociaux, légaux et administratifs entourant la gestation pour autrui sont présentés ainsi que les modalités d'encadrement du projet de loi 12, *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et visant la protection des enfants nés à la suite d'une agression sexuelle et des personnes victimes de cette agression ainsi que les droits des mères porteuses et des enfants issus d'un projet de grossesse pour autrui*. Cette mise en contexte est importante, car elle permet de situer cette pratique ainsi que de mieux comprendre le débat qui l'entoure. Enfin, les principaux enjeux qui touchent cette pratique de procréation assistée sont exposés. Le deuxième chapitre est consacré à la revue de la documentation. L'expérience des femmes porteuses, de leur entourage immédiat ainsi que celle de leurs enfants sont abordées, ce qui mène à la question et aux objectifs de recherche. Les pertinences scientifique, sociale et disciplinaire du projet sont également argumentées dans cette section. Dans le troisième chapitre, les cadres théoriques privilégiés sont exposés, soit le système de parenté des sociétés euroaméricaines ainsi que les pratiques familiales. Les éléments constitutifs de chaque théorie sont détaillés. L'impact des technologies de reproduction sur la vision contemporaine de la parenté est également exposé de même que la compréhension enfantine des liens d'apparentement. L'application de ces cadres d'analyse pour l'objet d'étude ainsi que sa pertinence pour le présent projet de recherche concluent ce chapitre. La stratégie méthodologique choisie pour la réalisation du projet de recherche est présentée au quatrième chapitre. Les considérations éthiques, l'approche privilégiée, l'échantillonnage, les stratégies de recrutement, les outils et procédures de collecte de données sont détaillés, de même que la stratégie d'analyse préconisée ainsi que le portrait des participant·e·s de l'étude. Les résultats principaux de cette étude sont abordés dans le cinquième chapitre. Enfin, le sixième et dernier chapitre propose une discussion des résultats et souligne les limites de l'étude ainsi que ses retombées potentielles.

Chapitre 1 : Problématique

Cette section vise à explorer différents aspects de la GPA qui font présentement l'objet de controverses et qui ont porté le Législateur québécois à la réguler. Cinq éléments sont approfondis. Tout d'abord, la distinction entre la GPA dite *génétique* et la GPA *gestationnelle* est expliquée; une notion qui vient remettre en cause le système de parenté traditionnel. Les différentes terminologies inhérentes à la GPA sont également présentées ainsi que le choix des termes privilégiés tout au long de ce mémoire. Par la suite, deux enjeux entourant la gestation pour autrui sont développés, soit la chosification de l'enfant né par GPA ainsi que la marchandisation du corps de la femme. Enfin, afin de bien circonscrire la pratique dans le temps et dans l'espace, les aspects légaux et administratifs relatifs à la gestation pour autrui au Canada et au Québec sont exposés. La réforme du droit de la famille, plus spécifiquement en ce qui a trait le sujet du présent mémoire, est également brièvement présentée.

1.1 Les deux types de GPA

Afin de bien comprendre les divers enjeux associés à la gestation pour autrui, il est important de comprendre comment s'actualise la GPA. Il existe deux types de GPA à savoir celle dite *gestationnelle* et celle qui est *génétique* (Jadva et Imrie, 2014a; Lavoie, 2019). La différence entre ces deux modalités réside principalement dans la provenance des gamètes utilisés pour former l'embryon. Lorsque l'on parle d'une femme porteuse dite gestationnelle, il n'existe aucun lien génétique entre la femme et l'enfant qu'elle porte pour le couple d'intention. En effet, grâce au processus de fécondation in vitro, un embryon est implanté dans l'utérus de la femme porteuse afin que cette dernière mène à terme la grossesse pour autrui. Les gamètes utilisés dans le cadre de cette technique de reproduction assistée proviennent des parents d'intention et/ou d'une banque de gamètes.

Dans le cadre d'une gestation pour autrui génétique, la femme porteuse utilise ses propres ovules (Jadva et Imrie, 2014b; Lavoie 2019). L'embryon est donc créé à partir de ses gamètes et ceux d'un homme, soit le père d'intention (ou l'un des pères, dans le cas d'un couple de même sexe) ou d'un tiers donneur. Les individus impliqués dans le projet parental peuvent prendre la

décision de procéder par une insémination en clinique de fertilité ou de manière artisanale à la maison. Dans le cadre d'une gestation pour autrui génétique, il existe non seulement un lien génétique entre la femme porteuse et l'enfant issu de la grossesse pour autrui, mais également entre ce dernier et la famille de la femme porteuse à savoir ses parents, sa fratrie et ses propres enfants (Jadva et Imrie, 2014b; Lavoie 2019).

1.2 Précisions terminologiques

La gestation pour autrui réfère à l'acte de porter un enfant pour le compte d'autrui. Différentes terminologies sont utilisées pour parler de cette pratique familiale émergente, telles que la maternité de substitution et la maternité assistée. Les termes employés pour parler de la GPA possèdent une signification particulière et informent le lectorat sur la position du chercheur quant à cette pratique (Conseil du statut de la femme, 2016). Alors que certains emploient des termes qui sont fortement connotés, polarisants ou polémiques, d'autres font le choix d'utiliser un cadre lexical qui reflète davantage le langage employé par les femmes porteuses ainsi que les personnes concernées par les projets de GPA.

Dans le cadre de cette étude, l'expression *gestation pour autrui* est privilégiée, car cette dernière permet d'enlever l'aspect de la maternité qui est normalement associée à la grossesse ainsi qu'à l'accouchement (Conseil du statut de la femme, 2016). Les personnes qui décident de devenir femmes porteuses ne désirent pas devenir la mère de l'enfant; conséquemment, les termes utilisés doivent refléter adéquatement leurs motivations (Bureau et Guilhermont, 2011; Teman et Berend, 2018). De plus, l'expression *femme porteuse* est employée tout au long du texte pour parler des femmes qui acceptent de porter un enfant pour le compte d'autrui. Bien que l'expression *mère porteuse* soit présentement plus courante dans les écrits, le mot *femme* permet d'illustrer de manière plus représentative ce type de projet parental ainsi que l'intention réelle qui sous-entend l'acte (Lavoie, 2019). Le rôle de parent, dans ce cas précis le rôle de mère, revient aux parents d'intention. L'expression *femme porteuse* permet de dissocier adéquatement la maternité des fonctions reproductives (Lavoie, 2019). Enfin, afin de parler des parents de l'enfant né dans le cadre d'une gestation pour autrui, les termes *parents d'intention* seront employés. Cette expression a une portée essentielle, car elle rappelle qu'il existe une démarche intentionnelle; ces individus ont le désir et l'intention de devenir les parents de l'enfant à naître (Lavoie, 2019). Ainsi,

contrairement à l'expression « parents commanditaires », on ne réduit pas seulement le projet parental à de simples considérations financières ou contractuelles entre les différents acteurs impliqués.

1.3 Les enjeux entourant la gestation pour autrui

La gestation pour autrui est une pratique de procréation assistée qui fait actuellement polémique, comme on peut le constater dans les écrits scientifiques de même que dans la presse écrite (Conseil du statut de la femme, 2016; Côté et al., 2018; Gruda, 2019; Igreja et Ricou, 2019). Le débat entourant la GPA se concentre autour de deux grandes questions, soit la chosification des enfants nés par gestation pour autrui et la marchandisation du corps des femmes.

1.3.1 La chosification de l'enfant né par GPA

Certaines personnes supposent que la gestation pour autrui peut avoir des impacts psychologiques importants sur l'enfant issu du projet parental (Segalen, 2017). L'enfant risquerait alors de se percevoir comme un produit avec une valeur marchande; un bien dont l'abandon a été planifié et organisé (Anderson, 2000; Segalen, 2017), ce qui pourrait avoir des effets dévastateurs sur sa santé psychologique (Segalen, 2017). Même si les transactions financières effectuées dans le cadre d'un projet de GPA ne sont pas définies comme des « ventes », le principe qui sous-tend le projet contribuerait à la chosification de l'enfant (Anderson, 2000). Pour Anderson (2000), les normes du marché viennent ainsi remplacer les normes traditionnelles en ce qui a trait à l'attribution des droits et des responsabilités du parent dans le cadre d'un projet de GPA. La volonté des acteurs impliqués dans une entente de GPA est, de ce fait, privilégiée au détriment de l'intérêt supérieur de l'enfant (Anderson, 2000; Bureau et Guilhermont, 2011). Par ailleurs, la question entourant la construction de l'identité de l'enfant est soulevée par certains auteurs (Bréhaut et Delépine-Panisset, 2014; Segalen, 2017). On s'inquiète qu'en l'absence de repères clairs de filiation, l'équilibre socioaffectif d'un enfant né grâce à une GPA soit négativement affecté et qu'il ait de la difficulté à trouver sa place dans la société. Enfin, il est important de spécifier que ces arguments ne reposent pas sur des données empiriques, mais constituent plutôt des analyses théoriques dans le champ bioéthique ou dans le domaine du droit. Malgré tout, ces

points de vue alimentent le débat entourant la gestation pour autrui et influencent l'opinion de la société quant à cette pratique.

1.3.2 La marchandisation du corps des femmes

Un autre argument fréquemment soulevé dans le débat sur la GPA est qu'elle cautionne la marchandisation du corps des femmes. Parmi les tenants de cette position, la sociologue québécoise Maria De Koninck (2015) défend l'idée voulant que dans le cadre d'une grossesse pour autrui, « l'expérience est dépersonnalisée, le potentiel féminin est instrumentalisé » (p.90). Pour De Koninck (2015), la dignité humaine des femmes est menacée par la gestation pour autrui puisque le corps des femmes qui acceptent de porter un enfant pour autrui est utilisé comme un outil pour accéder à la parentalité (De Koninck, 2015). On vient ainsi porter atteinte à « l'expérience globale de l'enfantement incarnée dans les femmes » (De Koninck, 2015, p. 90). La philosophe française Agacinski (2009) abonde dans le même sens alors qu'elle soutient que le principe même de « louer son utérus » (p.1) le temps d'une grossesse porte atteinte à la dignité de la personne. Par ailleurs, De Koninck (2015) soulève également la lutte importante que les femmes ont menée au cours des dernières décennies pour exercer un plein contrôle sur leur corps et sur leur fécondité. Roman (2012) soutient la même chose lorsqu'elle affirme que la GPA enferme les femmes dans un rôle social associé exclusivement à la maternité; une réalité déplorable lorsque l'on considère que les femmes tentent encore aujourd'hui de s'émanciper et de sortir de ce rôle traditionnel dans lequel elles ont longtemps été confinées. Ainsi, affirme-t-elle, cette pratique viendrait « perpétuer un schéma historiquement défavorable aux femmes, assignant celles-ci dans des fonctions maternelles » (Roman, 2012, p. 196).

Ces arguments sont contestés par certains auteurs, notamment la juriste Marcella Iacub (2005) qui avance dans son ouvrage *L'Empire du ventre* que les avancées des techniques de procréation assistée permettent de faciliter l'accès à la parentalité pour tous et d'élargir le sens accordé à ce concept. Pour l'auteure, l'égalité revendiquée par les femmes n'est pas menacée par la GPA et l'abolition de cette pratique ne permettra pas non plus de faire avancer la cause des femmes (Iacub, 2004). Ainsi, dit-elle (Iacub, 2004, p. 33), « le ventre est un principe au moins aussi arbitraire et hiérarchique que le mariage. On n'égalise pas le statut des personnes en s'en remettant à la nature. La nature se moque bien de notre égalité et de notre liberté : elle sera toujours,

au regard de nos évaluations morales, arbitraire ». Toujours selon la juriste, la volonté humaine et le jugement des individus devraient primer et être respectés en ce qui concerne les projets parentaux (Iacub, 2004). La reconnaissance des désirs ainsi que des intentions des acteurs impliqués dans ces projets mènerait ultimement à l'*empowerment* de tous les individus, y compris les femmes porteuses.

La philosophe Sylviane Agacinski (2009) s'oppose aux arguments formulés par Iacub, considérant plutôt que la gestation, l'accouchement et la maternité forment un tout indissociable. Selon Agacinski (2009), ce sont ces trois éléments qui font la mère, et non le projet parental, le contrat établi entre les acteurs ou même la volonté des individus. L'anthropologue Anne Cadoret (2001, p.82) résume bien cette pensée dominante : « c'est le fait de porter un enfant qui fabrique la mère; c'est encore le corps, le corps enceint, qui marque la maternité [...] être femme, c'est être mère; une femme qui accouche peut toujours être dite mère puisqu'elle a participé naturellement à la fabrication de l'enfant. Être pleinement femme, c'est accoucher ».

Alors que certains avancent que les femmes porteuses peuvent retirer certains bénéfices et même déployer un certain pouvoir d'agir à travers la pratique (Jacobson, 2016), De Koninck (2015) argumente plutôt que ces dernières seraient les victimes d'une logique marchande et seraient même démunies dans cette prise de décision. Les femmes porteuses seraient des personnes issues de milieux socioéconomiques précaires et seraient donc contraintes d'accepter d'agir à ce titre pour payer leurs frais de subsistance (Epelboin, 2011; De Koninck, 2015), ce qui est en contravention avec la possibilité de donner son consentement libre et éclairé. D'ailleurs, la question du consentement libre et éclairé des femmes porteuses est souvent discutée en lien avec la GPA (Roman, 2012). Effectivement, certains chercheur·e·s remettent en question la qualité du consentement de ces femmes, particulièrement en ce qui concerne les situations où elles sont rémunérées, puisque cela pourrait avoir comme effet de vicier le consentement (Langevin, 2010, 2020; Roman, 2012). Même dans les cas où seules les dépenses associées à la grossesse pour autrui sont remboursées, Langevin (2010) affirme qu'il existe un risque que la liberté de la femme sur son corps ainsi que sur sa santé soit brimée. Elle met en lumière le contrôle potentiel pouvant être exercé par les parents d'intention sur cette dernière, que ce soit par une série d'interdictions ou par des pressions quant aux décisions relatives à la grossesse. Dans une société où les inégalités entre

les sexes persistent et où des violences continuent d'être perpétrées à l'encontre des femmes, la GPA positionnerait encore une fois ces dernières dans une situation de haute vulnérabilité (Roman, 2012). Somme toute, ces arguments démontrent que la gestation pour autrui, notamment la condition de la femme porteuse, demeure un débat qui divise.

1.4 Contextualiser la gestation pour autrui

1.4.1 Aspects légaux

La GPA représente un arrangement social entre un couple ou une personne célibataire et une femme qui accepte de porter leur enfant. Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi fédérale sur la procréation assistée* en 2004, la gestation pour autrui est une méthode de procréation assistée autorisée au Canada (Gouvernement du Canada, 2004). Cette pratique doit reposer sur un acte altruiste et la GPA commerciale est prohibée puisque les dispositions de la loi fédérale interdisent la rémunération des femmes porteuses (Gouvernement du Canada, 2004; Giroux, 2018). L'article 12 de la loi fédérale permet néanmoins le remboursement de certaines dépenses encourues par la femme porteuse inhérentes à sa grossesse pour autrui, tels les frais de déplacements, de services de consultation ou les frais relatifs à une assurance maladie (Giroux, 2018; Gouvernement du Canada, 2019). Le *Règlement sur le remboursement relatif à la procréation assistée* établi par Santé Canada définit les types de frais admissibles encourus par les personnes impliquées dans un projet parental à l'aide de la GPA (Gouvernement du Canada, 2019).

Différentes critiques ont été émises à l'endroit du règlement de Santé Canada (2019) concernant les dépenses admissibles. Tout d'abord, aucun plafond de dépenses n'a été déterminé par le gouvernement. Il n'existe également aucune instance ou organisme chargé de surveiller l'application de la loi et d'assurer la conformité des ententes conclues en vertu des dispositions de la loi sur la procréation assistée. Par conséquent, un flou laissant place à l'interprétation persiste; de potentielles situations conflictuelles entre les parents d'intention et les femmes porteuses demeurent. Certains s'inquiètent que les remboursements soient en fait une façon détournée de rémunérer les femmes (Langevin, 2019). D'autres soulèvent l'inquiétude que les parents d'intention ne prennent pas en charge les frais qui découlent de la grossesse vécue par la femme porteuse (Carsley, 2020). Une grossesse pour autrui, comme n'importe quelle grossesse, implique

des considérations matérielles et financières non négligeables; le non-remboursement de ces dépenses pourrait ainsi appauvrir la femme porteuse et affecter négativement sa qualité de vie.

Les aspects légaux touchent l'encadrement de la GPA tant au fédéral qu'au provincial. Bien que les ententes contractuelles entre les parents d'intention et la femme porteuse soient reconnues au Canada, ces dernières étaient jusqu'à tout récemment invalides au Québec (Roy, 2015). Effectivement, selon l'article 541 du Code civil du Québec (C.c.Q.), « toute convention par laquelle une femme s'engage à procréer ou à porter un enfant pour le compte d'autrui est nulle de nullité absolue ». Par conséquent, même si les acteurs impliqués dans le projet parental consentaient à respecter l'entente formulée, il n'existait aucune loi au civil qui obligeait les individus à exécuter les prestations établies (Roy, 2015). Ainsi, la décision de former un projet parental à l'aide de la gestation pour autrui impliquait des risques considérables, particulièrement lorsque l'on considère que l'acte de la naissance établit la filiation (Giroux, 2018). En d'autres termes, la femme qui accouche de l'enfant est reconnue initialement comme la mère de ce dernier, peu importe les intentions de cette dernière.

1.4.2 Aspects judiciaires

Au Québec, jusqu'en 2023, il était impossible de faire reconnaître la filiation d'un enfant né par GPA à ses deux parents sans passer par les tribunaux. La voie privilégiée était alors d'utiliser le recours à l'adoption de l'enfant par consentement spécial de la femme porteuse et du parent reconnu comme tel sur l'acte de naissance en faveur de son ou de sa conjointe (Lavoie et al., 2024). Pour ce faire, la femme qui avait donné naissance devait renoncer à ses droits parentaux en tant que mère légale et consentir à l'adoption de l'enfant, alors qu'elle avait un délai de 30 jours pour retirer son consentement. Ensuite, une demande d'ordonnance de placement pouvait être déposée. Une fois les conditions remplies et sans demande de restitution de l'enfant, le tribunal prononçait une ordonnance de placement valable jusqu'à la conclusion du processus d'adoption, qui pouvait durer entre trois et six mois. Cette ordonnance accordait alors au conjoint du parent d'intention déjà légalement reconnu l'exercice de l'autorité parentale à l'égard de l'enfant. Après ce délai, un jugement d'adoption pouvait être rendu (Lavoie et al., 2014). Cela ne se faisait pas sans heurts alors que jusqu'en 2014, des jugements ont contesté la validité de ce mécanisme, sur la base de la défense de l'ordre public, compte tenu de la nullité de ces conventions en regard du Code civil du

Québec (Giroux, 2018). C'est à partir d'un jugement de la Cour d'appel du Québec, émis en 2014, que l'adoption par consentement spécial a été statué comme étant dans le meilleur intérêt de l'enfant (Giroux 2018).

L'entente de GPA reposait donc principalement sur une confiance entre les différents acteurs; les deux parties pouvant à tout moment et en toute légalité, déroger de l'entente de départ (Roy, 2015). Aucun tribunal ne pouvait forcer les individus impliqués dans le projet parental à respecter les termes établis (Bureau et Guilhermont, 2011; Roy, 2015). Par exemple, la femme porteuse pouvait décider de ne pas renoncer à ses droits parentaux à l'accouchement ou les parents d'intention pouvaient prendre la décision de ne pas endosser les droits parentaux (Roy, 2015). Néanmoins, l'un des parents d'intention était normalement désigné comme l'un des parents à la naissance de l'enfant (Bureau et Guilhermont, 2011). Cette démarche lui procurait ainsi des droits, mais également des responsabilités qu'il se devait d'endosser. Face à ces enjeux, le législateur a eu la volonté de réformer le droit de la famille afin de mieux encadrer les projets de GPA et de mieux protéger les acteurs concernés, particulièrement les femmes porteuses et les enfants ainsi nés.

1.4.3 La réforme du droit de la famille au Québec

En 2021, le ministre de la Justice et procureur général du Québec Simon Jolin-Barrette a déposé à l'Assemblée nationale un premier projet de loi no 2 *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil*, portant sur une réforme du droit de la famille, notamment sur l'encadrement de la GPA. La réforme n'ayant pu être complètement adoptée avant la fin de la Législature, un second projet de loi a été déposé dès le début de la Législature suivante. Le projet de loi no 12 : *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et visant la protection des enfants nés suite à une agression sexuelle ainsi que les droits des mères porteuses et des enfants issus d'un projet de grossesse pour autrui*, reprenait essentiellement les mêmes dispositions que le projet de loi n°2 concernant l'encadrement de la GPA. Le projet de loi a été sanctionné le 6 juin 2023 et les dispositions sont entrées en vigueur le 6 mars 2024.

Cette loi vise à établir un encadrement juridique plus clair ainsi qu'à mettre en place un cadre sécurisant pour protéger les droits de la femme porteuse et de l'enfant qui va naître.

Désormais, il n'est plus nécessaire de recourir à une procédure judiciaire pour établir les liens de filiation entre l'enfant et les parents d'intention. En effet, la reconnaissance de la filiation peut être réalisée par une procédure administrative simple, comprenant deux étapes obligatoires (Gouvernement du Québec, 2024). La première étape consiste à participer à une séance d'information sur les enjeux éthiques et psychosociaux liés à la gestation pour autrui, alors que la deuxième implique que les parents d'intention et la femme porteuse conviennent d'une convention de grossesse pour autrui notariée. La loi reconnaît l'autonomie reproductive des femmes porteuses ce qui fait qu'elles conservent le pouvoir décisionnel à l'égard de leur santé et peuvent prendre toutes les décisions qu'elles jugent nécessaires, notamment en ce qui concerne l'avortement ou la réduction embryonnaire, et ce, sans préjudices. Bien que la rémunération des femmes porteuses reste interdite, elles peuvent être remboursées pour les frais associés à la grossesse ou encore, pour les traitements médicaux ou les pertes salariales associées à la GPA (si elles doivent s'absenter du travail pour des suivis médicaux ou si elles sont alitées une partie de la grossesse par exemple). De plus, les femmes porteuses et les parents d'intention peuvent bénéficier pleinement des prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), les premières pour se remettre de l'accouchement, les seconds comme tous les parents québécois, pour prendre soin de leur nouveau-né durant sa première année de vie. La femme porteuse doit confirmer son consentement à rompre son lien de filiation avec l'enfant, ce qu'elle peut faire à partir du huitième jour suivant l'accouchement. Les parents d'intention deviennent alors les parents légaux de l'enfant. De leur côté, les parents d'intention ne peuvent refuser d'assumer le lien de filiation, quelles que soient les raisons invoquées (séparation, handicap de l'enfant, etc.).

1.5 L'expérience des enfants de femmes porteuses

La grande majorité du corpus de recherche portant sur la GPA concerne les femmes porteuses elles-mêmes (Jadvá et al., 2003; Lavoie, 2019; Söderström-Antilla et al., 2016; Teman, 2010; Van den Akker, 2003), les parents d'intention (Bergman et al., 2010; Côté et Sallafranque-Saint-Louis, 2018; Lavoie, 2019; Mitchell et Green, 2008; Tornello et al., 2015) ou encore, les enfants ainsi nés (Carone et al., 2019; Van Rijn-van Gelderen et al., 2018). Le vécu de l'entourage des femmes porteuses est abordé de façon marginale. Or, il apparaît nécessaire de considérer également l'entourage des femmes porteuses puisque celles-ci n'évoluent pas en vase clos, et que leur partenaire de vie et leurs enfants sont témoins du processus de GPA. Ils peuvent être partie

prenante de cette expérience et en subir les conséquences. D'ailleurs, certain·es se sont inquiété·es des conséquences éventuelles de la GPA sur les enfants des femmes porteuses (Edelmann, 2004; Van den Akker, 2007; Agnafors, 2014), notamment en ce qui a trait leur santé psychologique (Edelmann, 2004; Agnafors, 2014). Plus précisément, Van den Akker (2007) soulève le risque que les enfants de femmes porteuses puissent développer la peur d'être eux aussi « abandonnés » par leur mère. C'est pourquoi la présente recherche vise à comprendre leur expérience de la GPA.

Chapitre 2 : Revue de la documentation

Ce chapitre vise à présenter l'état des connaissances portant sur les familles des femmes porteuses. Bien que le sujet d'étude de ce projet porte sur l'expérience des enfants de ces dernières, étant donné la paucité des connaissances à ce sujet et afin d'avoir une compréhension plus complète de leur réalité, il importe de s'intéresser de manière plus large au vécu des femmes porteuses ainsi que celui de leur entourage immédiat. Dans le cadre de ce mémoire, une recension des écrits a été réalisée dans le but d'assurer l'exhaustivité des sources d'informations consultées (Corbière et Larivière, 2020). Une recherche documentaire a été effectuée entre les mois de février 2022 et avril 2022. Différentes bases de données couramment utilisées dans le domaine des sciences sociales ont été consultées pour effectuer la recension des écrits : *PubMed*, *Sofia* (Université du Québec en Outaouais), *PsychArticles*, *Sage Journals*, *Scopus*, *Taylor and Francis* et *SocINDEX*. Les articles et autres documents retenus devaient aborder la réalité des femmes porteuses, de leur entourage ou de leurs enfants. Les langues retenues étaient le français et l'anglais (langues maîtrisées par l'auteure du présent mémoire). Les mots-clés utilisés pour les bases de données anglophones étaient *surroga* AND mother AND/OR child**, alors que les termes *mère porteuse OU femme porteuse ET gestation pour autrui OU maternité de substitution ET/OU enfant* ont été privilégiés pour solliciter les bases de données francophones. Les monographies, les articles empiriques et les recensions des écrits publiés entre 2000 et 2021 ont été retenus. En ciblant les écrits des vingt dernières années, cela assurait de circonscrire un contexte socioculturel le plus homogène possible. De plus, les recherches conduites au sein de pays émergents, tels que l'Inde, la Thaïlande et le Mexique, ont été exclues de la recension. Cela s'explique par le fait que l'organisation de la GPA est très différente dans ces pays, tout comme le contexte social et légal dans lequel cette pratique évolue. Une étude comparative conduite à la fois en Israël et aux États-Unis a été retenue, en raison des données issues du terrain de recherche en contexte américain.

Une recherche séparée dans les dix bases de données a donné les résultats préliminaires suivants : *PsychArticles* (n = 164), *PubMed* (n = 408), *Sage Journals* (n= 17), *SocINDEX* (n= 126), *Scopus* (n = 226), *Taylor and Francis* (n = 234) et *Sofia* (n=535). Au total, 1710 documents ont été trouvés à l'issue de cette recherche préliminaire. La lecture des titres des documents a permis d'amorcer le processus de triage, permettant ainsi d'éliminer les articles considérés comme non

pertinents. Par conséquent, les articles ne rendant pas compte de l'expérience des femmes porteuses, de leurs partenaires et/ou de leurs enfants ont été éliminés. Ce premier filtre a permis de réduire considérablement le nombre de documents à 66. Une fois les doublons éliminés, un total de 41 documents ont été retenus.

Le deuxième filtre appliqué à cette recension a été la lecture des résumés. 19 articles furent exclus, car leur contenu ne traitait pas du vécu des femmes porteuses, de leurs partenaires ou de leurs enfants. Enfin, le troisième filtre a été la lecture approfondie des articles sélectionnés, à l'issue duquel le nombre d'écrits scientifiques est passé de 22 à 15. Après avoir consulté les références de ces articles, 1 article a été ajouté à la recension. Au total, 14 articles et 2 monographies ont été retenus aux fins d'analyse. Le processus de sélection des références ainsi que l'application des différents filtres est illustré dans la **figure 1**. La liste complète des références retenues se trouve dans la **figure 2**.

Les études retenues ont été réalisées en Grande-Bretagne (7), aux États-Unis (7), au Canada (1) ainsi qu'au Portugal (1). La majorité des écrits scientifiques sélectionnés abordent la manière dont les femmes porteuses perçoivent leur grossesse pour autrui par rapport à leurs liens familiaux (14). Puis, certains écrits se sont intéressés à l'expérience des partenaires de femmes porteuses (3) ainsi que celle de leurs enfants (3), tels que vécue et rapportée par ces derniers.

Figure 1. Arbre revue systématique

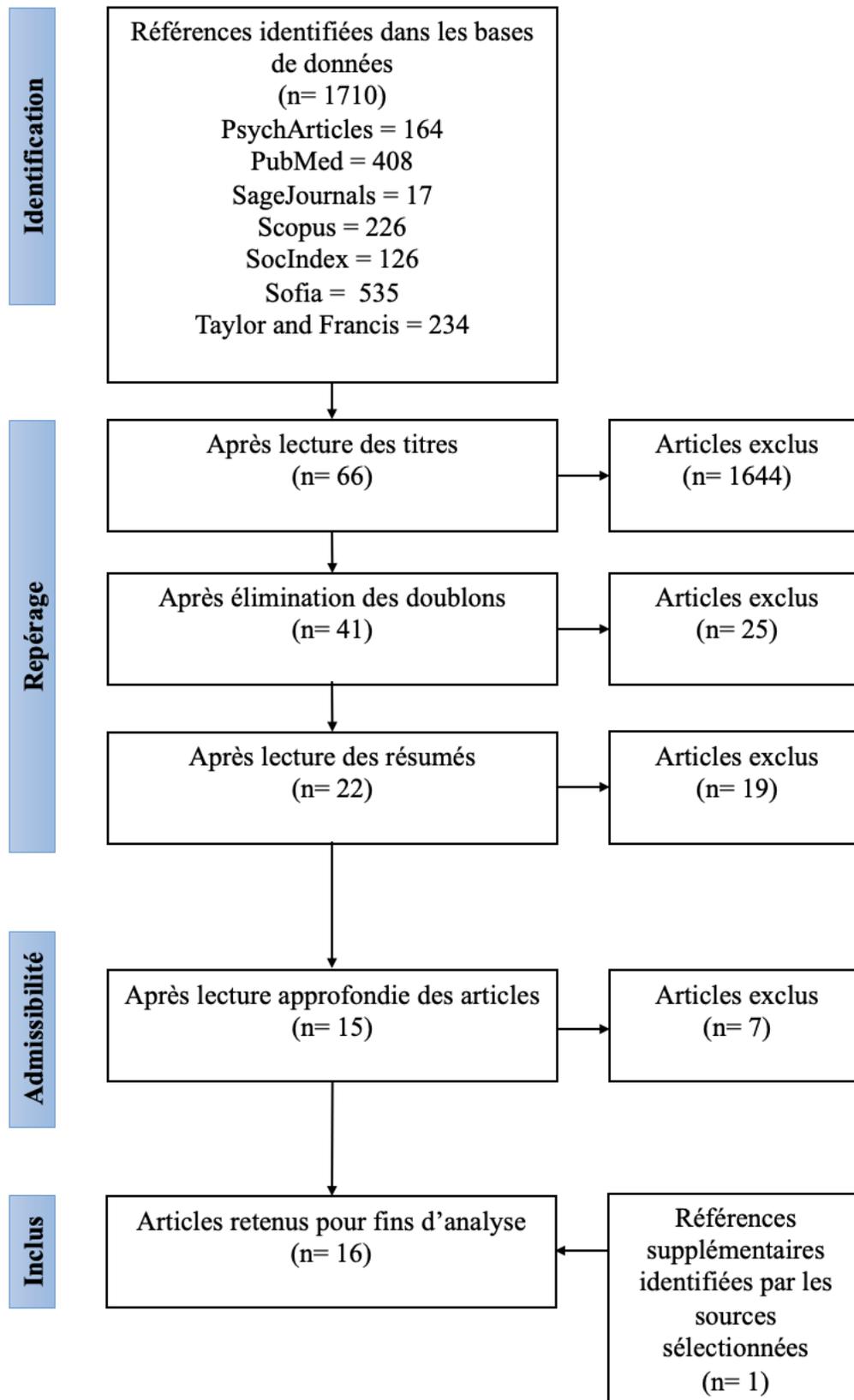


Figure 2. Liste des articles de la revue systématique

Tableau 1		
Référence complète de l'article	Discipline	Méthode, échantillon, pays
Ciccarelli, J. C., et Beckman, L. J. (2005). Navigating rough waters: An overview of psychological aspects of surrogacy. <i>Journal of Social Issues</i> , 61(1), 21-43.	Psychologie sociale	Revue de la littérature réalisée aux États-Unis, 27 études empiriques retenues de janvier 1983 à décembre 2003. Thèmes retenus : (1) attitudes envers la gestation pour autrui, (2) les femmes porteuses, (3) les parents d'intention, (4) enfants nés par GPA.
Hohman, M. M., et Hagan, C. B. (2001). Satisfaction with surrogate mothering: A relational model. <i>Journal of Human Behavior in the Social Environment</i> , 4(1), 61-84.	Sciences sociales	Entrevues semi-structurées, 17 femmes porteuses, États-Unis.
Igreja, A. R., et Ricou, M. (2019). Surrogacy: Challenges and ambiguities. <i>The New Bioethics</i> , 25(1), 60-77.	Sciences sociales	Revue de la littérature réalisée au Portugal, Quarante-six références. Thèmes retenus : (1) conséquences pour l'enfant, (2) difficultés pour la femme porteuse, (3) rémunération de la femme porteuse, (4) restrictions pour les personnes célibataires et les couples de même sexe, (5) le droit au regret, (6) l'autonomie des médecins.
Imrie, S., et Jadva, V. (2014). The long-term experiences of surrogates relationships and contact with surrogacy families in genetic and gestational surrogacy arrangements. <i>Reproductive BioMedicine Online</i> , 29, 424-435.	Sciences sociales	Entrevues semi-structurées et questionnaires standardisés, 34 femmes porteuses, Grande-Bretagne.
Jacobson, H. (2016). <i>Labor of Love. Gestational Surrogacy and the Work of Making Babies</i> . Rutgers University Press.	Sciences sociales	Entrevues semi-structurées, 31 femmes porteuses, 13 partenaires de femmes porteuses, États-Unis.
Jacobson, H. (2021). Commercial surrogacy in the age of intensive mothering. <i>Current Sociology Monograph</i> , 69(2), 193-211.	Sociologie	Entrevues semi-structurées, 31 femmes porteuses, 13 partenaires de femmes porteuses, États-Unis.

Jadva, V., et Imrie, S. (2014a). Children of surrogate mothers: Psychological well-being, family relationships and experiences of surrogacy. <i>Human Reproduction</i> , 29(1), 90-96.	Psychologie	Entrevues structurées et questionnaires standardisés, 36 enfants de femmes porteuses âgés de 13 à 25 ans, Grande-Bretagne.
Jadva, V., et Imrie, S. (2014b). The significance of relatedness for surrogates and their families. Dans T. Freeman, S. Graham, F. Ebtehaj, et M. Richards (Éds.), <i>Relatedness in Assisted Reproduction: Families, Origins and Identities</i> (pp. 162-177). Cambridge University Press.	Sciences sociales	Entrevues structurées et questionnaires standardisés, 34 femmes porteuses, 11 partenaires de femmes porteuses, 36 enfants de femmes porteuses âgés de 13 à 25 ans, Grande-Bretagne.
Jadva, V., Murray, C., Lycett, E., MacCallum, F., et Golombok, S. (2003). Surrogacy: The experiences of surrogate mothers. <i>Human Reproduction</i> , 18(10), 2196-2204.	Sciences sociales	Entrevues semi-structurées, 34 femmes porteuses, Grande-Bretagne.
Jadva, V. (2020). Postdelivery adjustment of gestational carriers, intended parents, and their children. <i>Fertility and Sterility</i> , 113(5), 903-907.	Psychologie	Revue de la littérature réalisée en Grande-Bretagne, 34 références, Thèmes : (1) ajustement psychologique des femmes porteuses, (2) les enfants de femmes porteuses, (3) les parents d'intention et les enfants nés par GPA.
Riddle, M. P. (2017). An investigation into the psychological well-being of the biological children of surrogates. <i>Cogent Psychology</i> , 4(1), 1-12.	Psychologie	Questionnaires standardisés et sondage conçu spécifiquement dans le cadre de l'étude, 7 femmes porteuses et 13 enfants de femmes porteuses, États-Unis.
Riddle, M. (2020). The psychological impact of surrogacy on the families of gestational surrogates: Implications for clinical practice. <i>Journal of Psychosomatic Obstetrics et Gynecology</i> , 1-6.	Sciences sociales	Questionnaires, 59 membres de famille femmes porteuses (femmes porteuses (n = 16), partenaires (n = 16), enfants de femmes porteuses (n = 27), États-Unis.
Teman, E., et Berend, Z. (2021). Surrogacy as a family project: How surrogates articulate	Sciences sociales	Étude comparative. <i>Étude en Israël</i> : 1998-2006, entrevues semi-structurées, 46 femmes porteuses.

familial identity and belonging. <i>Journal of Family Issues</i> , 42(6), 1143-1165.		<i>Étude aux États-Unis</i> : 2002-2013, observation ethnographique sur plus de 30 forums en ligne (n = 30 000 membres, dont des parents d'intention et des femmes porteuses) et observation d'échanges de courriels (n = 35 femmes porteuses).
Van Den Akker, O. (2003). Genetic and gestational surrogate mother's experience of surrogacy. <i>Journal of Reproductive and Infant Psychology</i> , 21(2), 145-161.	Sciences sociales	Entrevues semi-structurées, questionnaires standardisés, 24 femmes porteuses, Grande-Bretagne.
Van den Akker, O. (2007). Psychological aspects of surrogate motherhood. <i>Human Reproduction</i> , 13(1), 53-62.	Psychologie	Questionnaires standardisés, 61 femmes porteuses, Grande-Bretagne.
Yee, S., Hemalal, S., et Librach, C. L. (2020). "Not my child to give away": A qualitative analysis of gestational surrogates' experiences. <i>Women and Birth</i> , 33, 256-265.	Sciences sociales	Questionnaire en ligne, (période d'activation juin 2016 – février 2017), 184 femmes porteuses gestationnelle, Canada.

2.1 Les femmes porteuses

Les femmes porteuses soulignent l'importance du soutien des membres de leur famille tout au long du projet parental, particulièrement en ce qui concerne leur partenaire de vie (Ciccarelli et Beckman, 2005). La sociologue Heather Jacobson (2016) a conduit une étude auprès de 31 femmes porteuses aux États-Unis qui a mis en lumière l'importance de ce soutien, notamment lors de l'exécution des activités quotidiennes de la famille ainsi que dans l'éducation des enfants. Les femmes soulignent l'importance du rôle de leur partenaire dans le maintien d'un rythme de vie quotidienne fonctionnel (Jacobson, 2016). Les femmes porteuses rencontrées par Teman et Berend (2021) abondent dans le même sens alors qu'elles mettent l'accent sur le caractère essentiel de l'appui de leur partenaire. Sans l'accord de ce dernier, elles n'auraient pas accepté de s'engager dans le projet de GPA, ni d'ailleurs, les femmes porteuses canadiennes rencontrées par Yee et ses collègues (2020). Pour ces dernières, ce soutien est important pour faire face au stress induit par la grossesse pour autrui. En ce qui concerne la qualité du soutien fourni, les femmes porteuses

rappellent généralement être satisfaites de l'aide apportée (Hohman et Hogan, 2001; Van den Akker, 2003; Van den Akker, 2007). Elles soulignent également le soutien procuré par différents membres de la famille, notamment dans les cas où la femme porteuse ne bénéficie pas du soutien d'un partenaire au moment de la grossesse pour autrui (Hohman et Hagan, 2001).

Plusieurs femmes porteuses rencontrées par Jacobson (2021) aux États-Unis s'inquiètent des impacts associées à leur grossesse pour autrui sur le bien-être de leur partenaire ainsi que de leurs enfants. Elles discutent notamment de leur absence prolongée du domicile liée aux suivis médicaux, de leur incapacité à contribuer aux activités quotidiennes familiales (ménage, préparation de repas, routine des enfants, etc.) ainsi que de la perte d'activités récréatives qu'elles font habituellement avec leur famille. Elles se soucient également du fait que leur partenaire doit subitement endosser l'ensemble des rôles et des responsabilités parentales, et ce, en plus de continuer d'apporter leur soutien en ce qui a trait au projet de GPA (ex : conduire leur conjointe lors de rendez-vous médicaux, offrir leur soutien lors de nausées matinales, etc.). Par ailleurs, les femmes porteuses rencontrées par Hohman et Hogan (2001) partagent être concernées par l'impact de la grossesse pour autrui sur leurs propres enfants. Elles rapportent néanmoins que la majorité de ces derniers réagissent positivement ou qu'ils ont une absence de réaction, dû à leur très jeune âge et leur incapacité de comprendre pleinement la signification de la grossesse.

La prise de décision quant au type de gestation pour autrui privilégié, gestationnelle ou génétique, relève d'un choix personnel de la femme porteuse (Imrie et Jadva, 2014). Ainsi, les femmes rencontrées par Imrie et Jadva (2014b) rapportent que cette décision semble fluctuer à travers le temps, en fonction de leurs expériences personnelles ainsi que de l'évolution de leurs réflexions sur le sujet. Alors que certaines femmes mentionnent ne pas vouloir de lien génétique avec l'enfant, d'autres préfèrent opter pour une grossesse génétique afin d'éviter les nombreux rendez-vous et procédures médicales qui accompagnent nécessairement une grossesse pour autrui de type gestationnelle (Jadva et Imrie, 2014b). De plus, plusieurs femmes porteuses engagées dans une GPA génétique rapportent avoir accepté de porter plus d'un enfant pour les mêmes parents d'intention, car elles jugeaient important qu'une fratrie puisse partager la même génétique (Jadva et Imrie, 2014b).

Enfin, en ce qui concerne la compréhension du projet de GPA, les femmes porteuses sondées par Teman et Berend (2021) présentent la gestation pour autrui comme un projet commun à toute la famille. Cela a été pour plusieurs une occasion unique de communiquer des valeurs importantes à leurs enfants, telles que l'entraide, la tolérance et le don de soi. Pour expliquer la GPA à leurs enfants, ces mères rapportent avoir utilisé différents types d'explications, parfois imagées tantôt plus concrètes. Pour permettre à leurs enfants de différencier leur famille de celle de l'enfant né par GPA, les mères ont utilisé des exemples tirés du quotidien familial. Ainsi, elles ont mobilisé les rituels qui jalonnent la vie des familles, tels que les repas partagés ou la routine du coucher, pour distinguer leur foyer de celui de l'enfant qu'elles portent pour autrui. La rencontre des parents d'intention, la visite de leur domicile ainsi que le partage de moments avec ces derniers durant la grossesse a aussi été nommé par les femmes porteuses comme techniques pour permettre à leurs enfants de visualiser et de se préparer au départ du bébé né par GPA. Bien que les femmes porteuses rencontrées par Teman et Berend (2021) rapportent une diversité de réactions, tant positives que négatives, de la part de leurs enfants au début du projet de GPA, la majorité des mères affirment que leurs enfants ont ultimement accepté la grossesse pour autrui et que cet événement a influencé positivement leur vie de famille.

2.2 Les partenaires de femmes porteuses

Être femme porteuse implique certaines contraintes et requiert l'investissement considérable de leur temps dans diverses procédures et suivis liés à la grossesse, au même titre qu'une grossesse traditionnelle pour soi (Jacobson, 2016). La grossesse peut également avoir différents impacts sur la femme, tel que des nausées, des états de fatigue, etc. (Jacobson, 2016) qui peuvent se répercuter sur leurs partenaires. Par ailleurs, les partenaires peuvent influencer positivement ou négativement l'expérience de la grossesse. Un environnement familial ambivalent où des proches se positionnent à l'encontre du projet parental peut faire vivre du stress à la femme porteuse et influencer négativement son expérience de grossesse pour autrui (Jacobson, 2016).

Jadva et Imrie (2014b) ont rencontré onze partenaires de vie de femmes porteuses (n =11) afin d'examiner leur expérience en ce qui concerne la grossesse pour autrui de leur conjointe. Plus de la moitié de ces hommes ont mentionné maintenir des contacts avec l'enfant né de la grossesse

pour autrui de leur conjointe et plusieurs d'entre eux considèrent entretenir des liens positifs avec ce dernier. Les chercheuses ont noté que les partenaires utilisaient différents termes pour parler des enfants nés par GPA, influencés par la relation entretenue avec eux. Ainsi, les partenaires qui entretenaient une relation de proximité avec l'enfant avaient tendance à utiliser des termes plus familiers, tels que « *like a nephew* » ou « *an extra arm to the family* ».

La chercheuse Heather Jacobson (2016) a également interviewé des conjoints et des membres de la famille de femmes porteuses (n=13) afin de brosser un portrait de leur vécu et de leur ressenti. Les partenaires rencontrés ont rapporté avoir assisté leur conjointe dans certaines procédures médicales mineures effectuées au domicile en lien avec le processus de fécondation in vitro, telles que les injections. Ils considèrent faire partie du projet parental au même titre que leur conjointe et être engagés dans les différentes étapes du processus. Néanmoins, certains partenaires de vie ont mentionné s'être montrés méfiants et réticents face au projet parental lorsque leur conjointe a abordé le sujet pour la toute première fois. En effet, la majorité d'entre eux ont ressenti le besoin préalable de s'informer sur les nombreux aspects médicaux et légaux entourant la GPA afin d'accepter le choix de leur conjointe, de l'encourager et de l'accompagner dans le processus.

La chercheuse Mary Riddle (2020) a, quant à elle, rencontré 59 membres de la famille de femmes porteuses, leurs partenaires ainsi que leurs enfants. L'objectif de cette étude était d'étudier l'impact perçu de la grossesse pour autrui ainsi que les dynamiques relationnelles au sein du noyau familial. Les femmes porteuses (n = 16) ainsi que leurs partenaires (n = 16) ont complété le *General scale of the family assessment measure III* ainsi qu'un questionnaire à questions ouvertes conçu spécifiquement pour les besoins de l'étude. La majorité des femmes porteuses et leurs partenaires rencontrés rapportent avoir vécu une expérience positive et avoir perçu des retombées positives pour leur famille. Toutefois, on observe que les mères tendent à surévaluer positivement l'expérience de leurs enfants alors que les pères mentionnent plutôt que les enfants vivent de la colère et de l'anxiété en lien avec le processus. Les parents perçoivent donc la situation différemment. La chercheuse conclut qu'il est essentiel de conduire de plus amples recherches pour expliquer les résultats obtenus.

Somme toute, les données recueillies auprès des partenaires démontrent qu'ils adoptent majoritairement une attitude favorable en lien avec la grossesse pour autrui de leur femme. Toutefois, malgré l'entente généralement positive dans le couple quant à la GPA, la gestation pour autrui génétique est plus souvent décriée par les partenaires, ce qui peut générer des différends (Jacobson, 2016). Ceci s'expliquerait par le fait que les partenaires ne souhaitent pas que l'enfant porté pour autrui puisse être lié génétiquement à leur conjointe ou à leurs propres enfants. Par ailleurs, plusieurs partenaires rencontrés par Jacobson (2016) en contexte étasunien ont mentionné avoir encouragé fortement leur conjointe à demander une rémunération et les avoir conseillées dans la détermination du montant exigé aux parents d'intention. Plusieurs femmes porteuses envisageaient s'engager gratuitement dans le projet parental, mais ont ainsi été convaincues par leur conjoint de demander une certaine rémunération pour leur geste. Toutefois, ce type de comportement ne caractérise pas l'ensemble des partenaires de femmes porteuses; certains ont rapporté être simplement heureux de voir la satisfaction ainsi que la joie que leur femme retirait de son engagement dans le projet parental. Il est également important de mentionner que les recherches conduites par Jacobson (2016) et Riddle (2020) se sont déroulées aux États-Unis, un pays où la rémunération des femmes porteuses est possible dans certains États. En somme, l'ensemble des éléments recensés à travers ces études en ce qui concerne les partenaires de vie des femmes porteuses démontre que ces derniers occupent une place importante au sein du projet parental, qu'ils rapportent globalement une expérience positive et qu'ils s'impliquent à différents degrés au sein du projet parental.

2.3 Les enfants de femmes porteuses

Le bien-être de leurs enfants est un enjeu qui préoccupe la majorité des mères, et ce, particulièrement lorsqu'elles décident de s'engager dans un processus de GPA à titre de femmes porteuses (Jacobson, 2016). Malgré leurs inquiétudes face aux réactions de leurs enfants, plusieurs femmes porteuses rapportent être très transparentes avec eux (Jacobson, 2016; Teman et Berend, 2021). Elles jugent primordial de leur expliquer en quoi consiste le projet parental ainsi que la portée positive qu'aura cette grossesse pour autrui. Bien entendu, les femmes porteuses adaptent leur discours en fonction de l'âge de leurs enfants au moment de leur grossesse, tant avec des explications scientifiques pour les plus âgés que des récits imagés pour les plus jeunes (Jacobson,

2016; Teman et Berend, 2021). Selon les mères, la majorité de leurs enfants réagit positivement en regard du projet parental (Jacobson, 2016; Igreja et Ricou, 2019; Teman et Berend, 2021); plusieurs d'entre eux internalisent ce type de réalité familiale comme faisant partie de la norme et en discutent ouvertement avec leur entourage (Jacobson, 2016; Teman et Berend, 2021). Il est crucial de ne pas seulement se concentrer sur la perspective des femmes porteuses, mais également de prendre en compte le vécu des enfants de ces femmes. Trois études (Jadva et Imrie, 2014; Riddle, 2017; Riddle, 2020) ont été menées directement auprès d'enfants de femmes porteuses, et nous examinerons les résultats de chacune de ces études afin de mieux comprendre l'expérience de ces jeunes selon leur propre perception.

2.3.1 Étude de Jadva et Imrie (2014) en Grande-Bretagne

Jadva et Imrie (2014a) ont été les premières chercheuses à s'intéresser aux perspectives ainsi qu'au bien-être des enfants de femmes porteuses. Par le biais de questionnaires et outils standardisés, les chercheuses ont rencontré 36 enfants âgés de plus de 12 ans, afin d'étudier leur santé psychologique, leurs relations familiales ainsi que leurs perceptions de la grossesse pour autrui menée à terme par leur mère. Cette étude est innovante, car elle aborde une perspective du phénomène de la GPA qui était jusqu'alors occultée au sein de la littérature scientifique, à savoir le vécu des enfants tel que rapporté par eux-mêmes. Dans le cadre de cette étude, les chercheuses ont séparé les participant·es en trois groupes en fonction du type de GPA auquel leur mère a pris part à titre de femme porteuse : (1) gestation pour autrui génétique, (2) gestation pour autrui gestationnelle, (3) gestation pour autrui génétique et gestationnelle, lorsque leur mère a expérimenté les deux types de GPA. Lors d'entrevues semi-structurées, différents tests ont été administrés aux participant·es, tels que le *Rosenberg's Self-Esteem Scale*, le *General Health Questionnaire* ainsi que le *Family Assessment Measure III*.

En ce qui concerne le *Rosenberg's Self-Esteem Scale*, les scores obtenus par les trois groupes indiquent qu'il n'existe pas de lien entre l'estime de soi des enfants et le type de GPA menée par leur mère. La majorité des jeunes rencontré·es perçoivent de manière positive la GPA et retirent une grande fierté du fait que leur mère a agi à titre de femme porteuse. Ces derniers mentionnent également avoir apprécié leur expérience ainsi que les liens qu'ils ont pu tisser, tant avec les parents d'intention qu'avec l'enfant né de la grossesse pour autrui. Certains participant·es

rappellent une relation de proximité avec ces derniers, alors que d'autres mentionnent ne pas avoir de contacts. Dans les deux cas, les jeunes énoncent être satisfait·es du type de relation privilégiée.

Le *Family Assessment Measure III* a permis de mesurer les relations familiales des participant·es à travers une mesure autorapportée. La majorité des jeunes a rapporté avoir une perception positive de leur vie familiale. Ils mentionnent vivre des expériences satisfaisantes au sein de leur milieu de vie et partager divers centres d'intérêt avec leurs parents. Au niveau de la relation entre le père et l'enfant, les résultats démontrent une différence entre les scores de certains jeunes, et ce, en fonction du type de gestation pour autrui de leur mère (gestationnelle ou génétique). Les participant·es dont la mère n'avait aucun lien génétique avec l'enfant issu de la grossesse pour autrui semblaient avoir en moyenne une meilleure relation avec leur père ainsi qu'une perception plus positive de leur vie de famille. Les chercheuses expliquent ces résultats par le fait que la majorité des enfants dont la mère a eu une grossesse pour autrui de type génétique a également vécu la séparation de leurs parents, ce qui peut également expliquer la qualité de la relation père-enfant. Lors de l'entretien, les enfants ont également été amenés à discuter des termes employés pour discuter de l'enfant porté pour autrui par leur mère. Les résultats montrent qu'il n'existe aucune tendance précise dans ce choix terminologique. En effet, que la GPA soit gestationnelle ou génétique, certains enfants font le choix ou non d'utiliser des mots tels que « demi-frère » ou « demi-sœur » pour parler de l'enfant porté pour autrui.

Pour conclure, il est important d'apporter certaines nuances aux conclusions tirées de l'étude de Jadvá et Imrie (2014). En raison de la taille de l'échantillon, il faut être prudent lors de l'analyse des résultats. Il existe une variété de facteurs qui peuvent expliquer les différences trouvées entre les différents groupes ainsi qu'entre les participant·es de l'étude. Par ailleurs, en raison de l'aspect rétrospectif des mesures, il est possible que les propos des jeunes ne soient pas nécessairement le reflet des événements qui se sont déroulés au moment de la grossesse pour autrui. Certaines jeunes peuvent aussi avoir de la difficulté à se remémorer certains aspects de leur expérience ou être tout simplement incapables d'en discuter en détails. Par conséquent, il se peut ainsi que certains éléments du vécu des jeunes soient involontairement occultés des données. Le désir de présenter leur expérience ainsi que la grossesse pour autrui de leur mère sous un angle positif est également une limite importante de l'étude. Certains jeunes peuvent être conscients de

la controverse entourant la gestation pour autrui, ce qui peut par la suite influencer leurs discours. Enfin, le fait que des enfants de la même fratrie ont été rencontrés dans le cadre de l'étude peut mener à la survisibilisation d'un certain type d'expérience, et ce, au détriment d'autres.

2.3.2 Étude de Riddle (2017) aux États-Unis

En 2017, une deuxième étude portant sur le bien-être psychologique des enfants de femmes porteuses a été publiée aux États-Unis par Mary P. Riddle, professeure au département de psychologie de l'Université de Pennsylvanie. Treize participant·e·s âgés de 7 à 17 ans ont été rencontrés. Trois outils de collectes de données ont été préconisés par la chercheure : (1) le *Strengths and Difficulties Questionnaire*, (2) le *Piers-Harris Children's Self-Concept Scale*, ainsi (3) que deux questionnaires conçus par la chercheure à l'intention des enfants ainsi que de leurs mères. Les jeunes ont été amené à décrire différents aspects de leur expérience ainsi que leur ressenti au regard du processus, tandis que les mères ont été invitées à discuter de leur propre perception de l'expérience de leur enfant.

Les données issues de cette étude apportent des résultats contrastés. Les participant·es rencontré·es rapportent généralement autant de réponses à connotation positive (38%) que négative (38%) en ce qui a trait au projet parental mené par leur mère. Cela démontre qu'une proportion quand même significative des participant·e·s ont éprouvé des difficultés en lien avec leur expérience. Par exemple, certains ont rapporté avoir vécu de la tristesse lors de la remise de l'enfant aux parents d'intention, car ils auraient souhaité que ce dernier reste dans le milieu familial. D'autres ont rapporté être jaloux de l'attention dont bénéficiait l'enfant à naître. Un jeune de l'étude a également partagé s'être senti blessé de ne pas avoir été au courant de l'intention de sa mère d'agir à titre de femme porteuse, et ce, avant le début de la grossesse.

Dans le cadre de l'étude, les participant·es ont également été invité·es à partager des questionnements qu'ils ont eus par le passé en lien avec la grossesse pour autrui de leur mère. Parmi les éléments à connotation négative ayant été mentionnés par les jeunes se trouvent des inquiétudes concernant la santé de leur mère ou encore, de devoir faire face aux opinions négatives de l'entourage quant à la GPA. La chercheure rapporte que ce sont les jeunes en bas âges de l'échantillon (4-7 ans au moment de la grossesse pour autrui) qui mentionnent des éléments plus

négatifs en lien avec leur expérience. Par exemple, certains partagent s'être sentis bizarres ou s'être opposé au fait que leur mère soit enceinte pour une autre famille. Les éléments à connotation positive concernaient la remise de l'enfant aux parents d'intention. Effectivement, les jeunes emploient des termes tels que « fier·ère » et « heureux·se » pour discuter de leurs expériences. Somme toute, bien que les enfants de femmes porteuses se questionnent en lien avec leur expérience, ils ne semblent pas affectés négativement par celle-ci.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que la perception des mères est considérablement différente de la perception réelle observée chez leurs enfants. En effet, 61% des enfants avaient, selon leur mère, une attitude positive à l'égard de la grossesse pour autrui et des aspects entourant le projet parental, alors que le score des enfants s'élevait plutôt à 38%. La chercheuse émet l'hypothèse que le désir des mères d'agir à titre de femme porteuse pourrait biaiser leur perception du ressenti de leurs enfants. Cela confirme la pertinence de documenter le point de vue des enfants eux-mêmes afin d'avoir un portrait juste de la réalité et potentiellement trianguler les résultats des différents acteurs touchés par la grossesse pour autrui.

La chercheuse avance l'hypothèse que l'âge auquel les enfants ont expérimenté la grossesse pour autrui de leur mère peut avoir un impact sur la perception qu'ils en ont. Il est alors possible que certains enfants n'aient pas encore eu les capacités nécessaires pour bien saisir le projet parental dans toute sa complexité. La manière dont les femmes porteuses ainsi que leur partenaire de vie ont expliqué à leur enfant en quoi consistait la GPA peut également avoir eu un impact sur l'expérience de jeunes participant·es. De plus, le laps de temps qui s'est écoulé entre la grossesse pour autrui de leur mère et la cueillette de données peut aussi être un facteur à considérer. La chercheuse avance l'hypothèse que le passage du temps diminuerait la réponse émotionnelle. Puis, le nombre de grossesses pour autrui pourrait être également un élément important à examiner. La répétition d'une même expérience pourrait venir normaliser cette dernière, les enfants des femmes porteuses ayant répété l'expérience à plusieurs reprises auraient alors tendance à réagir plus positivement à la grossesse pour autrui.

Enfin, il est essentiel de mettre en lumière les limites de l'étude de Riddle (2017). Tout d'abord, la chercheuse rapporte des données incomplètes ou manquantes en ce qui a trait la collecte de

données, certains participant-es n'ayant pas répondu intégralement au questionnaire, au test et/ou au sondage administrés. Jumelé à l'échantillon de petite taille, elle mentionne qu'il est impossible de généraliser les résultats obtenus, bien que ce ne soit pas l'objectif de l'étude. Par ailleurs, il aurait été pertinent que les jeunes soient rencontrés en personne plutôt que virtuellement. D'une part, ils auraient pu apporter des nuances ou des précisions à leurs réponses, permettant ainsi de rendre compte de leur expérience plus en détails. D'autre part, il aurait été possible de contrôler l'influence des parents durant la compétition des documents. Enfin, à partir des mesures utilisées par Riddle (2017), il est impossible de déterminer si les jeunes font partie de la même fratrie, une variable qui exerce pourtant un rôle important dans l'analyse des données.

2.3.3 Étude de Riddle (2020) aux États-Unis

À la suite de son étude réalisée en 2017, Riddle (2020) a conduit un second projet de recherche auprès cette fois-ci de plusieurs membres de la famille de femmes porteuses, notamment leurs enfants (n = 27). Dans le cadre de cette recherche réalisée aux États-Unis, les jeunes rencontrés ont complété différentes mesures. Tout d'abord, ils ont remplis le *Piers-Harris children's self concept scale* et le *Strengths and difficulties questionnaire*, qui ont indiqué que la majorité des enfants de l'échantillon montre un fonctionnement s'inscrivant dans la normale ainsi qu'un niveau de bien-être satisfaisant. Les réponses au *General scale of the family assessment measure III*, administré à tous les membres de la famille, indique que tous s'entendent sur l'impact positif de cette expérience sur la vie familiale. Enfin, le questionnaire conçu à l'intention des enfants de l'étude révèle que les jeunes rencontrés ont vécu de l'excitation ainsi que de la fierté en lien avec le fait que leur mère ait agi comme femme porteuse. Effectivement, ils apprécient le caractère altruiste de l'expérience ainsi que la gratitude des parents d'intention à l'égard de leur mère.

Cependant, quelques enfants de l'étude ont rapporté avoir vécu un certain degré d'ambivalence, d'anxiété et/ou de tristesse en lien avec la grossesse pour autrui de leur mère. Enfin, l'étude de Riddle (2020) comporte des limites similaires à celles constatées dans les deux recherches précédentes conduites auprès d'enfants de femmes porteuses, soit la petitesse de l'échantillon ainsi que l'absence de contrôle de l'influence des parents lors de la complétion des mesures au domicile des familles participantes. Par ailleurs, la chercheuse énonce elle-même qu'il

est impossible de généraliser les résultats de l'étude à d'autres populations où la GPA n'est pas légalisée ni acceptée socialement. En effet, le contexte social et légal détermine le type d'organisation de GPA privilégiée, ce qui influence grandement le vécu des acteurs concernés par le projet de gestation pour autrui.

Pour conclure, les trois études discutées ci-dessus convergent pour montrer que les enfants de femmes porteuses perçoivent généralement de manière positive la grossesse pour autrui de leur mère, apprécient leur expérience et sont fiers de leur mère. Bien que leur expérience n'ait pas d'impact négatif significatif sur eux, ils partagent que leur vécu est à la fois teinté d'émotions et de vécus positifs, tout comme d'émotions plus difficiles et de défis. Ainsi, leur expérience est empreinte de nuances.

2.4 Question de recherche

Cette recension met en lumière le besoin de mieux comprendre l'expérience subjective des enfants de femmes porteuses en ce qui a trait au processus de la gestation pour autrui dans lequel leur mère s'est engagée. Ainsi, la présente recherche vise à répondre à la question suivante :

Quelle est l'expérience subjective des enfants de femmes porteuses au regard du processus de gestation pour autrui dans lequel leur mère s'est engagée?

2.5 Objectifs de recherche

De manière plus spécifique, il s'agit d'une recherche qualitative de type exploratoire qui vise à :

1. Documenter les liens entretenus ainsi que les représentations des enfants de femmes porteuses quant aux différentes personnes impliquées dans le projet parental, soit leur mère, les parents d'intention ainsi que l'enfant né par GPA.
2. Cerner comment des enfants de femmes porteuses expliquent et expérimentent la grossesse pour autrui de leur mère.
3. Explorer les émotions vécues par des enfants de femmes porteuses en ce qui a trait le projet de GPA de leur mère.

2.6 Pertinence de la présente étude

Sur le plan de la pertinence scientifique, bien que l'expérience des femmes porteuses, des parents d'intention et des enfants nés de la GPA a été documenté à maintes reprises dans la littérature, le vécu de la famille des femmes porteuses est très peu étudié, particulièrement celui des enfants des femmes porteuses. La présente recherche permet ainsi de bonifier les savoirs existants. Plusieurs éléments militent pour un besoin de connaissance à l'égard du vécu des enfants de femme porteuse. D'une part, comme Riddle (2017) l'a démontré, les mères ont généralement une perception plus positive de l'expérience de leurs enfants que ce qu'eux-mêmes rapportent. Mieux comprendre l'expérience d'enfants et de jeunes pourra ainsi permettre de confronter leur discours à la perception des adultes (Söderbäck et al., 2011). D'autre part, la GPA est réfléchie comme une relation dyadique entre la femme porteuse et les parents d'intention, occultant une part importante des autres acteurs impliqués dans de tels projets, comme les enfants. Or, ces femmes n'évoluent pas en vase clos, les membres de leur familles sont à la fois impliqués et affectés par le projet de GPA.

Sur le plan de la pertinence sociale, cette étude contribue au débat social actuel qui entoure la gestation pour autrui. De nombreuses personnes ont fait le choix de s'engager dans un projet de GPA au Québec, et ce, malgré l'absence d'encadrement légal maintenu jusqu'à tout récemment (Lavoie et Côté, 2018; Lavoie et al., 2024). La hausse du nombre de naissances en contexte de GPA ainsi que les témoignages de personnes connues dans la sphère publique ont conduit à un regain d'intérêt pour cette pratique, tant dans le discours social que dans le domaine de la recherche. Au cours des dix dernières années, plusieurs instances ont étudié ce phénomène afin d'accroître nos connaissances au sujet des différents enjeux entourant la procréation pour autrui. La Commission de l'éthique de la science et de la technologie (2009), la Commissaire à la santé et au bien-être du Québec (2014), le Comité consultatif sur le droit de la famille (2015) ainsi que le Conseil du statut de la femme (2016) en sont quelques exemples. En outre, en 2017-2018, le Gouvernement du Canada a tenu une consultation publique en vue de réviser la *Loi sur la procréation assistée* (Gouvernement du Canada, 2020). Ce souci à l'égard d'une législation adaptée aux nouvelles réalités familiales se manifeste également à l'international, comme le montre les exemples de la refonte de la loi bioéthique en France (2022), des procédures entamées entourant une future réforme de la loi encadrant la GPA en Grande-Bretagne, ainsi que l'adoption du *Child-Parent*

Security Act dans l'état de New York aux États-Unis (2021). Ainsi, la réalisation de cette recherche contribue à l'élaboration de pistes de réflexion concernant différents enjeux qui entourent la GPA.

Sur le plan de la pertinence disciplinaire, ce mémoire génère des connaissances qui sont pertinentes et essentielles pour le champ du travail social. Dans le domaine de la procréation assistée, tant les psychologues que les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales sont impliqués pour l'évaluation obligatoire des postulants à l'élaboration d'un projet parental à l'aide d'un tiers (Gouvernement du Québec, 2014). L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) a notamment créé un cadre de référence pour accompagner les professionnels dans l'évaluation des individus qui s'engagent dans un projet parental issu de la procréation assistée (OTSTCFQ, 2020). En outre, les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales sont parmi les professionnel·les désigné·es par la *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et visant la protection des enfants nés à la suite d'une agression sexuelle et des personnes victimes de cette agression ainsi que les droits des mères porteuses et des enfants issus d'un projet de grossesse pour autrui* pour offrir les séances d'information obligatoires. Afin d'offrir des outils d'intervention pertinents ainsi qu'une formation continue adaptée, il importe donc d'accroître nos savoirs empiriques au sujet de cette pratique, à partir de données récoltées en contexte québécois. À la lumière du discours des jeunes rencontrés, il sera ainsi possible d'émettre des recommandations et d'outiller les femmes porteuses quant à la manière de communiquer des informations à leurs enfants ou d'organiser la grossesse pour autrui de sorte que leur système familial ne soit pas affecté négativement par la GPA. Bref, une meilleure compréhension du vécu et du ressenti des enfants de femmes porteuses permet de mieux intervenir auprès des membres de la famille de la femme porteuse. Des savoirs utiles tant d'un point de vue clinique que pratique peuvent être développés à partir des résultats de la présente recherche.

Chapitre 3 : Cadre théorique

Ce chapitre présente les cadres d'analyse retenus pour ce mémoire. La première partie présente le système de parenté euroaméricain, tandis que la deuxième expose l'impact de l'arrivée des nouvelles technologies ainsi que des nouvelles réalités familiales sur les représentations de la parenté et des liens familiaux. La troisième partie présente la manière dont les enfants se représentent leur famille. L'approche des pratiques familiales est également exposée. Finalement, la pertinence de mobiliser ces cadres d'analyse est défendue à l'occasion d'une étude portant sur l'expérience des enfants de femmes porteuses quant à la grossesse pour autrui de leur mère.

3.1 Le système de parenté des sociétés euroaméricaines

Le concept de famille est une construction humaine fondamentale qui est à la base de toute société (Godelier, 2005). Bien que les relations familiales soient un aspect pratiquement universel à l'expérience humaine, la parenté reste un concept qui varie considérablement d'une société à l'autre, et même d'une époque à l'autre (Déchaux, 2018). Notre conception de la famille ainsi que de la parenté est essentielle, car elle a des implications sociales et légales importantes au sein d'une société. Différents termes et expressions ont été créés pour distinguer les types de parents existants, tels que « parent biologique », « parent non biologique » ou même « parent lié génétiquement » (Courduriès et Herbrand, 2014).

Cette catégorisation des liens familiaux repose principalement sur le système de parenté euroaméricain, soit le modèle de parenté prédominant au Québec (Ouellette et Dandurand, 2000). Le sociologue Déchaux (2014) définit les trois principes de base sur lesquels s'appuie ce modèle. Tout d'abord, le système de parenté euroaméricain repose sur le principe de bilatéralité. Cela signifie que le couple parental est hétérosexuel, composé d'une mère et d'un père. De plus, ces derniers sont les parents exclusifs de l'enfant engendré. Enfin, le modèle de parenté euroaméricain est biocentré. Autrement dit, les parents de l'enfant sont présumés les géniteurs de ce dernier. Dans les sociétés occidentales, les individus accordent énormément d'importance aux liens du sang; ils symbolisent la permanence dans les relations humaines (Delaisi de Parseval et Collard, 2007; Taylor, 2005).

Au cours des dernières décennies, différents types de recherche ont été conduites auprès d'une diversité de milieux et de populations afin de comprendre les liens d'apparentement ainsi que le sens que les individus y attribuent (Young et Willmott, 1957, Adams, 1968 ; Finch et Mason, 1993, Coenen-Huther et al., 1994, Caplow et al., 1982, Dandurand et Ouellette, 1992). À cet égard, les travaux de David Schneider ont notamment contribué au renouvellement de l'anthropologie de la parenté (Courduriès et Herbrand, 2014). Son étude menée en 1960 auprès de familles de classe moyenne de la ville de Chicago lui a permis de déconstruire les études passées sur la parenté et d'amorcer un changement théorique important au sein de ce domaine d'étude. Selon cet anthropologue, la parenté serait fondée sur la nature, soit le partage de substances biogénétiques, et la culture, à savoir la loi et le mariage. La relation sexuelle serait au fondement de nos représentations sociales de la parenté, car elles symbolisent l'amour qui unit deux personnes et qui se prolonge dans la conception de leur enfant. La nature, caractérisée par sa permanence et son immuabilité, est considérée plus importante que la culture par Schneider.

Dans son ouvrage *American Kinship* publié en 1984, Schneider s'intéresse plus spécifiquement à la différence entre la parenté sociale et la parenté biologique. Les écrits du XXI^{ème} siècle entourant le débat sur la nature de la parenté (Gellner, 1957; Needham, 1960, Barnes, 1964; Beattie, 1964; Schneider, 1964) énoncent qu'il est impossible de dissocier ce concept de son fondement biologique. Schneider énonce que la relation sexuelle est bel et bien le trait essentiel de toute définition de la parenté : « *Robbed of its grounding in biology, kinship is nothing* » (Schneider, 1984, p.112). De plus, il se questionne sur le fait que les anthropologues assument dans leurs écrits que les relations de parenté sont privilégiées dans les toutes les sociétés humaines. À travers son analyse, il tente de comprendre et d'expliquer sur quel présupposé s'appuient ces idées. Il finit par énoncer l'expression « *Blood is thicker than water* », signifiant que les relations de sang primeraient sur tout et que la parenté prédirait des rapports sociaux privilégiés. Plusieurs recherches, particulièrement dans les pays anglosaxons, ont découlé des écrits de Schneider, dénommées aujourd'hui les *New Kinship Studies* (Carsten, 2004; Franklin et McKinnon, 2001; Franklin, 2013). On peut entre autres citer les travaux de Florence Weber (2013), desquels ont découlé un modèle d'analyse de la parenté qui repose sur trois axes clés. Le premier axe est la parenté biologique, qui renvoie à la nature ainsi qu'à la place du sang dans les représentations des liens entre apparentés. La parenté juridique, pour sa part, renvoie au droit et à

l'importance du nom dans l'établissement de la filiation. Enfin, la parenté pratique se définit par le quotidien ainsi que le vivre-ensemble qui vient fabriquer la parenté.

Pour conclure, le modèle de parenté euroaméricain mène à considérer les liens de sang comme plus solides et authentiques. L'hérédité des traits et du caractère résultent de ces liens et sont créateurs d'un sentiment d'appartenance aux personnes qui partagent ce même bagage génétique. Encore aujourd'hui, les individus construisent en partie leur identité à partir de ces éléments issus de la génétique (Ouellette et Dandurand, 2000). La question populaire « *Tu ressembles plus à ta mère ou à ton père?* » illustre parfaitement l'importance qui est accordée au partage de traits phénotypiques ou de la personnalité. Un amour inconditionnel, ainsi que des devoirs et des obligations, découlerait naturellement de ce lien biologique qui unit de manière indéfectible des individus entre eux (Séraphin, 2007). Pour plusieurs, la mort est le seul évènement qui peut justifier la rupture de ces liens d'apparentement. L'expression « *on choisit ses amis, mais pas sa famille* » témoigne de l'importance ainsi que la permanence accordée aux liens du sang.

3.1.1 Les technologies de reproduction

Famille monoparentale, famille biparentale, famille homoparentale, famille recomposée; la pluralité des structures familiales caractérise dorénavant la société québécoise. Vers la fin du 20^{ème} siècle, la valorisation des liens biogénétiques a mené les scientifiques à réfléchir à des moyens de permettre à toutes configurations familiales d'accéder à la parentalité, et ce, tout en assurant et préservant un lien génétique entre le(s) parent(s) et l'enfant à naître. L'arrivée de ces avancées biomédicales a contribué à la mutation importante du système familial traditionnel (Lavoie et Pagé, 2021). Ces avancées ont notamment permis de favoriser la liberté de choix ainsi que l'autonomie parentale de nombreux individus, tels que les parents infertiles, soloparentaux et homosexuels (Delaisi de Parseval et Collard, 2007).

Les technologies de reproduction ont « introduit un flou au niveau des liens biologiques et par extension des liens de parenté » (Belleau, 2004, p.14). Bien qu'elles permettent à des individus d'accéder à la parentalité, certains soulignent qu'elles interfèrent avec le processus *naturel* de la reproduction (Taylor, 2005). En effet, les techniques de reproduction viennent dissocier la conception de l'acte sexuel. La relation sexuelle n'est plus la seule manière d'accéder à la

parentalité (Edwards, 2014). On peut désormais séparer différentes dimensions de l'engendrement, tels que le désir d'enfant, la conception, la gestation, l'accouchement ainsi que l'acte d'élever un enfant (Lavoie, 2023). « Aujourd'hui, un enfant peut donc avoir jusqu'à trois mères – une d'intention, une donatrice, une gestatrice – et/ou deux pères – l'un biologique, l'autre d'intention -, lesquels peuvent être morts ou vivants » (Collard et Zonabend, 2013, pp. 29-30).

L'intervention d'un tiers, à titre de femme porteuse, de donneuse d'ovules ou de donneur de sperme, mène ainsi à la création d'une parenté qui ne repose pas sur le biologique (Taylor, 2005). On parle alors de parenté élective, où la volonté d'être parent surpasse la parenté biologique (Collard et Zonabend, 2013). Une distinction s'opère désormais entre le biologique et le social en ce qui a trait la reconnaissance des parents d'intention de l'enfant (Belleau, 2004). On reconnaît alors les individus qui ont l'intention d'agir à titre de parents, et ce, nonobstant leur rôle dans la conception et la mise au monde de ce dernier : « La dimension affective des relations de parenté et la prise en charge au quotidien se trouvent ainsi mises en relief face aux liens biologiques et juridiques » (Belleau, 2004, p. 15).

Le lien qui unit une femme à un enfant qu'elle a porté et enfanté est perçu comme indissociable dans l'imaginaire collectif (Hammons, 2008). La maternité lui est automatiquement attribuée. Lorsqu'il est question de gestation pour autrui, on vient segmenter la maternité en trois différents aspects, soit le (1) génétique, le (2) gestationnel ainsi que le (3) social (Hammons, 2008). Dépendamment du type de GPA préconisé, la femme porteuse est amenée à endosser l'aspect génétique et/ou gestationnel. Le *social*, soit l'acte de prendre soin et d'élever un enfant, est quant à lui réservé aux parents d'intention. Les projets parentaux de GPA évacuent la notion de maternité de l'acte performé par la femme porteuse (Hammons, 2008). En d'autres mots, cette dernière ne se reconnaît aucunement comme la mère de l'enfant qu'elle porte pour autrui et n'endossera aucune responsabilité normalement associée au rôle de mère (Teman, 2010; Jadvá et Imrie, 2014b). Bref, la GPA rentre en conflit avec le système de parenté euroaméricain, car elle fait abstraction de l'aspect biologique normalement associé à la maternité afin de privilégier l'importance des liens sociaux (Fine, 2002). « En introduisant ainsi une rupture de l'unité naturelle de la maternité dans sa part la plus visible, la gestation pour autrui en bouleverse le contenu juridique et social (Cailleau, 2013, p. 151). ».

Enfin, il est intéressant d'observer que plusieurs parents qui ont recours aux technologies de reproduction privilégient l'utilisation de leurs propres gamètes (Courduriès et Herbrand, 2014). Les aspects biogénétiques viennent valoriser et légitimer les liens familiaux, ce qui *naturalise* et normalise le recours à ces technologies (Thompson, 2007; Courduriès et Herbrand, 2014). Cette réalité met en lumière l'importance ainsi que la force du biologisme de la parenté; un élément qui caractérise le système de parenté euroaméricain.

3.1.2 La compréhension enfantine de la parenté

Bien que les recherches sur la parenté tendent à se concentrer principalement sur le point de vue des adultes, il est intéressant de s'attarder à la manière dont les enfants conçoivent les liens entre apparentés. Ces derniers ont une compréhension unique des liens qui unissent les membres d'une même famille et ils sont capables de réfléchir et de se prononcer sur des relations familiales complexes (Mason et Tipper, 2008). L'étude de Mason et Tipper (2008) a démontré que les enfants attribuent un sentiment de parenté à des personnes qu'ils considèrent « être de la famille », mais qu'ils sont capables de reconnaître que ces derniers ne le sont pas en termes de génétique. Ils saisissent l'importance et la signification accordée aux liens du sang. Ils comprennent également qu'il est nécessaire d'élargir notre compréhension et définition traditionnelle de la parenté afin de tenir compte de certains individus et de les intégrer dans nos représentations familiales. Par le biais de leurs entretiens avec les enfants, Mason et Tipper (2008) ont pu identifier des facteurs qui sont importants pour que les enfants considèrent une personne comme faisant partie de sa famille : (1) l'enfant doit aimer la personne, (2) la personne doit avoir une ou des relation(s) de proximité avec des membres de sa *vraie* famille, (3) la personne doit partager une partie de l'histoire de vie de l'enfant, et (4) le choix d'intégrer l'individu dans sa représentation de sa famille doit relever de l'enfant.

Une autre étude menée par Côté et ses collègues (2019) auprès d'enfants issus de familles lesboparentales a permis de mettre en lumière leurs représentations familiales, qui font échos aux propos de Mason et Tipper (2008). La proximité affective et le vivre-ensemble sont également des éléments mobilisés par les enfants rencontrés pour définir le concept de la famille (Côté et al., 2019). Un autre élément qui caractérise le discours de ces jeunes est la prise en charge et les soins dispensés (Côté et al., 2019). Effectivement, ils expliquent que les personnes issues de la famille se soutiennent et se conseillent en raison de leur grande proximité.

Une troisième étude interculturelle a permis de mieux comprendre et de comparer les perceptions ainsi que les définitions de la famille d'enfants résidant en Chine, en Équateur, en Turquie et aux États-Unis (Qiu et al., 2013). Les résultats de l'étude ont révélé que les enfants faisaient sens de leur famille de manière similaire, et ce, peu importe le contexte social et culturel dans lequel ils évoluent. Les jeunes rencontrés ont rapporté que la famille était une source de protection; que leurs parents avaient le rôle de les loger et de les nourrir. L'affection et les interactions quotidiennes étaient des éléments de définitions présents à travers les discours de nombreux enfants. Les interactions, le vivre-ensemble ainsi que le jeu étaient également rapportés par les enfants des différents groupes culturels rencontrés (Qiu et al., 2013).

Pour conclure, il est possible d'observer à travers les résultats de ces trois études que les jeunes ont les habiletés nécessaires pour discuter de la famille et qu'ils utilisent un langage approprié à leur stade développemental ainsi qu'à leur niveau de connaissance pour discuter de la parenté. Les enfants mobilisent des concepts similaires pour discuter du concept de la famille, et ce, peu importe la configuration familiale et le contexte culturel, dont ils sont issus.

3.2 L'approche des pratiques familiales

Comme mentionné précédemment, le modèle nucléaire traditionnel de la parenté a été profondément remis en cause par l'arrivée de nouvelles configurations familiales, dont les familles conçues à l'aide de la procréation assistée avec autrui. Le système de parenté euroaméricain n'est alors plus adapté ni suffisant pour comprendre comment les familles non normatives se réfléchissent en tant que famille ainsi que la manière dont elles perçoivent la parenté. Comment les individus font-ils sens de leur famille? Pourquoi les relations avec les membres de la famille diffèrent-elles des autres types de relations sociales, telles que celles entretenues avec des amis et des collègues?

Un élément qui semble faire consensus, tant dans les écrits scientifiques que dans le discours public, est la difficulté de définir la famille contemporaine (Gross et Bureau, 2015). Est-ce que ce concept évoque la même réalité pour tous? Est-il nécessaire d'établir une conception commune de la famille? Depuis la fin des années 1990, un intérêt marqué pour la vie quotidienne

des familles est né au sein des études sociologiques (Silva et Smart, 1999). Peu à peu, les écrits se sont éloignés des approches structurelles, afin de percevoir davantage la famille comme un processus. Ce changement conceptuel a mené les chercheurs à s'intéresser à un plus large éventail de pratiques et d'expériences qui caractérisent la vie familiale (Morgan, 2011).

Les familles occidentales sont marquées à la fois par la continuité, le changement ainsi que l'émergence de nouvelles façons de *faire famille* (Chambers, 2012; Jackson, 2015). Les études passées étaient basées sur la prémisse qu'il existerait un modèle unique qui permettrait d'expliquer et de comprendre l'ensemble des familles (Morgan, 2011). L'approche des pratiques familiales est née de ce positionnement critique de *la* famille ainsi que du désir de mettre davantage l'emphase sur le *faire* famille. La phrase célèbre de David Morgan, « *families are what families do* », illustre parfaitement la pensée du sociologue. On s'intéresse alors au quotidien des individus ainsi qu'à la diversité de pratiques qui caractérise leur vie familiale. Les travaux de David Morgan permettent de comprendre la vie familiale contemporaine sous un nouvel angle (Morgan, 1996), en mettant l'accent sur la fluidité, le processus ainsi que les dimensions quotidiennes du *faire famille* (Finch, 2007). Le mariage et la parenté ne sont plus les seuls éléments qui définissent les frontières de ce concept, mais elles sont également déterminées par les pratiques familiales (Morgan, 1996). Dans les dernières décennies, plusieurs chercheur.e.s ont démontré l'applicabilité de cette approche dans différents contextes, dont les familles recomposées (Pryor, 2014), les familles adoptives (Wissö et al., 2019; MacDonald, 2017) et les familles fondées par procréation assistée avec autrui (Nordqvist, 2017; Nordqvist et Smart, 2014).

L'approche des pratiques familiales nous amène à considérer les membres de la famille comme des acteurs qui construisent et déconstruisent au quotidien la signification des liens tant biologiques que sociaux (Morgan, 2011). Ce tournant des études familiales, initié par les écrits de Morgan, permet la reconnaissance des divers modèles familiaux contemporains, sans privilégier une façon d'être ou de *faire famille* au détriment d'une autre. Cette approche nous amène également à considérer l'importance tant des grands événements significatifs, que des rituels quotidiens plus anodins : « *family practices can be conducted when negotiating a mortgage, planning a vacation or protesting government cuts. On the other hand, everyday or routine activities that take place in the home can be seen through new pairs of glasses that make us think*

about their meaning » (Morgan, 2011, p.6). Ainsi, la famille est vue comme le produit des interactions entre ses membres et des expériences qui façonnent la vie familiale. Le sentiment d'appartenance à la famille est alors construit à partir des rituels, des traditions, des habitudes et des activités partagés au quotidien.

L'expression « *turning a house into a home* » est très évocatrice du rôle des pratiques familiales. Le niveau de proximité entre les individus d'une même famille est déterminé non seulement par l'espace physique qui sépare ses membres, mais également le niveau émotionnel (Bondi et al., 2016; Spencer et Pahl, 2006). L'intimité, la complicité et les conflits sont déterminants dans la création de relations significatives. De plus, les pratiques familiales sont circonscrites dans l'espace et le temps (Morgan, 2011). Traditionnellement, on réfléchissait à ces pratiques comme les actions et les interactions entre des membres d'une même famille au sein de leur domicile, durant des périodes où ils coexistent et interagissent ensemble. Pour sa part, Morgan (2011) énonce que les pratiques familiales s'actualisent au contraire dans différents contextes, et ce, même à l'extérieur du domicile familial. Effectivement, pour plusieurs personnes, les relations significatives s'étendent à d'autres foyers et dépassent tant les frontières géographiques que les liens de sang. Il est alors nécessaire de créer « *new and more complexe senses of family space* » (Morgan, 2011, p.6).

Enfin, les pratiques familiales sont créatrices de sens, car elles permettent de définir et/ou redéfinir continuellement la nature des relations au sein de la famille (Morgan, 2019). Chaque foyer est composé d'un amas de pratiques familiales quotidiennes, certaines individuelles, d'autres partagées par les différents membres de la famille (Borgstrom et al., 2019). Ces derniers mobilisent différentes stratégies collaboratives pour accommoder chaque personne et faire en sorte que les horaires de chacun coïncident ensemble. Ces stratégies permettent à la fois de créer et de renforcer des liens entre les individus d'un même nœud familial.

3.3 Pertinence des cadres théoriques

L'utilisation des deux cadres théoriques précédemment exposés, soit le système de parenté des sociétés euroaméricaines ainsi que l'approche des pratiques familiales, permettra de mieux comprendre et d'analyser les discours des enfants de femmes porteuses.

Le système de parenté des sociétés euroaméricaines apparaît particulièrement porteur comme cadre d'analyse puisqu'il permet de situer le contexte social dans lequel s'inscrivent la grossesse pour autrui ainsi que l'expérience des enfants de femmes porteuses rencontrés. Les écrits issus de la sociologie de la famille et de l'anthropologie de la parenté rapportés ci-haut mettent en évidence les « transformations et les changements qu'ont connus au fil du temps la filiation et la famille en contexte euroaméricain » (Chateauneuf, 2011, p. 120). Ils confrontent les aspects plus traditionnels de la parenté, tels que l'importance accordée aux liens génétiques, aux aspects plus innovateurs, comme une maternité divisée en séquences (le désir d'enfant, la conception, la gestation, l'accouchement et l'acte d'élever l'enfant) induite par l'arrivée des technologies de reproduction. La dualité entre les dimensions biologiques et sociales de la parenté représente ainsi une lentille d'observation pertinente (Gagné, 2017). Dans le cadre de cette étude, les représentations des liens familiaux des enfants seront étudiées à la lumière de ce cadre d'analyse. La compréhension de la parenté dans toute sa complexité est ainsi essentielle afin de comprendre et d'analyser en profondeur les discours des enfants participants.

Pour sa part, l'approche des pratiques familiales apparaît pertinente puisque plusieurs écrits démontrent que les enfants ont une façon flexible de réfléchir à la famille et aux liens familiaux qui diffère de la façon dont les adultes les réfléchissent (Brannen et al., 2000; Morrow, 1998; Smart et al., 2001). Tel que mentionné, on sait déjà que les enfants s'appuient sur différents critères pour représenter leurs relations familiales, telles que l'affectivité, la proximité, la quotidienneté des interactions ainsi que le caractère volontaire qui sous-tend la réflexion de l'enfant. Quelques études ont été menées auprès d'enfants afin d'explorer leur compréhension des rôles familiaux, et ce, dans différents contextes (Côté et al., 2019; Malmquist et al., 2013; Mason et Tipper, 2008; Tasker et Granville, 2011; Van Parys et al., 2015). À ce jour, il n'existe toutefois aucune étude qui s'est attardée précisément sur la façon dont les enfants de femmes porteuses conçoivent les liens familiaux et de parenté.

L'approche des pratiques familiales permet de rendre compte de l'unicité de l'expérience de chaque enfant et de mettre de l'avant la diversité de représentations familiales qui composent les discours des jeunes rencontrés (Morgan, 2011). Elle permet également de refléter la complexité

et l'ambiguïté qui caractérisent le récit familial des jeunes issus de familles non normatives, sans pourtant rendre leurs propos confus ou incompréhensibles. En effet, en mobilisant cette théorie, il est possible de réfléchir à la manière dont les enfants font sens de leurs relations ainsi que leur famille en termes de différentes couches de significations (McCarthy, 2012; Morgan, 2020). Une fois ces dernières juxtaposées, on peut ainsi saisir l'essence globale de l'expérience de la personne rencontrée, soit l'enfant de la femme porteuse dans le cadre de la présente étude. Enfin, en utilisant tant le système de parenté euroaméricain que l'approche des pratiques familiales, il est possible de rendre compte de manière fine du vécu complexe et ambivalent des enfants dans un contexte de procréation pour autrui (Côté et al., 2019; Côté, 2014; Côté et al., 2019). Ainsi, pour comprendre et analyser le discours de ces derniers, il faut à la fois considérer l'importance accordée à la connexion génétique dans les relations familiales, mais également aux pratiques familiales du quotidien qui permettent d'activer cette dernière (Côté, 2014).

Chapitre 4 : Cadre méthodologique

Ce chapitre décrit la stratégie méthodologique déployée dans le cadre de cette recherche. Une méthode qualitative a été privilégiée afin d’appréhender les expériences des participant·es. L’étude est de type exploratoire, car elle permet d’étudier et d’approfondir les connaissances entourant l’expérience des enfants de femmes porteuses, une réalité très circonscrite et peu documentée dans la littérature. Tout d’abord, le choix de l’approche préconisé est discuté, de même que les considérations éthiques prises en compte tout au long du projet de recherche. Puis, les procédures de recrutement et l’échantillon sont présentés. Les outils de mesure privilégiés ainsi que la procédure de collecte de données sont ensuite exposés. Par la suite, la procédure d’analyse, soit l’analyse thématique, est explicitée. Enfin, un portrait des familles ayant participé au projet de recherche est présenté.

4.1 Les procédures de recrutement

Le présent mémoire s’inscrit dans le cadre des travaux de la *Chaire de recherche du Canada sur la procréation pour autrui et les liens familiaux* dont la titulaire est la professeure Isabel Côté. Les travaux de la Chaire ont pour objectif de développer une compréhension globale et intégrative de la réalisation de projets parentaux à l’aide d’une tierce partie, qu’il s’agisse de donneurs ou de donneuses de gamètes et d’embryons ou des femmes porteuses. Le présent mémoire s’articule ainsi autour de données secondaires de l’un des projets de la Chaire, soit la recherche *La grossesse pour autrui de ma mère* qui vise à documenter l’expérience des enfants de femmes porteuses en contexte canadien. Comme le contexte juridique et social diffère d’une province à l’autre, seules les données récoltées auprès d’enfants et d’adolescent·es résidant dans la province du Québec ont été retenues à des fins d’analyse. De plus, en raison de la taille relativement petite de la population ciblée ainsi que des difficultés liées au niveau du processus de recrutement, aucun groupe d’âge n’a été précisé. Ainsi, tous les entretiens réalisés auprès de jeunes Québécois âgés de 5 à 18 ans ayant vécu la grossesse pour autrui de leur mère ont été retenus pour le mémoire

Avant d’amorcer le recrutement, des affiches ainsi que des vidéos explicatives ont été créées en français et en anglais (voir l’Annexe 3 et 4). Ces mesures ont été privilégiées pour attirer

l'attention des personnes concernées, fournir des informations globales claires sur la portée et le contexte de l'étude, communiquer les critères d'inclusion ainsi que les coordonnées de la chercheuse principale. Une fois les outils de recrutement développés, le processus de recrutement s'est échelonné sur onze mois, du début avril 2021 à la fin février 2022.

Trois stratégies ont été mobilisées pour rejoindre et recruter les participant·es. Tout d'abord, le professeur Kévin Lavoie, qui agit à titre de co-directeur de la présente recherche, a rencontré plusieurs femmes ayant porté un enfant pour le compte d'autrui dans le cadre de sa thèse de doctorat (Lavoie, 2019). Au moment de son étude, les femmes rencontrées ont été sondées sur leur potentiel intérêt à participer prochainement à d'autres projets de recherche, notamment en ce qui concerne leurs enfants. Les femmes ayant donné leur accord ultérieurement à participer à une prochaine étude ont ainsi été contactées pour inviter leurs enfants à participer à la présente étude. Cette stratégie nous a permis de recruter la majorité de notre échantillon francophone dans les premiers mois du processus de recrutement. De plus, en janvier 2021, nous avons fait appel à des agences privées de GPA localisées à travers le Canada. À la suite d'échanges courriel, certaines agences ont accepté de relayer l'affiche et le vidéo explicitant notre projet de recherche au sein de leurs médias (groupe Facebook, page Instagram, site internet et infolettre). Les mères ayant agi à titre de femmes porteuses au sein de leur organisation ont ainsi pu être informées de la teneur de notre étude ainsi que de nos coordonnées pour y participer. Enfin, nous avons procédé à la technique boule de neige (Mayer et Deslauriers, 2000), par laquelle les mères d'enfants rencontrés nous ont référé d'autres familles de femmes porteuses. Ces dernières ont également été invitées à partager l'affiche ainsi que la vidéo au sein de groupes sur les réseaux sociaux voués à la procréation pour autrui et aux réalités familiales. Ces groupes permettent notamment aux femmes porteuses d'échanger et de partager des informations en lien avec leur expérience, mais également de rentrer en contact et discuter avec des individus qui souhaitent fonder leur famille grâce à la gestation pour autrui. Étant donné la controverse entourant cette pratique, ces groupes de partage sont majoritairement privés, réservés aux personnes agissant à titre de femmes porteuses ainsi qu'aux personnes impliquées dans le projet de GPA, d'où l'importance de solliciter le soutien des femmes porteuses initialement rencontrées dans le cadre de l'étude de Lavoie (2019). Le mode de recrutement par le biais des réseaux sociaux est une stratégie qui a connu un succès important lors de précédentes recherches, notamment auprès de familles qui ont eu des enfants grâce à des tierces

reproductrices (Lavoie et Côté, 2018; Lavoie, 2019). Les directions de ce mémoire ayant déjà eu recours à ces réseaux socionumériques, ils ont également pu demander l'autorisation des administratrices des groupes dans lesquels ils faisaient partie pour publier les appels à participation.

Une fois que les femmes porteuses nous ont contactés pour manifester l'intérêt de leurs enfants à participer au projet de recherche, un premier courriel a été envoyé à ces dernières pour qu'elles puissent remplir en ligne un court formulaire sociodémographique (voir l'Annexe 5) ainsi qu'un formulaire de consentement pour la participation leurs enfants âgés de moins de 14 ans. Un lien internet dirigeant les parents aux formulaires sur la plateforme *LimeSurvey* a été partagé à cet effet. L'objectif du projet ainsi que la teneur de l'activité de recherche ont également été brièvement explicités lors de cette première prise de contact. Une fois les formulaires complétés, un rendez-vous téléphonique a été fixé avec les mères des enfants participants. Lors de cet appel, un retour a été fait à propos des différents éléments composant les formulaires, soit l'objet de la recherche, la nature de la participation de leurs enfants, l'utilisation des enregistrements vidéo lors des entretiens, les considérations éthiques quant à la confidentialité et au consentement ainsi que les informations sociodémographiques de l'enfant. De plus, l'activité de photoélicitation a été expliquée en détail à la femme porteuse, afin qu'elle puisse consentir à partager et envoyer une photo de leur grossesse pour autrui pour l'entretien. Enfin, une date de rencontre en vidéoconférence a été programmée, et ce, en respect des disponibilités de la famille.

4.2 L'échantillon

La saturation empirique est mobilisée par certain·es chercheur·es en recherche qualitative pour déterminer le nombre optimal de participant·es (Savoie-Zajc, 1996). Elle est atteinte quand « les données n'ajoutent aucune propriété nouvelle au concept » (Pires, 1997, p.66). De plus, un échantillon de convenance a été privilégié dans le cadre de ce mémoire. Différentes critiques ont été émises en ce qui a trait aux études qui privilégient ce type d'échantillon, telle que l'impossibilité de reproduire les résultats ou le manque de rigueur scientifique qui caractérise ces études (Moore, 2001). Toutefois, dans le cadre de ce mémoire, il est important de rappeler le devis exploratoire de l'étude et de spécifier que l'objectif est de recueillir une diversité de points de vue. Un échantillon de convenance permet notamment d'étudier des phénomènes plus rares ou inusités

ainsi que peu documentés dans la littérature (Gauthier et Bourgeois, 2016), telle que la gestation pour autrui. Par conséquent, la collecte de données a été arrêtée lorsque les familles ont cessé de manifester de l'intérêt à participer à l'étude, et ce, malgré plusieurs relances d'appels de participation espacées dans le temps. L'étudiante-chercheuse s'est également assurée de la qualité et de la richesse des entrevues réalisées avant de mettre fin au processus de recrutement.

Tous les jeunes âgés de 5 à 18 ans ayant vécu la-grossesse-s pour autrui de leur mère ont pu participer au projet de recherche. Grâce aux procédures de recrutement utilisées, 85 femmes porteuses nous ont contactés pour en apprendre davantage au sujet du projet de recherche. À la suite d'échanges par courriels et appels téléphoniques, 36 de ces femmes ont confirmé l'intérêt de leurs enfants à participer au projet de recherche. Comme mentionné précédemment, le corpus sur lequel se base le présent mémoire est constitué uniquement des familles résidant dans la province du Québec. Par conséquent, l'échantillon final de l'étude se compose de 7 familles, totalisant un nombre de 18 participant-es. Les outils de collecte de données ainsi que les questions d'entrevues ont été adaptés en fonction de l'âge des participant-es.

4.3 Les considérations éthiques

Afin de respecter l'intégrité et la dignité des enfants tout au long du processus de recherche, différentes considérations éthiques ont été mises en place. Tout d'abord, la proposition de recherche a été soumise au comité éthique de l'Université du Québec en Outaouais, afin de confirmer que la méthode de l'étude rencontrait les exigences en matière d'éthique. La recherche a reçu une certification éthique du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais (voir l'Annexe 1). De plus, le consentement libre et éclairé de la part des participant-es ou de leurs parents pour les jeunes âgés de moins de 14 ans a été obtenu à l'aide d'un formulaire à cet effet (voir l'Annexe 2). Ce dernier détaillait les buts et les objectifs de la recherche, les principaux thèmes abordés au cours de l'entrevue ainsi que les avantages et les inconvénients en regard de leur participation.

Pour recueillir l'assentiment des participant-es âgés de moins de 14 ans, des outils adaptés au groupe d'âge composant l'échantillon ont été développés en s'inspirant des meilleures pratiques développées à cet effet (Bray, 2007; Côté et al., 2018; Graham et al., 2013), et ce, pour optimiser

leur compréhension et s'assurer que les informations transmises sur la nature de leur participation soient adaptées à leurs réalités. Il est important de spécifier que l'assentiment des participant·e·s a été revalidé au cours de l'entretien, de telle manière que les enfants pouvaient se retirer à n'importe quel stade du processus de recherche, même si les parents ou d'autres personnes souhaitaient qu'ils participent. L'étudiante-chercheure ayant conduit les entretiens est également restée attentive à tous signes non verbaux de dissentiment pouvant être manifestés par l'enfant. Tout comportement d'agitation, d'inattention ou d'inconfort persistant dans le temps était interprété comme un retrait de l'assentiment du jeune, entraînant ainsi la fin de l'entrevue.

Pour la conduite des entretiens, il a été recommandé aux participant·es de choisir une pièce fermée dans leur résidence, et ce, afin d'assurer la confidentialité de leurs propos. En effet, lorsque leurs enfants assistent à des entretiens de recherche, certains parents ont tendance à vouloir exercer un certain degré de contrôle ainsi qu'à influencer les réponses données par leur enfant, biaisant ainsi la réponse de ce dernier et le déroulement de l'entretien (Hanafin et al., 2014). Nonobstant ce fait, il a aussi été démontré que la présence des parents peut également être rassurante pour l'enfant, facilitant ainsi la création d'un sentiment d'aise avec le chercheur et renforçant la coopération tout au long de l'entrevue (Hill, 2005). Dans la cadre de la présente étude, la majorité des enfants rencontrés ont préféré faire l'entrevue dans une pièce commune de la maison, telle que la salle à manger ou le salon. Quelques jeunes du groupe d'âge 5-7 ans (n= 2), ainsi que certains âgés de 8 à 13 ans (n= 3), ont également clairement manifesté le besoin de faire l'entrevue aux côtés de leur mère. L'étudiante-chercheure a pris le temps de discuter de cette décision avec l'enfant, en lui expliquant qu'il serait impossible d'assurer la confidentialité de ses propos ainsi qu'en s'assurant qu'il était à l'aise de partager son vécu devant un ou des membres de sa famille. À la suite des explications de l'étudiante-chercheure, tous les jeunes concernés ont acquiescé avoir compris la notion de perte de confidentialité et ont souhaité procéder à l'entretien. Durant l'entrevue, plusieurs jeunes ont ainsi interagi avec des membres de leur famille ou posé des questions à l'un de leurs parents pour détailler leur discours.

Tout au long des entretiens, l'étudiante-chercheure s'est aussi engagée à faire preuve d'une grande sensibilité en regard de tous signes d'inconfort ou de détresse qui pourraient être manifestés par les participant·e·s. Au cours de la collecte de données, il est survenu une situation où l'un des

enfants rencontrés a manifesté des signes de détresse, caractérisée par une absence de réponses aux questions posées, un détournement du regard ainsi que des pleurs. En collaboration avec la mère de l'enfant, une intervention a été faite pour s'assurer du bien-être de ce dernier ainsi que de son désir de continuer l'entretien. Des ressources pour obtenir du soutien ont également été proposées.

Au regard de la gestion des données de l'étude, les dossiers contenant les enregistrements (audios et vidéos), les comptes-rendus d'entrevues ainsi que les coordonnées des participant·es ont été protégés par des mots de passe et ont été entreposés sur le serveur sécurisé de l'Université du Québec en Outaouais. À la suite du premier contact avec la personne participante, un code a été généré pour préserver son anonymat. Dans l'éventualité où des analyses ultérieures seraient effectuées ou que des articles seraient publiés en lien avec les données collectées dans le cadre de cette étude, seuls les codes des participant·e-s seront accessibles. À la suite du dépôt final du mémoire, les enregistrements seront supprimés.

Pour finir, les enfants ainsi que leurs parents ont été informés de la façon dont les données recueillies seront utilisées, soit à la fois pour la rédaction du présent mémoire, mais également dans l'écriture d'articles scientifiques ou encore dans le cadre de communications lors de colloques. Afin de les remercier de leur contribution, l'étudiante-chercheure s'est engagée à produire un document qui rend compte des résultats de l'étude dans les mois qui suivront le dépôt final du mémoire. Le format du document ainsi que le niveau de langage privilégié seront adaptés au groupe d'âge de la population à l'étude (5 à 18 ans); l'objectif étant de rendre les résultats accessibles à tous.

4.4 L'approche centrée sur l'enfant

4.4.1 Les fondements de l'approche

Pour le présent mémoire, l'approche centrée sur l'enfant est apparue comme évidente pour comprendre comment les enfants conçoivent la grossesse pour autrui de leur mère. Ancrée dans la sociologie de l'enfance, cette approche est une posture épistémologique qui considère l'enfant comme une personne à part entière pouvant discuter des situations le concernant (Greene et Hill, 2005). Dans les dernières décennies, un nouvel intérêt pour l'expérience et les perspectives des enfants au sein des sciences sociales a été alimenté par l'adhésion de plus en plus importante de

chercheur·es à cette perspective morale et politique au regard de la position des enfants dans le monde (Toros et al., 2013).

Ainsi, c'est vers la fin du 20^e siècle qu'un mouvement pour les droits de l'enfant a pris de l'ampleur et que la Convention des Nations Unies s'est prononcée sur les droits des enfants (Race et O'Keefe, 2017). La Convention énonce clairement que chaque enfant a droit à l'autodétermination, la dignité, au respect ainsi qu'au droit de prendre des décisions éclairées. Les enfants doivent être encouragés à participer à des initiatives qui les concernent et des moyens doivent être mis à leur disposition afin qu'ils puissent partager leurs opinions au vu de problématiques qui les affectent (Mason et Fattore, 2005). Avec l'adoption de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant (1989), pour la première fois, nous avons conceptualisé l'enfant comme une personne légale qui a le droit de participer aux prises de décisions qui concernent son bien-être (Mason et Hood, 2011). Depuis, on observe une augmentation du nombre de recherches privilégiant une approche centrée sur l'enfant (Due et al., 2014 ; Race et O'Keefe, 2017). Le présent mémoire s'inscrit dans cette mouvance.

4.4.2 Les caractéristiques de l'approche

Selon l'approche centrée sur l'enfant, ce dernier est l'expert de sa situation (Edmond, 2006). Pour obtenir des données représentatives, il est ainsi essentiel d'explorer les réalités vécues par les jeunes à partir de leurs propres perceptions ainsi qu'à travers leurs comportements au sein de leur environnement (Edmond, 2006) puisqu'ils sont considérés comme des acteurs réflexifs capables de participer à la construction des savoirs (Race et O'Keefe, 2017). Bien évidemment, la période développementale doit être prise en considération, de telle sorte qu'un enfant de 4 ans n'aura pas la même capacité de participer à un projet de recherche qu'un adolescent.

Dans le cadre de l'approche centrée sur l'enfant, le·la chercheur·e est mis·e dans une position inhabituelle (Fargas-Malet et al., 2010; Race et O'Keefe, 2017). En effet, les adultes occupent normalement une position d'autorité et de pouvoir sur les enfants. Dans une recherche qui privilégie une telle approche, les chercheur·es doivent s'en distancer et faire l'effort de comprendre et d'analyser le récit de l'enfant dans son contexte (Canosa et al., 2018). En d'autres termes, il faut représenter les réalités des enfants le plus fidèlement possible, en mettant de l'avant le sens qu'ils donnent à leur propre réalité et non la manière dont les chercheurs adultes interprètent leurs discours (Qvortrup et

al., 1994). Aussi, en tant que chercheur·e, il est important de reconnaître que le pouvoir n'est pas réparti équitablement (Morrow, 2008 ; Race et O'Keefe, 2017). En privilégiant une approche centrée sur l'enfant, il faut reconnaître les pouvoirs que nous possédons en tant qu'adulte, les exercer intelligemment, ainsi que de manière transparente et bienveillante (Côté et al., 2018). Par ailleurs, au même titre que les adultes, les enfants ont droit à leur vie privée. Par conséquent, dans le cadre d'un projet de recherche, il est nécessaire de respecter la confidentialité de leurs données et de s'assurer que les informations concernant les jeunes soient partagées uniquement dans l'éventualité où ils représenteraient un danger pour eux-mêmes ou pour autrui.

Pour finir, l'application de cette approche génère plusieurs retombées positives pour les jeunes. Effectivement, lorsque les enfants croient que leurs opinions et points de vue seront entendus et pris en considération, cela vient renforcer leur sentiment d'autodétermination ainsi que leur confiance en soi (Kellet, 2009). Aussi, cela nous permet de venir valider les informations recueillies auprès des adultes (Gervais et al., 2018). Ultimement, l'approche centrée sur l'enfant permet d'enrichir nos connaissances et de mieux comprendre les réalités enfantines (Rosenberg et Bart, 2016 ; Race et O'Keefe, 2017).

4.5 La collecte de données

Dans le cadre de cette recherche, deux volets distincts ont été déployés pour la collecte de données. Le premier volet repose sur la photoélicitation, une activité d'étayage menée en début d'entretien. Le deuxième volet consiste en des entretiens individuels semi-dirigés, offrant un espace privilégié pour approfondir le vécu des jeunes. La section qui suit permet de mettre en évidence les caractéristiques distinctives de chaque outil et la manière dont ils ont été adaptés et actualisés pour répondre aux besoins spécifiques de cette recherche.

4.5.1 La photoélicitation comme activité d'étayage

Dans le cadre de cette étude, la photo-élicitation a été mobilisée comme activité d'étayage en début d'entretien auprès des jeunes participant·es. Cette technique consiste à générer ainsi qu'à utiliser des éléments visuels en lien avec un objectif de recherche (Harper, 2000; Darbyshire *et al.*, 2005; Hogan, 2012; Bates *et al.*, 2017). Ces éléments peuvent prendre différentes formes, telles que des photographies, des peintures ou même des vidéos.

Par le biais de l'activité, les chercheur·es tentent de comprendre les émotions, les sentiments ainsi que les pensées des participant·e·s en lien avec le sujet d'étude (Bates et al., 2017). Les émotions suscitées par l'activité de photoélicitation ainsi que les informations partagées par les participant·e·s ne correspondent pas nécessairement ni exclusivement aux propos communiqués lors d'une entrevue traditionnelle (Bignante, 2010; Docket et al., 2017). Il est ainsi possible de trianguler les différentes sources d'informations afin d'amener de nouveaux angles à la recherche (Bignante, 2010). Bien que la photo ne représente pas une vérité en soi, elle est utilisée par les chercheur·es pour questionner les participant·e·s et leur permettre de partager leur expérience d'une façon unique (Clark-Ibanez, 2004). L'objectif de ce médium n'est pas d'analyser les images ou de les conceptualiser comme une description définitive du phénomène à l'étude, mais plutôt d'encourager et d'informer le déroulement de la conversation entre les participant·e·s et les chercheur·e·s (Ponizovsky-Bergelson et al., 2019). En effet, les participant·es ont tendance à comprendre les photos par rapport à leur expérience personnelle; ils utilisent ces dernières pour appuyer leur récit personnel. Diverses interprétations peuvent découler d'une même image, et ce, en fonction de la personne qui la regarde ainsi que du contexte dans lequel la photo a été prise (Clark-Ibanez, 2004).

Dans le cadre de cette étude, l'activité de photoélicitation s'est déroulée en deux temps. En premier lieu, les enfants ont été amenés à regarder des photos prises lors de la grossesse pour autrui de leur mère afin de sélectionner la photo qu'ils souhaitent partager au moment de l'entretien. Une lettre adressée aux participant·es (voir l'Annexe 6), explicitant clairement l'objectif de l'activité ainsi que leurs responsabilités dans le cadre de cette dernière, a été envoyée aux familles au préalable de la rencontre (Bugos et al., 2014; Torre et Murphy, 2015). Il était attendu que les mères accompagnent leurs enfants dans ce processus de sélection et que des discussions émergent au sein de la dyade mère-enfant, permettant ainsi à ce dernier de commencer à réfléchir à cet évènement. Dans le cadre de l'étude, on observe trois éléments qui caractérisent l'ensemble des visuels partagés par les jeunes participant·es. Certains enfants ont partagé une photo d'eux-mêmes, prise lors d'un moment significatif de la grossesse pour autrui, telle que la première rencontre avec l'enfant issu de la GPA. D'autres ont sélectionné une photo de leur mère prise durant sa grossesse; certaines révélant le visage et l'identité de leur mère, d'autres plus anonymes. Enfin, deux

participant·es de l'étude ont partagé une photo de leur mère enceinte prise aux côtés des parents d'intention.

Dans un second temps, en début d'entretien, le jeune a raconté l'histoire qui se cache derrière la photo ainsi que les émotions et pensées rattachées à l'évènement en question. Le récit du jeune a également permis de mettre en lumière le contexte dans lequel la photo a été prise, soit le lieu, le moment ainsi que les personnes identifiées. Un ensemble de questions ouvertes, intégrées au guide d'entrevue, a permis d'aborder la photographie et d'encourager la narration (Bugos et al., 2014). Des formulations telles que « *Raconte-moi; Que se passe-t-il dans la photographie; Quelle est l'histoire qui se cache derrière cette image* » ont été mobilisées afin d'amener les participant·es à parler librement de l'évènement en question, sans les diriger dans leurs réponses. En fonction du discours du jeune, des questions de relance ont été posées pour l'amener à développer la manière dont il se représente la grossesse pour autrui de sa mère, sa famille ainsi que les liens qui l'unissent aux différents acteurs impliqués ou issus du projet parental.

Auprès d'une population enfantine, l'utilisation d'éléments visuels permet d'éliciter plus aisément les souvenirs, les représentations symboliques ainsi que les émotions rattachées à un évènement de vie (Kantrowitz-Gordon et Vandermause, 2016; Glaw et al., 2017). Effectivement, ce médium permet au jeune d'accéder plus facilement à l'information encodée quant à une situation ainsi que de la partager en détail sous forme de narratif de vie significatif, et ce, particulièrement en ce qui a trait à un évènement complexe tel que la grossesse pour autrui de sa mère (Bates et al., 2017; Glaw et al., 2017). Concrètement, l'activité de photoélicitation a mené les jeunes participant·es à aborder des éléments de leur expérience qui étaient couverts par le guide d'entrevue. Toutefois, il est possible que l'activité de photoélicitation ait permis aux enfants de partager un récit plus détaillé, ayant alors la possibilité de s'appuyer sur un élément visuel pour développer leur discours.

Dans un autre ordre d'idées, l'utilisation de la photographie a permis aux jeunes de discuter plus facilement de la grossesse pour autrui de leur mère, un évènement qui mobilise des concepts plus abstraits. Effectivement, pour certains enfants et adolescent·es, le langage verbal et écrit peut être limitatif, ce qui affecte le sentiment d'actualisation des jeunes lors de l'entretien et peut limiter

le type de questions que les chercheur·e·s peuvent explorer (Epstein et al., 2006; Smith et al., 2017). Par ailleurs, l'activité a permis de garder les jeunes attentifs et engagés dans le projet ainsi que dans l'entretien, un enjeu important dans la recherche auprès des enfants et des adolescent·es (Cappelo, 2005). Enfin, les activités ludiques, telles que le dessin ou la prise de photographies, permettent de faciliter la création d'un rapport d'aise et de confiance entre les participant·e·s et les chercheur·es. (Clark-Ibanez, 2004; Bates et al., 2017). En ce qui a trait à la présente étude, l'utilisation du médium de la photo a permis d'atténuer la gêne occasionnée par les entretiens pour certains jeunes. Effectivement, les enfants et adolescent·e·s ont pu se concentrer sur un élément tangible et ainsi discuter plus aisément de leur réalité.

4.5.2 L'entrevue semi-dirigée

L'expérience des enfants de femmes porteuses a été recueillie par le biais d'entrevues semi-dirigées d'une durée approximative de 40 à 45 minutes. L'objectif de cette technique est de recueillir des informations en vue de comprendre la signification de la grossesse pour autrui vécue par les participant·e·s (Fortin et Gagnon, 2016). Plus spécifiquement, les jeunes sont questionnés sur différents thèmes préalablement établis en lien avec la question et les objectifs de recherche, permettant d'explorer leurs sentiments et leurs pensées au sujet de leur expérience (Fortin et Gagnon, 2016). La recherche a démontré que les enfants ont les aptitudes nécessaires pour formuler des opinions qui leur sont propres, et ce, concernant différents enjeux (Irwin et Johnson, 2005; Race et O'Keefe, 2017). L'entrevue constitue notamment « une des voies les plus productives de la recherche pour saisir les pensées et les émotions » (p. 81) des enfants à l'égard d'eux-mêmes et de leur environnement (Boutin, 1997).

Néanmoins, le contexte dans lequel est conduit l'entrevue peut avoir une incidence sur la propension des jeunes de discuter de leur expérience (Clark, 2010) et il est ainsi recommandé de mener des entrevues dans un environnement familier (Côté et al., 2020). En raison du contexte de pandémie, les données ont été recueillies à distances via un logiciel de visioconférence (*Zoom*). Ainsi, les enfants ont participé à l'entretien à partir de leur domicile respectif, soit un endroit familier dans lequel ils se sentent plus confortables de discuter d'enjeux sensibles. L'entretien a pris la forme d'une conversation, guidée par le rythme du jeune et le contenu unique de l'échange avec ce dernier.

En outre, lors d'entrevues menées auprès de jeunes, il est recommandé d'éviter les questions fermées et d'utiliser des questions ouvertes (Fleer et Li, 2016). En effet, les questions fermées peuvent renforcer le sentiment qu'il existe une bonne ou une mauvaise réponse, ce qui peut freiner le processus réflexif de certains enfants (Fleer et Li, 2016). Les questions ouvertes et les encouragements peuvent transformer l'entrevue en dialogue, confirmer la légitimité du point de vue des enfants ainsi que favoriser l'élaboration de réponses développées et pertinentes (Fleer et Li, 2016). De plus, les questions doivent être courtes, neutres, clairement énoncées et ne contenir qu'une seule idée (Fortin et Gagnon, 2016). Le guide d'entrevue a été conçu en conformité avec ces recommandations.

Avant d'amorcer la collecte de données, le guide d'entrevue (voir l'Annexe 7) a été testé auprès de jeunes enfants de l'entourage de l'étudiante-chercheuse, et ce, pour valider tant la formulation des questions que la longueur de l'entretien. Certaines questions se sont avérées trop complexes, d'autres manquaient de précision. Par exemple, la question « Comment t'es-tu senti-e durant la grossesse pour autrui de ta mère? » ne permettait pas de recueillir des informations en profondeur auprès des jeunes. En contextualisant la question ainsi qu'en ajoutant des éléments de relance, il a alors été possible pour les jeunes de détailler et nuancer leur discours. Différentes améliorations ont ainsi été apportées à la structure des questions et des méthodes projectives ont également été privilégiées. Le guide d'entrevue a été construit de manière itérative, c'est-à-dire qu'il a été bonifié à différents moments au cours de la collecte de données. Ultimement, les questions du guide ont été organisées autour de trois grands thèmes, soit (1) la grossesse pour autrui de la mère, (2) la naissance du bébé ainsi que (3) la remise de l'enfant aux parents d'intention. Ces derniers ont été sélectionnés, car ils permettent de rendre compte de l'ensemble de l'expérience vécue par l'enfant. Lors de l'entretien, le-la jeune a été questionné.e sur son expérience ainsi que son ressenti en regard de ces trois moments qui caractérisent la grossesse pour autrui de sa mère.

4.5.3 Le déroulement des entretiens

À la suite de la connexion des deux parties sur la plateforme de visioconférence zoom, l'étudiante-chercheuse a pris un temps pour se présenter et faire connaissance avec le-la jeune. Un rappel des objectifs du projet de recherche et de la teneur de la rencontre a également été

brièvement effectué. Enfin, lorsque la mère était présente en début d'entretien, l'étudiante-chercheuse prenait le temps de discuter avec cette dernière et de la remercier d'avoir accepté de partager une photo prise lors de sa grossesse pour autrui pour la réalisation de l'activité de photo-élicitation.

Une fois l'enfant installé dans une pièce du domicile et l'enregistrement débuté, la procédure d'assentiment ou de consentement a été réalisée par la chercheuse. Pour ce qui est des jeunes âgés de plus de 14 ans, un lien internet a été envoyé par l'entremise de l'espace pour converser de la plateforme *zoom*, pour que le-la jeune puisse compléter le formulaire de consentement en ligne sur la plateforme *LimeSurvey*. Durant la lecture et la complétion du formulaire, l'étudiante-chercheuse a accompagné le-la participant·e en mettant l'emphase sur les éléments importants du document ainsi qu'en répondant aux questions de ce dernier. En ce qui concerne les jeunes âgés de moins de 14 ans, l'étudiante-chercheuse a effectué la procédure d'assentiment en partageant à l'écran le PowerPoint créé à cet effet (voir l'Annexe 8) ainsi qu'en utilisant le verbatim rédigé préalablement pour ne pas omettre d'éléments (voir l'Annexe 9)

Une fois la procédure d'assentiment ou de consentement complétée, l'activité de photoélicitation a été réalisée. Après avoir partagé à l'écran la photo sélectionnée par l'enfant, l'étudiante-chercheuse a posé une série de questions ouvertes permettant à l'enfant de partager son vécu. Une fois l'activité brise-glace terminée, l'étudiante-chercheuse a administré le guide d'entrevue qui est composé de questions ouvertes, menant l'enfant à parler de lui-même des éléments qu'il juge primordiaux. En fonction des réponses des participant·es, des questions de relance ont été posées. Certains jeunes ont répondu de manière succincte, alors que d'autres ont adopté un discours plus détaillé. De plus, le récit de certains jeunes était davantage empreint d'une tonalité émotionnelle, et ce, en fonction du vécu et de la personnalité de chacun. À l'occasion, les enfants rencontrés ont mentionné ne plus se souvenir de certains éléments ou n'être pas en mesure de répondre aux questions posées. D'autres fois, les questions ont été suivies d'un moment de silence, témoignant d'un moment de réflexion chez l'enfant face à des questions plus surprenantes, ambiguës ou complexes.

Un souci particulier a été accordé à la juste reddition du vécu des jeunes. Lorsque certains éléments du discours des jeunes étaient ambigus ou peu développés, des clarifications ont été demandées auprès de ces derniers afin de valider le sens de leur propos ou pour les amener à préciser leur pensée. Les entrevues ont été enregistrées via la plateforme zoom, produisant ainsi un enregistrement audio et vidéo. À la suite de l'entretien, l'étudiante-chercheuse a tenu un journal de bord pour prendre en notes les éléments qui caractérisent l'entrevue de l'enfant, notamment pour noter les émotions suscitées par les questions ainsi que les réflexions qui ont découlées des échanges avec l'enfant.

4.6 L'analyse thématique comme stratégie d'analyse

Afin de dégager du sens derrière les propos tenus par les participant·es rencontrés dans le cadre de cette étude, le matériel recueilli lors des entretiens a été analysé à l'aide d'une analyse thématique de type inductif. Nonobstant le fait qu'il est impossible pour un chercheur de se détacher complètement de ses engagements théoriques et épistémologiques, des efforts ont été déployés pour faire émerger les thèmes fréquents ou significatifs inhérents aux données brutes (Blais et Martineau, 2006). Bien qu'il n'existe actuellement aucun consensus sur la manière de l'effectuer, ce processus d'analyse consiste globalement à organiser les données de sorte à identifier des thèmes récurrents dans les discours des participant·es (Braun et Clark, 2006). Pour ce mémoire, la méthode développée par Braun et Clark (2006) a été privilégiée, permettant d'identifier, d'analyser et de répertorier les thèmes émergents issus de la collecte de données. Cette méthode qui s'articule en six étapes s'est avérée pertinente pour cerner l'essence de l'expérience des enfants de femmes porteuses rencontrés (Braun et Clark, 2006).

Une fois la collecte de données terminée, les entrevues ont été intégralement retranscrites, puis transposées dans le logiciel d'analyse de données Nvivo en vue de procéder à la codification des données. Ce logiciel permet d'organiser, de visualiser et d'analyser facilement les données, afin de mettre en lumière les éléments significatifs des propos des participant·e·s (Nvivo, 2023). Une première lecture flottante des transcriptions a permis de commencer à repérer des tendances au sein des données. Ces éléments ont alors été notés dans un document Word, permettant de visualiser globalement les données intéressantes qui ressortent des entrevues.

Par la suite, chaque transcription a été révisée en détail afin de catégoriser les extraits de verbatim sous différents codes; les codes représentant des éléments significatifs du discours des jeunes regroupés sous une même unité de sens. Par exemple, l'extrait « *Alors, elle a décidé de le faire et lui donner un bébé. Parce que c'est poche que tout le monde peut avoir des bébés, mais pas elle* » a été regroupé sous le code « Motivation de porter un enfant pour autrui ». L'objectif de cette deuxième étape a été de coder le plus d'extraits possible afin d'optimiser le processus d'analyse des données. Tous les aspects intéressants des discours des jeunes en lien avec la question de recherche et les objectifs d'études ont été traités et mobilisés.

L'objectif de la troisième étape de l'analyse thématique a été de regrouper les codes sous des thèmes plus généraux. Braun et Clark (2006) définissent le thème comme: « *an important aspect about the data in relation to the research question and represents some level of patterned response or meaning within the data set.* » (p.82). Ce processus a également permis de définir brièvement les thèmes et d'exclure certains codes jugés superflus ou inadéquats. La quatrième étape a représenté une phase critique du processus, car elle a permis de porter un jugement sur les thèmes élaborés. Deux critères définis par Patton (1990) ont été mobilisés pour juger de l'adéquation de chaque thème, soit l'homogénéité interne ainsi que l'hétérogénéité externe. Le premier critère visait la révision des extraits de données codées. Ainsi, l'ensemble des extraits codés sous une même unité de sens ont été lus pour assurer que ces derniers formaient un groupe cohérent. Dans le cas contraire, un jugement critique était exercé pour déterminer si le thème devait être modifié ou si les extraits devaient être classifiés sous un différent thème plus approprié. Lors de leur élaboration, l'étudiante-chercheuse s'est assurée qu'ils soient mutuellement exclusifs, afin que chaque élément ne puisse se retrouver dans plus d'un thème. Elle s'est également souciée de leur cohérence théorique, soit l'adéquation entre ceux-ci et l'objet d'étude. Une fois l'homogénéité interne de la classification vérifiée, un processus similaire a été effectué auprès de l'ensemble des données. Par conséquent, pour assurer l'hétérogénéité externe des thèmes, ces derniers ont été confrontés à l'ensemble des données pour s'assurer que l'arbre de codification reflétait adéquatement les discours des jeunes dans leur ensemble.

Une fois l'arbre de codification finalisé, la cinquième étape du processus a été réalisée, soit la définition de l'essence de chaque thème et sous-thème, permettant de détailler l'objet d'intérêt de

chacun d'entre eux. La description de chaque thème était courte et univoque, afin d'éviter la présence de chevauchement entre les unités de sens. Pour garantir la stabilité du processus d'analyse et assurer l'uniformité de la codification des données, l'étudiante-chercheuse s'est basée sur la fiabilité diachronique, soit la constance et la stabilité temporelle de la catégorisation des éléments du discours des participant·es (Côté, 2012). Pour ce faire, certaines entrevues ont été choisies aléatoirement afin d'être codifiées à nouveau, permettant de juger de la constance du processus d'analyse. Les thèmes ont également été structurés sous une arborescence thématique. Pour finir, l'objectif de la dernière et sixième étape du processus a été de faire la révision finale des différentes étapes du processus de codification des données ainsi que de produire les rapports formatés de l'analyse grâce au logiciel Nvivo. À partir de ces derniers, il a été possible de rédiger les résultats qui se dégagent des données.

La grille finale (voir l'Annexe 10) résultant du processus d'analyse thématique des données s'articule autour de 3 thèmes principaux. Le premier thème *la grossesse pour autrui* regroupe trois sous-thèmes, soit (1) *la compréhension*, (2) *les questionnements* ainsi que (3) *les motivations*. Tout d'abord, le sous-thème « *la compréhension* » se définit comme étant tous les propos de l'enfant qui réfèrent à sa compréhension de la gestation pour autrui; l'annonce du projet parental au sein de la cellule familiale ainsi que la réaction initiale de l'enfant face à cette annonce. Pour ce qui est du sous-thème « *les questionnements* », on retrouve tous les éléments mentionnés par les jeunes en ce qui a trait des questions qu'ils se posent ou qu'il s'est posé par le passé en lien avec la gestation pour autrui ou le projet parental conduit par sa mère. L'absence de questionnement ainsi que les réponses fournies par l'entourage de l'enfant sont également codées à cet endroit. Puis, le troisième sous-thème « *les motivations* » réfère aux motivations de la mère d'agir à titre de femme porteuse pour une autre famille, tant celles inférées que celles relayées par la mère.

Le deuxième thème *le processus de gestation pour autrui* regroupe trois sous-thèmes, soit (1) *la grossesse*, (2) *l'accouchement* ainsi que (3) *la période post-accouchement*. Tout d'abord, le sous-thème « *la grossesse* » se définit comme tous les éléments factuels, émotifs ou relationnels partagés par l'enfant durant la période de grossesse, en ce qui a trait aux parents d'intention, à l'enfant issu de la GPA, la mère de l'enfant, son second parent, la fratrie ainsi qu'aux personnes de son entourage. Pour ce qui est du sous-thème « *l'accouchement* », on retrouve tous les éléments

factuels, émotifs ou relationnels partagés par l'enfant durant la période de l'accouchement ou dans les moments qui ont immédiatement suivi la naissance, en ce qui a trait aux parents d'intention, à l'enfant issu de la GPA, la mère de l'enfant, son second parent, la fratrie ainsi qu'aux personnes de son entourage. Puis, le sous-thème « *la période post-accouchement* » réfère aux éléments factuels, émotifs ou relationnels partagés par l'enfant durant la période post-accouchement, en ce qui a trait aux parents d'intention, à l'enfant issu de la GPA, la mère de l'enfant, son second parent, la fratrie ainsi qu'aux personnes de son entourage

Enfin, le troisième thème *les représentations* regroupe deux sous-thèmes, soit (1) *le concept de la famille* ainsi que (2) *les liens*. Dans la catégorie classificatoire « *le concept de la famille* », on retrouve tous les éléments mentionnés par les jeunes en ce qui a trait leur compréhension du concept large de la famille, des relations familiales et de ce qui fait famille. Pour sa part, le sous-thème « *les liens* » se définit comme étant tous les éléments qui réfèrent à la compréhension du jeune quant aux liens qui l'unissent à l'enfant né par GPA ainsi qu'aux parents d'intention.

4.7 Caractéristiques des familles participant·e·s

4.7.1 Caractéristiques des mères des participant·e·s

Au moment de l'entretien, l'âge des sept mères se situait entre 34 ans et 46 ans pour une moyenne de 40 ans. Les familles participantes habitaient dans différentes régions du Québec, soit l'Outaouais, Laval, les Laurentides, Montréal et la Capitale-Nationale.

Pour ce qui est de la situation professionnelle, cinq femmes travaillaient à temps plein, une était travailleuse autonome et une était en congé parental. Le revenu personnel moyen des femmes se situait à 38 000\$, avec une variation allant de 14 000\$ à 79 000\$.

Sur la question de l'orientation sexuelle, cinq étaient hétérosexuelles, une pansexuelle et une lesbienne. Quant à leur statut conjugal au moment de la collecte de données, deux vivaient en union libre, deux étaient célibataires, deux mariées et 1 séparée.

Les mères de l'échantillon ont effectué un total de 17 grossesses pour autrui. Sept enfants sont nés d'une GPA génétique, alors que dans les autres cas, les ovules provenaient de donneuses ou des mères d'intention (n = 8 grossesses pour autrui). Douze GPA ont été effectuées en contexte national, c'est-à-dire que les parents d'intention sont des citoyens canadiens, et trois GPA avec des ressortissants étrangers. Nous manquons des informations pour deux des grossesses pour autrui recensées.

Tableau I. Caractéristiques sociodémographiques des mères des participant·e·s

Mères des participant·e·s (n = 7)	
Âge	
30-34 ans	1
35-39 ans	3
40-44 ans	2
45-49 ans	1
Orientation sexuelle	
Pansexuelle	1
Hétérosexuelle	5
Lesbienne	1
Statut conjugal	
Célibataire	2
Séparée	1
En couple	2
Mariée	2
Situation professionnelle	
En congé parental	1
En emploi	5
Travailleuse autonome	1
Revenu personnel	
Moins de 20 000\$	1
20 000 – 29 000\$	1
30 000 – 39 000\$	2
40 000 – 49 000\$	2
50 000 – 59 000\$	0
60 000 – 69 000\$	0
70 000 – 79 000\$	1
Nombre de grossesse·s pour autrui	
1	2
2	2
3	2
4	0
5	1

4.7.2 Caractéristiques des participant·es

L'échantillon est composé de 18 participant·es faisant partie de sept fratries. Les enfants rencontrés sont âgés de 7 à 18 ans au moment de l'entretien, pour une moyenne de 11 ans. Parmi les jeunes rencontrés, on recense treize filles et cinq garçons. Tous et toutes sont francophones, de nationalité canadienne et résident dans la province du Québec.

Tableau II. Caractéristiques sociodémographiques des participant·es

	Pseudonyme	Genre	Participant·es (n = 18)	
			Âge (au moment de l'entrevue)	Âge (au moment de la dernière GPA de leur mère)
1	Valérie	Fille	7 ans	3 ans
2	Charlie	Fille	7 ans	6 ans
3	Mélodie	Fille	7 ans	6 ans
4	Clara	Fille	7 ans	6 ans
5	Charlotte	Fille	8 ans	7 ans
6	Aurélie	Fille	9 ans	8 ans
7	Coralie	Fille	9 ans	8 an
8	Mathieu	Garçon	10 ans	7 ans
9	William	Garçon	11 ans	8 ans
10	Emma	Fille	11 ans	8 ans
11	Juliette	Fille	11 ans	10 ans
12	Céleste	Fille	12 ans	11 ans
13	Gabriel	Garçon	12 ans	9 ans
14	Raphaël	Garçon	13 ans	12 ans
15	Camilla	Fille	13 ans	12 ans
16	Sofia	Fille	14 ans	13 ans
17	Béatrice	Fille	14 ans	13 ans
18	Benjamin	Garçon	18 ans	17 ans

Chapitre 5 : Résultats

Ce chapitre présente les résultats tirés de l'analyse thématique des entrevues réalisées auprès des enfants de femmes porteuses. L'analyse du discours des jeunes permet de mettre en lumière leur expérience subjective au regard du processus de gestation pour autrui dans lequel leur mère s'est engagée. Les résultats présentés dans ce chapitre sont divisés en 3 thèmes. Le premier thème aborde l'expérience des jeunes quant aux différents moments significatifs du processus de GPA de leur mère, soit l'annonce du projet de GPA, le vécu de la grossesse, ainsi que l'accouchement. Le second thème concerne la manière dont les enfants de femmes porteuses discutent de la GPA avec les personnes qui les entourent. Le troisième thème porte sur les liens créés et maintenus avec l'enfant issu de la GPA ainsi que les parents d'intention, tant pendant qu'à la suite de la grossesse pour autrui. Pour préserver l'anonymat des jeunes rencontrés, un nom fictif a été attribué à chaque participant·e et toutes informations susceptibles d'identifier la personne ont été modifiées, sans compromettre la teneur de leur parole.

5.1 L'expérience du processus de GPA de leur mère

Il est possible de découper le processus de GPA en trois grands moments significatifs : (1) l'annonce du projet de GPA, (2) la grossesse pour autrui de la mère et (3) la naissance de l'enfant porté pour autrui. Il importe de s'attarder à toutes ces étapes du processus de GPA, car elles sont révélatrices d'éléments clés de leur récit, tout comme des émotions qui ont fluctué chez les jeunes au fil du processus. Cette section des résultats permet ainsi de mettre en lumière les éléments factuels, émotionnels et relationnels qui caractérisent le vécu des participant·es lors de la GPA de leur mère.

5.1.1 L'annonce du projet de GPA

La littérature existante au sujet de l'expérience des femmes porteuses met de l'avant leur désir d'informer leurs enfants très tôt dans le processus de la teneur du projet de GPA, mais également leur motivation d'agir à tel titre. Cette transparence et ce besoin d'instaurer un dialogue avec les membres de la famille se reflètent dans le discours des jeunes rencontrés qui sont à même de discuter de leur compréhension du processus de GPA, ainsi que des raisons qui ont poussé leur

mère à porter un enfant pour une autre famille. Bien que la majorité des jeunes ne soit pas en mesure de se souvenir du moment précis où ils ont été informés du projet de GPA, la facilité avec laquelle ils discutent de cet événement met de l'avant l'importance de la gestation pour autrui dans les discussions familiales. Les enfants semblent être inclus dans la démarche et préparés quant aux différentes étapes du processus de gestation pour autrui.

5.1.1.1 Compréhension des motivations de leur mère

Tous les enfants de femmes porteuses rencontrés dans le cadre de l'étude comprennent en quoi consiste un projet de GPA et la majorité d'entre eux sont à même d'expliquer les motivations sous-jacentes au rôle endossé par leur mère. Lorsque l'on prend l'ensemble du discours des jeunes, trois éléments précis ressortent, soit 1) le plaisir que leur mère éprouve à être enceinte, (2) son désir de revivre l'expérience de la grossesse ainsi que (3) son aspiration à aider les autres. Effectivement, plusieurs des jeunes discutent également du fait que leur mère a vécu de très belles grossesses auparavant et de son souhait de répéter cette expérience positive, et ce, sans agrandir leur propre famille. Clara (7 ans) explique :

Elle voulait avoir un bébé dans son ventre. Elle aime ça porter un bébé. (Clara, 7 ans)

De plus, ils discutent de l'envie de leur mère d'aider les personnes à connaître le bonheur d'être parents, que ce soient des amis ou des couples qu'ils ont rencontrés par l'entremise d'agences de GPA ou de réseaux socionumériques. Les jeunes sont conscients du fort désir des parents d'intention d'avoir un enfant et du souhait de leur mère d'agir comme une facilitatrice pour y arriver. Peu importe le lien qui unit leur mère aux parents d'intention, les jeunes mettent l'emphase sur les relations entre les acteurs. Ils parlent du désir de leur mère d'offrir le cadeau de la parentalité à d'autres personnes.

Je pense qu'elle voulait juste être gentille et accomplir le rêve d'autres personnes. (William, 11 ans)

Parfois, tu veux tellement un enfant, mais tu ne l'as pas et tu y penses toujours. Tu voudrais vraiment en avoir un. (...) Ma maman a essayé d'aider les autres et d'être vraiment très gentille, parce que c'est comme un cadeau pour eux. (Mélodie, 7 ans)

5.1.1.2 Compréhension du processus de GPA

Le processus de gestation pour autrui est pour plusieurs parents un déclencheur de discussions entourant la sexualité humaine et la procréation assistée, ces derniers ayant le souci d'inculquer une compréhension claire du processus et de préparer leurs enfants à toutes les étapes de la grossesse pour autrui. Toutefois, il n'existe aucun guide qui explicite la manière d'aborder ce sujet, les éléments à partager ainsi que la temporalité pour le faire, ce qui fait en sorte que les enfants de femmes porteuses n'ont pas tous la même compréhension du processus de GPA. À travers les discours des participant·es, on comprend néanmoins qu'un dialogue était souvent instauré entre les enfants et la mère, permettant aux jeunes de combler des trous dans le récit et se construire une représentation claire du projet de GPA.

Plusieurs jeunes rencontrés nous ont partagés s'être questionnés sur certains aspects plus complexes et abstraits entourant la GPA. En effet, alors que l'ensemble des jeunes arrive à avoir une compréhension globale du processus de GPA, certains ont peu, voire aucune connaissance en ce qui a trait au processus médical qui sous-tend la procréation assistée. Bien que certains acquièrent des notions concernant la reproduction humaine au fil des ans, leurs connaissances à ce sujet demeurent rudimentaires. Gabriel (12 ans) partage :

Maman a fait ça avec Stéphane [le père d'intention] ? Je pensais que c'était ça au début. J'ai posé la question à ma mère et elle m'a dit que non. (Gabriel, 12 ans)

Le jeune pensait que le processus de procréation se passait par l'entremise d'une relation sexuelle entre sa mère et le père d'intention. Son questionnement a mené à une conversation entre la mère et l'ensemble de la fratrie pour éclaircir la nature du processus de GPA. Cette situation met de l'avant le fait qu'il ne faut pas concevoir l'annonce du projet de GPA comme un moment temporellement précis, mais davantage comme un ensemble de discussions espacées dans le temps où différents éléments du projet de la GPA ont été abordés et où les questionnements des jeunes ont été répondus au fur et à mesure qu'ils apparaissaient. C'est ce qu'explique Camilla, 13 ans :

C'est qu'à chaque fois que je posais des questions, ma mère me répondait. Donc, je sais un peu tout ce sur quoi je me questionnais. (Camilla, 13 ans)

Pour ce qui est des jeunes plus âgés de l'échantillon, on constate que les adolescent·es sont souvent capables d'expliquer en détail le processus de GPA. Comme explicité dans un précédent chapitre, le processus de GPA peut s'actualiser de différentes manières. En effet, les parents d'intention et la femme porteuse peuvent transiter par les cliniques de fertilité ou réaliser le processus de manière artisanale à la maison. Pour sa part, Benjamin (18 ans) est en mesure de nous expliquer la procédure d'insémination artificielle vécue par sa mère :

Il mélange un sperme avec un ovule, je pense. Ils le font congeler et plus tard, lorsque c'est le temps du processus, il l'implante avec une longue seringue. (Benjamin, 18 ans)

D'autres participant·es ont également été à même de discuter de la manière dont le bébé a été conçu, mais aussi de l'entente de GPA et de la provenance des gamètes. On constate que les termes employés par les jeunes pour discuter du processus varient en fonction de l'âge des participant·es, les enfants plus jeunes étant plus portés à utiliser un langage familier ainsi que des formulations imagées pour expliciter leur compréhension. C'est ainsi que Valérie (7 ans) explique le processus de fécondation in vitro :

La maman du bébé avait la cellule, mais pas la poche. Alors ils ont transféré la cellule dans le ventre de ma mère. Ils ont mis la petite cellule pour qu'elle porte le bébé. (Valérie, 7 ans)

5.1.2 La grossesse

La grossesse pour autrui concerne bien évidemment la femme ainsi que les parents d'intention, mais elle a également des impacts sur les acteurs qui gravitent autour de ces derniers, notamment les enfants de la femme porteuse qui sont confrontés quotidiennement à cette grossesse. Dans l'imaginaire collectif, la GPA est souvent réfléchi en termes d'accouchement et de remise de l'enfant aux parents d'intention. Pourtant, avant d'en arriver à son dénouement, ce processus englobe une série de moments qui s'échelonnent sur plusieurs mois. Dans le cadre de l'activité de photo-élicitation, les jeunes ont notamment partagé des images illustrant leur engagement à travers ce processus, telles que des séances photo pour annoncer le sexe du bébé, des clichés pris lors de voyages dans la ville des parents d'intention pour mieux les connaître, ainsi que des photos de fin de grossesse où ils peignaient le ventre pour célébrer l'arrivée du bébé. Bien

que plusieurs éléments positifs caractérisent le discours des jeunes à ce sujet, cela ne veut pas dire que les enfants et adolescent-es ne posent pas un regard nuancé sur la GPA ou qu'ils n'expérimentent pas certaines difficultés en lien avec la grossesse. On constate que les expériences des enfants de femmes porteuses s'inscrivent sur un continuum. Certains ayant vécu positivement la grossesse pour autrui de leur mère. D'autres se situant au milieu du continuum, leur expérience étant à la fois teintée d'éléments positifs que de difficultés.

On comprend que les enfants de femmes porteuses sont investis émotionnellement dans les grossesses pour autrui de leur mère, que ce soit par l'intérêt ou l'attachement qu'ils démontrent face à la grossesse, à l'enfant issu de la GPA ou aux parents d'intention. En outre, le discours des jeunes révèle qu'ils sont également engagés dans leur quotidien familial, de sorte à soutenir leur mère enceinte. En effet, certaines femmes porteuses rencontrent des complications médicales durant leur grossesse. Ces complications sont déconcertantes pour la famille de la femme porteuse, non seulement parce qu'elles constituent une menace pour la santé et la sécurité de cette dernière, mais aussi parce qu'elles entraînent souvent des répercussions dans le quotidien familial. Elles affectent notamment la capacité des femmes porteuses à participer à la vie de famille, particulièrement dans les cas où elles doivent être alitées. D'autre part, au-delà des complications médicales plus préoccupantes, les femmes porteuses, tout comme dans toute autre grossesse, peuvent être sujettes à la fatigue et aux nausées, les empêchant de fonctionner normalement. Certaines peuvent faire l'expérience de ces symptômes pendant plusieurs mois de la grossesse. La famille est donc mise à contribution et il incombe alors aux enfants de nouvelles tâches familiales, ce qui est vécu plus difficilement par certains :

Je devais tenir plus de sacs que d'habitude comme je t'ai dit tantôt. Plus m'occuper d'elle souvent. C'était quand même dur. (William, 11 ans)

Bien que quelques jeunes vivent plus difficilement cet ajout de responsabilités dans leur quotidien, ils comprennent également pourquoi ils sont davantage sollicités et ils sont heureux d'apporter leur aide :

Parce que j'avais plus de tâches à faire, j'avais plus de trucs. Ça m'a pris un peu de temps à m'habituer. C'était dérangement oui, mais c'est correct. C'était pour ma mère, j'imagine. (Raphaël, 13 ans)

Les jeunes sont ainsi engagés à la fois dans les activités du quotidien qu'au plan émotionnel pour soutenir leur mère pendant sa GPA. Ils soulignent être intéressés par l'évolution de la grossesse, cet intérêt se manifestant de différentes manières, notamment par le désir d'assister aux échographies du bébé.

C'était cool, je suis allé pour voir l'échographie alors je pouvais voir le bébé. (Benjamin, 18 ans)

Les participant·es sont aussi intéressé·es par le bébé en cours de grossesse. Ils expliquent leur excitation et leur impatience face à la naissance du bébé et l'occasion de le rencontrer pour la première fois, voir à qui il va ressembler ainsi qu'avoir l'occasion de le prendre dans leur bras. Juliette (11 ans), comme plusieurs autres jeunes, discute des moments où elle sentait le bébé à travers le ventre de sa mère. Elle se remémore avec émotions :

Je pouvais sentir le bébé. Je me sentais comme si je pouvais parler au bébé, même s'il ne me comprenait pas. Parfois il *kickait* et je me disais: « Ah, elle est fâchée! Ou je me faisais des petites histoires sur pourquoi elle faisait ça. (Juliette, 11 ans)

D'autre part, c'est plutôt la relation à la mère qui se transforme pendant la grossesse, 9 enfants témoignant fortement de leur sentiment de perte devant le fait de ne plus pouvoir avoir accès à tous ces petits gestes caractéristiques de la relation parents-enfant. On évoque notamment la capacité à jouer aux jeux habituels, à se câliner de la même manière qu'auparavant, ou à être porté le soir pour aller au lit. Ce sont toutes des actions que certaines mères doivent interrompre pendant la grossesse pour éviter tout risque de blessure, tant pour elles que pour le bébé. Valérie (7 ans) mentionne à plusieurs reprises durant l'entretien son ressenti face aux changements vécus en ce qui a trait aux contacts physiques avec sa mère durant la grossesse, en raison des inquiétudes de sa mère pour la santé du bébé.

J'ai pu donner des bisous, mais les câlins... quand j'allais me coucher, elle ne se couchait pas dans mon lit avec moi pour me donner des câlins. Elle faisait juste s'asseoir et je

devais m'asseoir aussi pour lui donner un câlin. C'était ça pour tout le temps. Je me sentais prisonnière de pas de câlins. (Valérie, 7 ans)

Par ailleurs, les femmes porteuses investissent beaucoup de leur temps dans le processus de GPA, que ce soit pour leurs nombreux rendez-vous médicaux, les contacts avec les parents d'intention ou tout autre engagement en lien avec la grossesse. Même dans le cas de grossesse et d'accouchement sans complication, le temps en famille de la femme porteuse est affecté. Certains jeunes discutent notamment de la perte de moments de qualité avec leur mère en raison du temps qu'elle doit investir dans le processus de gestation pour autrui.

Maman était plus souvent absente. Elle avait des échographies à faire et elle me manquait beaucoup dans ce temps-là. (Emma, 11 ans)

Sur le plan de la relation avec la mère, de la modification des habitudes du quotidien ainsi que la prise en charge de tâches supplémentaires, on constate que la grossesse pour autrui a un impact dans la vie des jeunes qui doivent alors s'adapter à cette nouvelle réalité. D'une certaine manière, les sacrifices demandés aux enfants représentent une preuve de leur engagement dans le processus de GPA.

On constate également que les informations partagées concernant la grossesse varient d'une famille à l'autre. Alors que certains parents font le choix de communiquer ouvertement avec leurs enfants tout au long du processus, d'autres jeunes ont été maintenus dans une relative ignorance pendant la grossesse de leur mère. Les discussions concernant le déroulement de la grossesse n'ont pas nécessairement lieu devant les enfants ou encore, les mères ne pensent pas que cela soit important de les en informer. Néanmoins, en l'absence d'informations et d'explications, les enfants et adolescent-es se font parfois des scénarios qui peuvent générer de l'anxiété. C'est particulièrement le cas pour l'un des jeunes rencontrés, dont la mère a connu des complications médicales pendant sa grossesse pour autrui. Les parents ne partageaient pas de détails de la situation avec leurs enfants, se contentant de leur dire de ne pas s'inquiéter, ce qui a suscité des inquiétudes chez le jeune:

Bien au début j'étais préoccupé un peu. Je pense que je me faisais des idées. (...) À un

moment, je pensais qu'elle allait mourir sincèrement. Je veux dire, ce n'était pas chaque jour. Parfois, je me le disais. (Raphaël, 13 ans)

Bien que certaines enfants et adolescent·es aient vécu des inquiétudes en cours de grossesse, il est important de préciser qu'elles n'ont pas perduré dans le temps. En effet, pour ceux qui ont vu leur mère traverser des complications médicales ou pour ceux qui appréhendaient qu'elles surviennent sans qu'elles se produisent, leurs inquiétudes se sont dissipées après la naissance du bébé.

5.1.3 L'accouchement

Durant les entretiens, il n'était pas rare que les enfants témoignent avec émotions de la fierté et de la joie qu'ils ont ressenties pour leur mère, du fait qu'elle a donné naissance à un bébé pour une autre famille. À ce sujet, William (11 ans) partage :

J'étais impressionné. Que ma mère ait fait un bébé. Je suis toujours impressionné.
(William, 11 ans)

Gabriel, âgé de 12 ans, perçoit également la grossesse pour autrui de sa mère comme un acte généreux. Il aborde avec douceur le rôle d'une femme porteuse et son impact positif sur les parents d'intention en déclarant :

Tu rends quelqu'un d'autre heureux. (Gabriel, 12 ans)

Lorsque questionnés au sujet de l'accouchement de leur mère, les participant·es sont à même de nous raconter ce moment dans les grandes lignes. À la suite de la naissance, plusieurs mères ont expliqué à leurs enfants comment s'est déroulée la naissance du bébé et les ont informés de leur état de santé ainsi que celui du bébé. Certains participant·es nous racontent ainsi globalement le récit de l'accouchement et se rappellent plus spécifiquement les anecdotes qui leur ont été racontées par des personnes présentes au moment de l'accouchement :

Bien j'étais avec ma grand-mère, j'étais à l'école et là je suis revenue. Et là ma grand-mère m'a dit « Hey! Ta mère est en train d'avoir le bébé! » et je lui ai répondu « Quoi? ». Elle a dit «Ta mère va envoyer plein, plein, plein de vidéos.». Je lui ai dit « Ok. ». La

journée suivante, j'ai vu plein de vidéos et de photos. [Rires] J'ai entendu plein d'histoires de ma mère. (Juliette, 11 ans)

Les jeunes se rappellent qui était aux côtés de leur mère durant l'accouchement et sont à même de se positionner dans le récit. Alors que la majorité des jeunes sont restés dans leur domicile avec une personne de leur entourage, quelques jeunes étaient présents à l'hôpital pour l'accouchement :

J'étais dans une autre salle, proche de maman. Dans une petite salle. J'étais avec mes frères, mes sœurs et mes grands-parents. (Valérie, 7 ans)

Cependant, aucun des participant·es n'étaient présents physiquement dans la salle d'accouchement. Quelques jeunes nous ont fait part de leur désir d'assister à la naissance, tout en soulignant qu'ils n'éprouvent aucune contrariété de ne pas y avoir participé. D'autres, au contraire, affirment clairement qu'ils ne voulaient pas être présents. Ce sont plutôt leur autre parent ainsi que les parents d'intention qui ont accompagné leur mère durant l'accouchement :

Les parents étaient présents, parce que je sais que ma mère aime ça quand les deux sont là. (Benjamin, 18 ans)

Pour plusieurs, ils se sentaient en confiance, car on leur avait déjà expliqué comment allait se dérouler l'accouchement. En effet, des discussions familiales ont permis à la mère d'expliquer l'accouchement à ses enfants et de les préparer à la séquence des événements à venir :

Bien je savais pas mal déjà comment un accouchement fonctionnait et dans ma tête, c'était pas mal la même chose. Ma mère allait à l'hôpital et je me disais qu'elle avait au moins un jour pour accoucher avec les contractions et tout. Après ça, ça se peut qu'elle reste très longtemps, ça se peut qu'elle ne reste même pas 2h là-bas et qu'elle revienne à la maison. (Sofia, 14 ans)

Toutefois, quelques jeunes n'ont pas été informés en amont de comment allait se passer la naissance ou ne se rappellent pas les discussions qui se sont déroulées à ce sujet au sein de leur famille. L'accouchement a ainsi été une source de stress et d'inquiétudes pour certains enfants et adolescent·es :

J'étais un peu stressée et je me demandais comment ça allait se passer. On se dépêchait, car j'avais peur qu'elle accouche dans l'auto je me disais « Oh! Mais si elle accouche dans l'auto? » et ma mère disait « Non! T'inquiète! Je ne vais pas accoucher dans l'auto là! On va aller te porter chez mamie. (Céleste, 12 ans)

On comprend que ce n'est qu'une fois l'enfant né et la mère de retour à la maison que les jeunes plus préoccupés par la situation relâchent leur vigilance à l'égard de la santé de leur mère. Le fait de ne pas savoir comment se déroulera l'accouchement par exemple est particulièrement anxiogène. Dans le cadre des entretiens, une jeune de l'étude a trouvé particulièrement difficile les questions entourant l'accouchement, suscitant de longs silences ainsi que des pleurs. Questionnée sur le contexte de l'accouchement, cette dernière nous confie qu'elle n'était pas présente au moment de l'accouchement et qu'elle a eu peu d'informations à ce moment-ci du processus :

Maman m'avait seulement dit qu'elle s'en allait quelque part pour avoir le bébé. (Coralie, 9 ans)

Comme pour une grossesse pour soi, le risque et l'incertitude façonnent les trajectoires d'accouchement des femmes porteuses, pouvant ainsi susciter des sentiments de peur, d'appréhension et de stress auprès des enfants concernés. Diverses complications médicales peuvent survenir, mettant à risque tant la santé du bébé que celle de la femme porteuse. Huit enfants de femmes porteuses rapportent avoir vécu des affects négatifs, tels que de la tristesse, du stress ou un sentiment de peur. Chloé (11 ans) explique notamment comment l'accouchement a généré de l'inquiétude et ce, d'autant plus que sa mère aurait pu décéder. Elle nous dit:

Vers la fin de la grossesse, ma mère a reçu un diagnostic de placenta prævia. Et je ne savais pas ce que c'était. Mais j'ai su plus tard que lorsqu'elle a eu le bébé, elle a failli mourir, et j'étais vraiment très nerveuse. Et ce sont juste de très mauvais jours pour ma mère. (Chloé, 11 ans)

Néanmoins, pour la plupart des enfants de femmes porteuses, la naissance du bébé a été somme toute un moment positif qu'ils ont bien vécu. En effet, plusieurs jeunes rapportent avoir eu hâte de revoir leur mère, mais surtout être excités et impatients à l'idée de rencontrer le bébé pour la première fois :

Heureuse. Bien j'avais hâte de voir... Curieuse je peux dire. De voir le bébé. (Charlie, 7 ans)

Pour d'autres participant·es, l'accouchement était également un signe de retour à la normale. Comme mentionné précédemment, la grossesse pour autrui a comme conséquence de transformer le quotidien de ces jeunes participant·es. L'accouchement marque alors pour certains jeunes la fin du processus et le retour à un quotidien normal :

Bien je me suis sentie heureuse parce qu'enfin elle pourrait plus bouger et elle serait plus en forme. Et aussi j'étais contente parce qu'elle avait un petit peu plus de temps pour nous. Elle n'avait pas d'autre chose à faire. (Aurélië, 9 ans)

5.1.4 Les relations familiales

Tous les membres de la famille de la femme porteuse sont amenés à s'engager dans le processus de la GPA, et ce, de différentes façons. En effet, de la même manière que les jeunes participant·es sont amenés à contribuer aux tâches quotidiennes, ainsi qu'à faire des sacrifices, les membres de leur fratrie et leur autre parent contribuent au fonctionnement familial et sont impliqués émotionnellement dans les grossesses pour autrui de la mère. Les enfants issus d'une même fratrie mentionnent ne pas discuter ensemble des éléments entourant le processus de GPA de leur mère, que ce soit leur compréhension du processus, les motivations de leur mère d'agir à ce titre ou même des impacts que ce projet parental peu potentiellement avoir dans leur vie. Ils ne ressentent pas le besoin de partager leur ressenti ou les événements qui marquent le processus de GPA. De plus, tous les participant·es rapportent que leurs relations avec leur autre parent ainsi que les membres de leur fratrie n'ont pas été affectées par la ou les grossesses pour autrui de leur mère. On constate effectivement que les éléments relationnels présents avant le processus de GPA, tels que la présence de conflits ou la bonne entente entre l'autre parent et l'enfant, demeurent inchangés.

Avec ma sœur c'est comme d'habitude, de la chicane, mais ce n'est pas différent de lorsque ma mère n'est pas enceinte. (Béatrice, 14 ans)

5.2 Discuter de la GPA avec autrui

Dans les dernières années, davantage de médias et d'équipes de recherche se sont intéressés au phénomène de la GPA. De plus en plus de gens sont ainsi au fait des projets de GPA ainsi que des débats qui les entourent. Cette pratique provoque une profonde curiosité au sein de la population, particulièrement auprès des personnes qui sont en contact avec des individus impliqués dans un projet de GPA ou leurs proches. Les enfants de femmes porteuses sont donc amenés dans leur quotidien à discuter des grossesses pour autrui de leur mère ainsi qu'à répondre à des questionnements de la part de leurs ami·es, de leur entourage ou même de personnes inconnues. Plusieurs jeunes rapportent qu'ils reprennent le récit raconté par leur mère pour expliquer la façon dont l'enfant issu de la GPA a été conçu ainsi que pour faire la distinction entre une mère et une femme porteuse, soit les deux aspects les plus souvent abordés par autrui. Les amis et les membres de la famille des jeunes semblent intéressés par différents aspects de la grossesse ainsi que de l'accouchement. La majorité des participant·es se disent à l'aise de parler de ce sujet.

Je leur racontais toute l'histoire, tout ce que je connaissais sur le sujet, mais je le racontais juste à mes ami·es, je ne le racontais pas à des personnes que je ne connais pas beaucoup.
(Emma, 11 ans)

Les personnes à qui ils décident de se confier semblent réagir positivement face à cette annonce et démontrent de la curiosité face au processus de GPA.

Mes profs étaient au courant. C'est eux qui me posaient des questions comme : « Est-ce qu'elle va bien? Est-ce que c'est une fille ou un garçon? C'est quoi son nom? ». Des trucs comme ça, ils n'étaient pas trop sur mes épaules. (Mathieu, 10 ans)

À la suite de l'accouchement, certains enfants apprécient tout particulièrement raconter le récit de la naissance, annoncer le prénom du bébé, discuter de la première rencontre avec ce dernier ainsi que montrer des photos.

Quand ma mère a accouché, mes ami·es disaient « Ah! Je veux voir des photos! Je veux voir des photos! ». Je leur disais « Woow! ». Pis là j'ai plein de photos parce que ma mère m'en a envoyé plein! Donc là j'envoie des photos. (Juliette, 11 ans)

Toutefois, bien que certains enfants discutent ouvertement du fait que leur mère agit à titre de femme porteuse, d'autres parlent rarement du projet de GPA et très peu de personnes sont au courant du rôle de leur mère.

« Pas vraiment de personne posait de questions, parce qu'ils ne le savaient pas. » (Valérie, 7 ans)

Lorsque ce sont des inconnus qui les abordent pour discuter de la grossesse de leur mère ou plus globalement de la GPA, certains enfants se montrent méfiants et réticents de partager des informations sur ce vécu qu'ils jugent personnel et relevant de la sphère privée. Certains jeunes refusent de discuter avec ces individus et préfèrent que leur mère réponde à tout questionnement qui porte à ce sujet.

Je te dirais juste qu'elle porte un bébé pour quelqu'un qui n'est pas capable d'avoir un bébé, mais la plupart du temps je dirais « T'es qui toi? Pourquoi est-ce que tu me demandes ça ? ». Ce n'est pas de tes affaires! Je ne te connais pas. Pourquoi je te donnerais l'information! Demande à ma mère toi-même! ». (Juliette, 11 ans)

D'autres participant·es préfèrent également feindre que l'enfant porté par leur mère fait partie de leur système familial, et ce, pour éviter d'avoir à expliquer en détail le processus de GPA ainsi que la nature des liens.

Bof! J'aurais fait comme si ça avait vraiment été mon frère. Je n'ai pas envie d'avoir une conversation avec une personne que je ne connais pas non plus. Ça ne me dérange pas d'aller dire allo à un inconnu, mais je n'irais pas avec ma vie privée et tout. (Raphaël, 13 ans)

En outre, le discours des jeunes met en lumière la grande ouverture que les enfants démontrent face à leurs pairs, comparé à une population adulte. En effet, ils semblent plus confortables de répondre aux questionnements venus de d'autres enfants ou adolescent·es.

Au parc, il y avait trois petites filles de l'âge de deux ans qui se balançaient. Elles ont dit : « regarde la fille toute seule là-bas » à leur maman. Elles ont demandé si elle pouvait aller la voir alors elles sont venues me voir. On a parlé, on est devenues amies. Ensuite, elles m'ont demandé qui était ma maman alors j'ai pointé ma maman. Elles m'ont demandé

pourquoi elle avait un gros ventre alors je leur ai dit pourquoi et j'ai expliqué comment elle portait le bébé d'une autre personne. (Valérie, 7 ans)

Enfin, lorsque les jeunes perçoivent que les questions sont intrusives ou déplacées, ils deviennent rapidement inconfortables et ils peinent à faire face à ce type de situation. Ils préfèrent lorsque les questions sont plus larges et exemptes de tout jugement personnel.

Peut-être ne pas me poser des questions du genre : « Ah! Est-ce que ta mère a couché avec lui? » [Rires] Des questions vraiment fortes. Ce serait mieux de dire « Ah! Comment ça fonctionne? » au lieu de dire « Est-ce qu'elle a couché avec le gars? (...) Je trouve qu'ils la trouvent un peu plus bizarre. Qu'il la juge. » (Camilla, 13 ans)

5.3 La création et le maintien des liens

Les enfants issus d'une gestation pour autrui ainsi que les parents d'intention font l'objet de nombreuses recherches, tout comme leur relation qu'ils entretiennent avec la femme porteuse. Plusieurs se questionnent sur la manière dont ces acteurs établissent et naviguent cette relation unique. Au même titre, il est intéressant de s'attarder à la manière dont les enfants de femmes porteuses s'inscrivent dans cette dynamique relationnelle et la façon dont ils se représentent les personnes qui font partie du processus de GPA. Plus spécifiquement, le discours des jeunes participant-es au sujet de la création et du maintien des liens avec les bébés issus de la GPA ainsi que les parents d'intention sera abordé, permettant de mettre en lumière le type de relation entretenue pendant la grossesse pour autrui ainsi qu'à la suite de l'accouchement.

5.3.1 Des liens qui se tissent graduellement

Parmi les éléments positifs qui marquent le vécu de la grossesse, on retrouve la création d'un lien positif avec les parents d'intention. Les propos des jeunes mettent en lumière le fait que certains parents viennent voir les femmes porteuses ainsi que leur famille de manière épisodique dans les mois de la grossesse pour assister aux rendez-vous de suivi médical ou pour apprendre à se connaître lorsque les familles respectives ne se côtoyaient pas au préalable. Les participant-es qui ont des contacts plus marqués avec les parents discutent positivement des moments passés avec eux et ils retirent différents gains de cette relation. En effet, ils ont la possibilité de créer de nouveaux liens qui les amènent à faire des activités ludiques qui nourrissent leur vie enfantine et ils peuvent créer des souvenirs marquants dans leur trame de vie. Béatrice (14 ans) nous explique

justement que sa mère a organisé un court séjour pour qu'elle et sa fratrie puissent aller passer quelques jours dans la ville de résidence des parents d'intention, permettant ainsi à tout le monde d'apprendre à se connaître et de créer des liens.

L'année dernière, on est allée à [ville ontarienne] pour passer du temps avec les papas. C'était le fun. (Béatrice, 14 ans)

Les contacts en personne ne sont pas toujours possibles en raison de la distance qui sépare la famille d'intention de celle de la femme porteuse. D'autres jeunes mentionnent avoir plutôt participé aux appels visioconférences au cours de la grossesse. Lorsque les parents d'intention sont déjà des amis ou des membres de la famille, les jeunes nous racontent qu'ils continuent de se voir lors d'activités organisées ou d'évènements importants tels que des anniversaires ou des fêtes nationales.

Ma sœur et moi on est allé dans le sous-sol et on a regardé des films pendant que ma mère parlait avec les parents. Puis, avec les enfants portés par ma mère, on faisait juste jouer avec les chiens. On s'en allait dans le sous-sol et on faisait nos affaires comme d'habitude! On jouait. (Raphaël, 13 ans)

5.3.2 La rencontre et le moment de séparation avec l'enfant issu de la GPA

Il est difficile de discuter séparément ou d'émettre une temporalité en ce qui a trait la première rencontre avec l'enfant issu de la GPA et le moment de séparation avec ce dernier, car il existe une multitude d'expériences. Effectivement, certains enfants ont eu l'occasion de rencontrer rapidement le bébé suite à la naissance, laquelle a été suivie directement de la séparation. Pour d'autres, ils n'ont pas eu l'occasion de voir le bébé avant plusieurs semaines, la séparation s'étant donc opérée dans leur esprit bien avant la première rencontre du fait du laps de temps s'étant écoulé. Il est donc difficile de faire le portrait d'une trame commune entre les récits des différentes fratries. Néanmoins, on observe quelques éléments communs qui croisent les expériences des participant·es quant à ces deux moments significatifs.

Pour ce qui est de la rencontre avec le bébé issu de la GPA, certains participant·es nous racontent qu'elle s'est déroulée à l'hôpital. Pour d'autres, ce moment significatif s'est passé dans

leur maison ou dans celle des parents d'intention. Plusieurs mentionnent avoir été content·es et excité·es de rencontrer le bébé pour la première fois. Gabriel (12 ans) nous raconte avec beaucoup de tendresse le moment où il a rencontré la petite fille portée par sa maman. Il nous dit:

J'étais comme, C'est tout chou. Je mettais mon doigt et elle n'arrêtait pas de le prendre avec sa petite main. Je trouvais ça cute. (Gabriel, 12 ans)

D'autres ne semblent pas faire de cas de cette rencontre. Leur réaction est plus neutre et indifférente. Ils rapportent ne pas être très intéressés par les enfants et les bébés, ou même parfois dégoûtés par certains aspects de l'accouchement. Béatrice (14 ans), a rencontré le bébé dans les moments qui ont suivi la naissance, dans la chambre de l'hôpital. Elle raconte avec un brin d'humour:

J'étais surprise. Je n'avais jamais vu un bébé plein de sang et tout. C'était un peu dégueu. (Béatrice, 14 ans)

En ce qui concerne le moment de séparation avec l'enfant, on imagine souvent que cette étape se fait immédiatement après l'accouchement, ce qui n'est pas nécessairement le cas. Comme les parents d'intention n'habitent généralement pas dans une proximité géographique avec la femme qui porte leur bébé, ils peuvent être amenés à se rapprocher de son lieu de résidence dans les jours, voire les semaines qui précèdent l'accouchement. Certains resteront aussi quelques semaines après l'accouchement, le temps de régulariser la situation avec le bébé.

Je pense que le bébé il est resté 4 semaines. C'était vraiment cool. (Juliette, 11 ans)

Après l'accouchement, certaines femmes porteuses sont également ouvertes à l'idée d'allaiter le bébé pour permettre à ce dernier de bénéficier des bienfaits du colostrum et du lait maternel. Tout dépendant de l'accord établi entre la femme et les parents d'intention, il arrive ainsi que le bébé demeure au domicile de la femme porteuse pendant une certaine période, comme ce fut le cas pour William (11 ans) :

Elle est arrivée chez mamie, et on est revenu à la maison avec le bébé. On l'a gardé dans la maison pendant quelques jours et après on est allé le donner aux deux amoureux. (William, 11 ans)

C'est à cette période plus ou moins longue que font référence les enfants lorsqu'ils parlent du moment de la séparation. La majorité des jeunes rapportent avoir vécu positivement ce moment.

J'étais excitée pour eux parce qu'ils ont attendu beaucoup d'années pour un bébé. Donc, c'était vraiment les voir d'être excités d'avoir un bébé. Ils étaient vraiment contents. (Juliette, 11 ans)

Il est difficile de discuter séparément ou d'émettre une temporalité en ce qui a trait la première rencontre avec l'enfant issu de la GPA et le moment de séparation avec ce dernier, car il existe une multitude d'expériences. Certains jeunes n'arrivent pas à expliquer quand ou comment ils ont appris cette information, comme si cet aspect faisait intrinsèquement partie du discours familial entourant la GPA.

Je me suis dit : « Tu l'as fait maman! » J'étais juste content parce que... je n'étais pas le plus attaché au monde à ce bébé-là. Ma mère nous avait dit que c'était pour eux, que ce n'était pas son bébé qu'elle donnait à eux, c'était vraiment leur bébé, mais dans son ventre. Juste parce que Julie ne pouvait pas. Alors, c'était déjà planifié que le bébé allait avec Julie et André alors il ne fallait pas s'attendre à ce que le bébé vienne chez nous. (...) Je comprenais, je savais qu'elle allait faire ça. C'est ça qu'elle avait planifié alors pourquoi elle ne le ferait pas. C'était un beau plan structuré. (Gabriel, 12 ans)

Cette séparation est perçue de manière plus définitive par les enfants quand les familles d'intention vivent dans d'autres provinces canadiennes ou pays. Les enfants sont conscients que les contacts seront moins fréquents et que le maintien des liens sera plus difficile, ce qui amène certains jeunes à vivre un mélange d'émotions.

J'étais triste qu'ils partent, mais contente qu'ils puissent retourner chez eux et voir leur famille. (Clara, 7 ans)

De plus, de nombreux jeunes mentionnent être heureux pour toutes les personnes concernées, que ce soit leur mère, les parents ou le bébé. Béatrice (14 ans) est contente que l'enfant ne réside pas dans son domicile :

Oui on en avait discuté en famille. Le bébé n'allait pas être avec nous. Il n'allait pas être là après l'accouchement. Ça ne me dérangeait pas, parce qu'entendre un bébé la nuit, je n'aime pas ça. (Béatrice, 14 ans)

Tandis que certains jeunes se réjouissent de ne pas avoir à faire face aux impacts négatifs d'un quotidien avec un nouveau-né, d'autres jeunes évoquent davantage leurs relations familiales et le ressenti de leur mère concernant le fait qu'elle ne souhaitait pas devenir parent à nouveau :

J'étais contente qu'il ne reste pas à la maison, parce que c'est déjà compliqué d'avoir quatre sœurs. [...] Un autre enfant... ouf ça l'aurait été trop. C'est déjà compliqué et ma mère non plus ne voulait pas avoir un autre bébé. À notre âge en ce moment elle trouve que c'est parfait. Elle trouve qu'on est autonome entre parenthèses. On est capable de s'occuper de soi-même. Le matin elle n'a pas tout le temps besoin de se réveiller parce qu'on pleure ou de donner des biberons à minuit et cinq et elle a des cernes en dessous des yeux. (Céleste, 12 ans)

Bien que la séparation avec l'enfant issu de la GPA soit vécue pour la majorité des participant-es positivement, cela ne veut pas dire que certains jeunes n'ont pas expérimenté des difficultés à ce moment-ci du processus, comme nous le raconte William (11 ans) :

Triste, mais en même temps pas trop triste parce que ce n'était pas mon bébé, mais il était vraiment mignon. Parce que parfois on avait du fun avec lui, on lui faisait plaisir. (William, 11 ans)

Le séparation avec le bébé amène le jeune à faire le deuil des moments privilégiés qu'il a passés avec ce dernier dans les jours qui ont suivi l'accouchement. Sofia (14 ans) exprime elle aussi avoir vécu de la tristesse en lien avec ce moment :

Bien bizarrement, ça ne fait pas de sens, mais j'étais un peu triste parce que je me disais « Ah! C'est fini. Le bébé je sais que je vais le voir, mais beaucoup moins. ». Mais aussi j'étais contente pour lui parce que je me disais « Maintenant il va pouvoir vivre avec sa famille. Il va pouvoir grandir. Il va pouvoir apprendre plein de choses. Ça va être ses parents. Sa vie commence. ». Je ne sais pas. (Sofia, 14 ans)

Toutefois, comme bien d'autres jeunes rencontrés dans le cadre de l'étude, elle nuance son ressenti en expliquant qu'elle éprouve également de la joie pour l'enfant et ses parents qui forment

désormais une famille. Tel que mentionné précédemment, la majorité des enfants comprennent que leur mère a porté un bébé pour une autre famille et qu'il est normal que ce dernier aille vivre avec ses parents dans son domicile.

5.3.3 Les contacts maintenus

Après la naissance de l'enfant, le type de contact que les familles entretiennent peut varier, que ce soit l'échange de lettres ou de photos une ou deux fois par an, des appels téléphoniques et par visioconférence ou même des activités et vacances familiales communes. Ainsi, les enfants de femmes porteuses grandissent souvent en connaissant l'enfant issu de la GPA. Dans le cadre de notre étude, tous les enfants rencontrés étaient en contact avec au moins l'un des enfants portés pour autrui par leur mère au moment où nous les avons interrogés. Les jeunes sont généralement satisfaits des contacts maintenus avec les familles d'intention. Pour certaines familles, ils s'avèrent que les contacts entre la famille de la femme porteuse et les parents d'intention dépassent les simples communications formelles en ce qui a trait l'évolution de la grossesse. En effet, une relation se forme entre la femme porteuse, la famille immédiate de cette dernière et les parents d'intention. Certaines rencontres se transforment en amitiés profondes, avec des contacts fréquents qui se poursuivent après la fin de la maternité de substitution. C'est ce qui s'est passé avec la famille d'Aurélie.

Bien on se voit l'été. Parfois, aux rencontres de Noël. Quelques fois par année. Bien on s'en va au parc, à la crèmerie. On fait des petites activités, on passe du temps ensemble.
(Aurélie, 9 ans)

La récurrence des contacts au cours de la grossesse varie d'une famille à l'autre, dépendant du type de relation entretenue, mais également de la localisation géographique des familles. Certaines familles maintiennent les liens principalement par le biais des réseaux sociaux ou lors d'appels téléphoniques et par visioconférence.

Oui, parfois dans des appels téléphones. Les deux amoureux nous appellent. Non, assez souvent au début, mais maintenant ils font juste se texter et envoyer des photos à maman.
(William, 11 ans)

D'autres se voient en personne de manière sporadique durant l'année lors d'activités ou de vacances familiales communes.

Ce n'est pas toujours planifié, ce n'est pas comme chaque année. C'est vraiment aléatoire. C'est si on a le temps, s'ils veulent, si on les invite. Habituellement, on essaie de les voir au moins une fois par année. (Gabriel, 12 ans)

Bien qu'ils mentionnent ne pas être affectés négativement par la fréquence des contacts maintenus, certains jeunes mentionnent le désir de se voir plus souvent. Béatrice (14 ans) raconte qu'elle aimerait beaucoup aller visiter l'enfant et ses parents :

Oui, j'aimerais vraiment ça le voir, le visiter. (Béatrice, 14 ans)

Toutefois, durant l'entretien, Béatrice nous explique que les parents d'intention ne souhaitent pas informer leur entourage du processus de gestation pour autrui ni intégrer la femme porteuse et sa famille dans leur vie familiale. Alors que l'adolescente est déçue de ce positionnement des parents d'intention quant au type de relation qu'ils souhaitent entretenir, d'autres jeunes ne font pas cas de cette absence de lien. Benjamin (18 ans) nous dit :

Pour vrai, ça ne me dérange pas. C'est aux parents de décider. Je ne peux rien dire là-dessus alors ça ne me dérange pas. (Benjamin, 18 ans)

5.4 Les représentations des liens

Pour des enfants qui s'inscrivent dans un modèle familial traditionnel, il peut sembler très facile de trouver des termes pour discuter des personnes qui font partie de son noyau familial. La gestation pour autrui introduit de nouvelles configurations qui amènent les jeunes à devoir faire sens d'une réalité où nous n'avons pas nécessairement de mots encore pour expliquer les liens qui nous unissent. Alors que les liens familiaux sont en pleine mutation due aux nombreuses avancées en ce qui a trait aux techniques de reproduction, comment les enfants de femmes porteuses font sens des liens qui les unissent aux différentes personnes impliquées dans le projet de GPA?

5.4.1 La GPA comme créatrice de liens familiaux

Dans notre échantillon, cinq jeunes ont utilisé des termes d'adresse semblables à ceux de la fratrie, tels que « demi-frère » ou « demi-sœur » ou des termes non conventionnels, tels que « belle-sœur », pour discuter de leur lien avec l'enfant issu de la GPA de leur mère. Certains participant·es positionnent ainsi l'enfant dans leur système familial, de façon élargie. Les parents de l'enfant ne sont pas en marge du système familial, mais en font partie. Néanmoins, seules trois jeunes de l'échantillon incluent les parents d'intention dans leur système familial. Pour Valérie (7 ans), les parents d'intention sont :

Une sorte de parent pour moi, parce que le bébé c'est comme ma petite sœur. Alors si c'est ma petite sœur, ses parents c'est comme un peu mes parents aussi. (Valérie, 7 ans)

Charlotte (8 ans) réfléchit davantage les liens qui l'unissent à ces personnes en termes de relations avunculaires, comme une tante ou un oncle :

Parce qu'on ne les voit pas assez souvent pour qu'ils soient ma tante ou mon oncle, mais on les voit assez souvent pour qu'on soit de belles-tantes et de beaux-oncles, disons. (Charlotte, 8 ans)

Elle explique également ses liens de parenté avec les parents d'intention en soulignant qu'ils participent à des événements importants tels que des anniversaires qui sont normalement réservés à des membres de la famille :

Parce que des amis d'habitude, on ne les invite pas à notre fête. Alors qu'eux, oui. (Charlotte, 8 ans)

Les termes familiaux utilisés par les jeunes sous-tendent ainsi une proximité affective ancrée dans le partage de moments significatifs. Enfin, pour Emma (11 ans), le fait d'inclure les parents de l'enfant porté par sa mère dans son réseau de parenté s'explique uniquement par le lien qui les unit avec l'enfant qu'elle considère comme faisant partie de sa famille :

C'est une sorte de parent pour moi. (...) Parce que ce sont les amis de ma mère et les parents de ma genre de demi-sœur. (Emma, 11 ans)

5.4.2 La GPA comme une aide à la procréation

La majorité des participant·es de l'étude, soit 12 jeunes, conçoivent que la GPA est une aide à la procréation et n'utilisent pas, conséquemment, des termes de parenté pour décrire leur relation avec l'enfant issu de la GPA et ses parents. Pour plusieurs jeunes, la relation est expliquée de manière factuelle :

C'est une petite fille, que ma mère a portée. Elle est bonne en vélo. (Mathieu, 10 ans)

Certains enfants de femmes porteuses ont décrit l'enfant issu de la GPA en utilisant leur lien avec leur mère ou avec les parents d'intention, par exemple « l'enfant que ma mère a porté » ou « l'enfant des parents », ou en utilisant simplement le nom de l'enfant. Pour la majorité des participant·es, il est intéressant de noter qu'il n'y a pas de distinction claire dans le type de terminologie utilisée par les enfants de femmes porteuses traditionnelles ou gestationnelles. Seul Raphaël (13 ans) mobilise la génétique pour distinguer le type de lien qui l'unit aux enfants portés par sa mère :

Mais Léon et Henri ce n'était pas l'ovule de ma mère. Alors je ne les considère pas comme mes demi-frères. (Raphaël, 13 ans)

Alors qu'il considère les enfants issus des mêmes ovules comme ses « demi-frères », il fait la distinction pour ce qui est des GPA dites gestationnelles. D'autres jeunes de l'étude considèrent davantage que les enfants portés par leur mère comme des amis. Charlie (7 ans) est l'une de ces jeunes qui nuancent toutefois la force de cette amitié vis-à-vis les différents enfants portés par sa mère en fonction du temps passé ensemble :

Je vois Élora et Manuel comme des meilleurs amis, parce qu'on fait des activités. Zachary c'est mon ami, pas mon meilleur, parce que je l'ai juste vu une fois dans ma vie. (Charlie, 7 ans)

5.4.3 Les représentations du concept de la famille

Nous avons demandé à tous les participant·es de nous définir le concept de la famille. Chaque jeune a été en mesure de fournir sa propre définition, mobilisant ainsi différentes

représentations de ce concept. Pour l'un des participant-es, les liens du sang définissent qui fait partie de son cercle familial :

Je pense que je dirais que mes parents sont nés par les parents de mon père. Ceux qui ont fait naître ma mamie et mon papi sont dans ma famille. [...] Tous ceux qui ont fait naître des personnes avant moi font partis de ma famille. (William, 11 ans)

Cette perspective souligne l'importance des liens biologiques dans la définition de la famille et met en évidence la notion de filiation. Pour cinq autres participant-es, la proximité affective entre les membres de la famille est l'élément principal utilisé pour définir ce concept :

Pour la plupart des familles, c'est des gens que tu connais très bien. Parfois tu as des sœurs et des frères. C'est habituellement des gens qui t'aiment, qui sont là pour toi, qui s'amuse avec toi. (Emma, 11 ans)

De l'amour. Les parents qui se sont aimés et qui ont eu des enfants. Une famille, ce n'est pas obligé d'avoir des enfants. Ça peut aussi être juste le père et la mère. S'ils ne veulent pas nécessairement d'enfant, ça fonctionne quand même. (Gabriel, 12 ans)

Deux jeunes participantes ont également évoqué la prise en charge et les soins dispensés au sein de la famille. Charlotte (8 ans) nomme les ingrédients nécessaires à la fabrication d'une famille, notamment la responsabilité des parents de répondre aux besoins de leurs enfants :

L'amour. On a besoin d'une mère ou d'un père. On a besoin de s'amuser. On a besoin d'aller s'acheter de la bouffe. On a besoin d'argent. (Charlotte, 8 ans)

Enfin, un dernier élément mentionné par plusieurs jeunes est le « vivre-ensemble », c'est-à-dire la cohabitation entre les membres d'une même famille :

Ce sont des enfants et des parents qui vivent ensemble. (Clara, 7 ans)

Ce sont des personnes de ton entourage, mais qui sont toujours avec toi. La majorité du temps. (Aurore, 9 ans)

Cette dimension met en évidence l'importance de la vie quotidienne partagée et des interactions régulières au sein de la famille, soulignant l'idée de partage d'un espace commun et d'une routine familiale.

Chapitre 6 : Discussion

Le présent chapitre situe les résultats obtenus au sein du paysage scientifique, les contextualisant avec des travaux empiriques. L'analyse des discours recueillis auprès des jeunes avait pour but de répondre à l'objectif général de ce mémoire, à savoir explorer l'expérience subjective des enfants de femmes porteuses au regard du processus de gestation pour autrui dans lequel leur mère s'était engagée. De manière plus précise, cette étude visait (1) à documenter les liens et les représentations des enfants envers les divers acteurs du projet parental, à savoir leur mère, les parents d'intention et l'enfant né par GPA; (2) à comprendre comment les enfants de femmes porteuses expliquent et vivent la grossesse pour autrui de leur mère; ainsi (3) qu'à explorer les émotions éprouvées par ces enfants face au projet de GPA de leur mère.

Les résultats obtenus contribuent à la compréhension non seulement de la perception des jeunes du projet de gestation pour autrui de leur mère, mais aussi à l'analyse détaillée de leur expérience émotionnelle et factuelle tout au long du processus, de la conception du bébé jusqu'aux contacts après la remise de l'enfant aux parents d'intention. Étant donné la nature exploratoire de la recherche et en accord avec les objectifs visés par l'analyse thématique (Braun et Clarke, 2021a), l'interprétation des résultats se concentre principalement sur les implications sociales liées à l'objet d'étude, plutôt que sur l'expérience individuelle des participant·es.

Ce chapitre est structuré en quatre parties. Dans un premier temps, il documente les liens entretenus par les enfants de femmes porteuses à l'égard des différents acteurs du projet parental, à savoir leur mère, les parents d'intention et l'enfant né par GPA. Cette section met en évidence l'utilité d'adopter à la fois la perspective du système de parenté euro-américain et l'approche du faire famille pour donner du sens à l'expérience des jeunes et à leurs représentations des acteurs. La deuxième section aborde les différentes manières dont les enfants de femmes porteuses s'engagent dans le projet de GPA. Une troisième section rend compte de leur compréhension du processus de GPA et de la manière dont ils en discutent avec autrui. Ensuite, une quatrième section met en lumière la gamme complexe d'émotions éprouvées par ces enfants face au projet de GPA de leur mère. Enfin, la cinquième et sixième sections abordent les limites et les apports de l'étude, ainsi que les implications pour la pratique.

6.1 Des liens empreints de significations et de nuances

La gestation pour autrui se révèle être un processus profondément relationnel, s'étirant sur plusieurs mois, voire des années. Les études menées auprès de femmes porteuses et de parents d'intention en contexte occidental mettent en lumière le développement de liens significatifs entre les acteurs impliqués dans le projet de gestation pour autrui (Imrie et Jadva, 2014; Blake et al., 2014; Lavoie et Côté, 2023). Le discours des jeunes participant·es résonne de manière significative avec les récits partagés par les femmes porteuses et les parents d'intention dans la littérature. Certains enfants de femmes porteuses, intimement témoins de l'évolution de ce processus, développent une relation de proximité avec les parents d'intention et les enfants issus des GPA, marquant ainsi une expansion des liens significatifs. Ainsi, on observe une convergence entre les expériences des différents acteurs concernés, soulignant l'importance des connexions émotionnelles et des perspectives partagées dans le cadre de la gestation pour autrui.

Il est intéressant de noter que la plupart des relations tissées entre la famille de la femme porteuse et celle des parents d'intention ne s'interrompt pas nécessairement une fois la grossesse terminée (Yee et al., 2019). Une étude conduite au Royaume-Uni et portant sur 42 couples ayant eu des enfants par gestation pour autrui démontre que près de deux tiers de ces couples maintenaient des contacts réguliers avec la femme porteuse au cours de la première année suivant la naissance, même si la fréquence des contacts diminue avec le temps et qu'ils varient d'une famille à l'autre (MacCallum et al., 2003). On constate que le désir des femmes porteuses de continuer à faire partie de la vie des parents d'intention et de l'enfant issu de la GPA résonne également dans le désir de leurs propres enfants de maintenir ce lien. Ainsi, dans une autre étude conduite par Jadva et Imrie (2014) et portant cette fois sur 36 enfants de femmes porteuses, il est démontré que les contacts sont maintenus dans plus de la moitié des cas. Notre étude n'est pas en reste puisque la majorité des participant·es affirment avoir toujours des contacts avec l'enfant porté par leur mère et sa famille.

Dans la plupart des études qui ont examiné les interactions entre la mère porteuse et les parents d'intention, il a été observé que les contacts étaient généralement harmonieux et réguliers, à la fois pendant la grossesse et après la naissance (Jadva et al., 2003 ; Imrie et Jadva, 2014; Yee et al., 2019). Au fil du temps, bien que la fréquence des contacts à tendance à diminuer, la qualité de la

relation semble rester stable, même après une décennie (Jadva et al., 2012, 2015). Dans notre recherche, tout comme dans les études précédentes, nous constatons que la période à laquelle la GPA de la mère porteuse a eu lieu, que ce soit quelques mois ou quelques années auparavant, n'a aucun impact sur la qualité des liens entretenus avec la famille d'intention. Pour ceux et celles qui ont établi des liens significatifs et positifs, ces relations semblent perdurer.

La distance géographique entre le domicile de la femme porteuse et celui des parents d'intention semble être un des facteurs qui explique le manque ou la faible fréquence des contacts pour certains de nos participants. En particulier dans le contexte de la GPA internationale, les jeunes mentionnent les difficultés liées à l'organisation de rencontres en personne, en raison à la fois des coûts et de logistique impliquée.

Les représentations des liens des enfants de femmes porteuses vis-à-vis de l'enfant issu de GPA ainsi que des parents d'intention sont marqués par des nuances intéressantes, révélant la complexité de cette dynamique relationnelle. Dans son ouvrage intitulé *Birthing a mother*, l'anthropologue Elly Teman (2010, p. 7) mentionne: « *Surrogacy constructs, deconstructs, and reshapes the boundaries of the body, relationships, and meanings of motherhood and family, producing new women with new social and cultural identities.* » Cette présente étude met en lumière que ce remaniement de la signification des liens s'opère également chez les enfants de femmes porteuses. Certains jeunes utilisent des mots de parenté tels que frère/sœur ou cousins/cousines. Par extension, les parents de l'enfant se voient qualifier d'oncle ou de tante. On peut alors se questionner sur quels éléments s'appuient les enfants qui ont recours à ces termes, puisque cela ne diverge pas en fonction du type de GPA effectué par la mère. Ainsi, pour certains jeunes, les mots employés semblent trouver leur explication dans l'acte même de porter l'enfant et d'être enceinte, la grossesse agissant comme un catalyseur de liens de filiation, plutôt que le fait qu'il existe des liens génétiques entre eux et les enfants portés par leur mère.

Cette manière de percevoir les liens trouve des échos dans les expériences d'autres jeunes et adultes engagés dans diverses méthodes de procréation assistée, où les liens collatéraux semblent revêtir une importance particulière. La littérature scientifique offre notamment des informations sur la façon dont les personnes issues de dons de sperme conçoivent à la fois les autres personnes

issues du même donneur et le donneur lui-même (Allen et al., 2011; Blyth, 2012; Golberg et Scheib, 2016; Hertz, 2013; Hertz, 2015; Hertz et al., 2017; Koh et al., 2023). En effet, les personnes nées de don considèrent différemment les autres enfants nés du même donneur que les propres enfants du donneur, même si le partage de liens génétiques est le même dans les deux situations. Cela s'expliquerait par l'expérience commune liée au fait d'être né·e d'un don de gamète qui agirait comme catalyseur des liens génétiques. Le partage de liens génétiques ne serait alors pas suffisant pour créer un sentiment de filiation (Allen et al., 2011; Cadoret, 2005; Goldberg et Scheib, 2016). Dans une étude menée par Hertz et ses collègues (2017), les chercheur·es ont observé que les jeunes issus du même don de sperme développaient des relations qu'ils percevaient quelque peu comme celles d'une famille élargie ou des amis de la famille.

Par ailleurs, plusieurs jeunes nés par don de sperme manifestent le désir d'établir des liens interpersonnels avec les personnes issues du même don, que ce soit dans le but d'obtenir de nouvelles informations sur leurs origines, ou de se connecter avec des individus partageant leur expérience (Koh et al., 2023). Bien que ces relations ne soient pas nécessairement perçues comme intimes, elles demeurent importantes (Hertz et al., 2017). Si le donneur lui-même peut apparaître comme une menace pour l'identité parentale du parent non lié biologiquement à l'enfant – particulièrement pour les pères hétérosexuels – les autres personnes issues du même donneur sont plutôt vus comme une opportunité pour élargir le cercle familial (Nelson et al., 2013) ; Côté et al., 2020)

En revanche, nous manquons de connaissances sur la manière dont les enfants des tiers de procréation perçoivent les enfants que leur parent a contribué à créer. Ainsi, cette étude apporte une contribution significative à notre compréhension de ce sujet jusqu'ici peu exploré. Contrairement aux schémas conventionnels, où les parents des collatéraux ne sont pas inclus dans le système de parenté, certains enfants de femmes porteuses rencontrés dans le cadre de la présente étude intègrent non seulement l'enfant porté, mais également ses parents dans leur propre système de parenté, en qualifiant les parents d'intention d'oncles et tantes. Cette extension des liens familiaux témoigne de la complexité de cette expérience unique et de la manière dont elle façonne les perceptions et les représentations des liens familiaux.

Bien que certains jeunes aient partagé avoir développé des liens significatifs, voire parfois de parenté, avec les parents d'intention et l'enfant issu de la GPA, il est tout aussi intéressant d'observer que d'autres jeunes optent pour des thèmes plus neutres ou factuels pour désigner ces liens, tels que qu'« ami·es » ou « connaissances ». Pour d'autres, le lien qui les unit aux parents d'intention et au bébé issus de la GPA demeure même difficile à définir. Ils utilisent l'explication du projet de GPA pour parler des acteurs concernées, en disant des expressions tels que « les parents pour lesquels ma mère a porté un bébé » ou « le bébé que ma mère a porté pour une autre famille ».

Comme observé par Jadva et Imrie (2014), aucune tendance claire ne semble se dégager dans la façon dont les enfants des femmes porteuses utilisent la terminologie pour distinguer les enfants issus de la GPA qui sont génétiquement liés à la femme porteuse de ceux qui ne le sont pas. Autrement dit, des termes tels que « demi-frère » ou « demi-sœur » sont parfois employés par ces enfants, même dans les cas où l'enfant né par gestation pour autrui n'est pas génétiquement lié à la femme porteuse (par exemple, lorsque les parents d'intention ont eu recours à une donneuse d'ovule). Cette observation semble corroborer l'hypothèse de Riddle (2017) selon laquelle les termes utilisés reflètent davantage la proximité des relations entre la famille de la femme porteuse et la famille d'intention, plutôt que l'importance accordée par les enfants aux liens biologiques. En effet, la présente étude met en lumière le rôle central de la proximité affective et des soins quotidiens prodigués par leurs parents dans la définition de ce qu'est une famille pour les enfants issus de femmes porteuses. Le fait de passer beaucoup de temps avec des personnes, surtout lors d'occasions importantes telles que les fêtes et événements significatifs, semble être un élément clé pour certains jeunes dans leur conception de la famille, créant ainsi un sentiment de proximité et de sentiment d'appartenance. Dans cette perspective, les liens de sang semblent jouer un rôle secondaire. Ainsi, la signification et le sens attribués aux liens familiaux semblent découler des événements partagés significatifs et des rituels quotidiens, comme le décrit l'approche du « faire famille » de David Morgan. Cette perspective souligne l'importance des interactions et des expériences partagées dans la construction des relations familiales, allant au-delà des liens biologiques.

Les résultats de l'étude de Miller-Ott et Hopper (2021) mettent en évidence les facteurs qui influent sur les représentations des parents d'intention concernant les liens qui les unissent à la femme porteuse. Il apparaît que plus cette dernière est impliquée dans les rituels de grossesse ou les événements familiaux, plus elle est perçue comme faisant partie de la famille. Tant les femmes porteuses que les parents d'intention estiment ainsi que les actes de parenté, tels que les activités quotidiennes et le partage d'expériences significatives, sont plus importants que les liens biologiques (Berend, 2016). Les enfants ne présentent donc pas nécessairement un discours différent de celui des adultes sur ce sujet ; ils s'inscrivent également dans cette compréhension.

6.2 Des enfants engagés dans le processus de GPA

La GPA, processus minutieusement orchestré et dont l'horizon temporel peut être significatif, tisse un réseau relationnel riche entre les parents d'intention et la femme porteuse. Ce maillage relationnel, loin de se limiter aux protagonistes directs, a des répercussions qui s'étendent aux propres enfants des femmes porteuses. Dans les petits et grands gestes du quotidien, ces jeunes sont amenés à s'impliquer dans le processus, ce qui conduit à la création d'une certaine forme d'attachement envers le bébé à venir. Cela se manifeste par une observation attentive de l'évolution du ventre maternel au fil des mois et du développement du fœtus à travers une application mobile, par leur participation lors des rendez-vous médicaux, notamment les échographies, et par leur implication dans des événements spéciaux marquant l'arrivée du bébé, tels que les *baby showers*, les séances de peinture du ventre, les séances de photographies, ainsi que les repas et activités visant à mieux connaître les parents d'intention. Les jeunes sont curieux et admiratifs de ce processus, s'investissant dans des moments privilégiés entourant la grossesse et la naissance de l'enfant porté pour autrui.

Par ailleurs, cet engagement va au-delà des aspects émotionnels et relationnels, et peut entraîner des sacrifices personnels et une implication accrue dans les tâches quotidiennes familiales. Les enfants de femmes porteuses, conscients de l'importance de ce processus pour leur mère, se joignent ainsi activement aux routines familiales pour apporter leur soutien de sorte à alléger le fardeau des tâches domestiques. Or, cette implication est souvent passée sous silence, les études (Jadva et Imrie, 2014; Riddle, 2017; Riddle, 2020) ne relevant pas ce rôle pourtant important assumé par les enfants des femmes porteuses. Ainsi, les enfants des femmes porteuses

ne sont pas de simples témoins, mais des participants actifs et engagés de manière significative dans le processus de GPA.

Les femmes porteuses accordent une attention particulière au bien-être de leurs enfants ainsi que de leur famille dans ce contexte (Jadva et Imrie, 2014). Ce souci se reflète dans le discours des participant·es de la présente étude qui met de l'avant le dialogue ouvert instauré au sein des familles, permettant de clarifier les motivations des femmes porteuses et les détails du processus de GPA. Les femmes porteuses établissent également un pont de communication avec les parents d'intention dans la mesure du possible et présentent le bébé à naître, tout en expliquant clairement la place de ce dernier dans la structure familiale. En réciprocité, les enfants s'investissent davantage dans la dynamique familiale pour offrir un soutien tangible à leurs parents et font des compromis. Cette collaboration active démontre la dimension participative de leur rôle au sein de cette aventure.

6.3 Naviguer les défis entourant les discussions sur le processus de GPA

Ces dernières années, les techniques de procréation assistée étant de plus en plus courantes et acceptées, la tendance est à l'ouverture et à la normalisation de la discussion sur ces méthodes (Van den Broeck et al., 2013). De nombreuses familles considèrent alors cela comme un aspect positif de leur parcours vers la parentalité et sont prêtes à partager leurs expériences avec autrui. Cependant, dans le contexte des projets de gestation pour autrui, les enfants de femmes porteuses se retrouvent souvent confrontés à des questions parfois indiscrettes posées par des adultes et des tiers. Ces enfants sont alors confrontés à des situations délicates où ils doivent répondre à des interrogations souvent complexes et personnelles. Ils sont ainsi pris entre le désir de satisfaire la curiosité des adultes et le besoin de préserver leur propre sphère privée. Cette situation est d'autant plus délicate qu'elle est directement liée à un processus encore stigmatisé dans les schémas familiaux traditionnels, la gestation pour autrui étant encore sujette à l'opprobre social (Conseil du statut de la femme, 2023).

Plusieurs facteurs peuvent influencer la propension d'un enfant à discuter ouvertement d'un processus de procréation assistée, notamment la personnalité de l'enfant, la dynamique familiale,

le contexte culturel ainsi que le niveau de stigmatisation ou d'acceptation associé à la procréation assistée dans son cercle social (Freeman, 2015). Dans le cadre de cette étude, il a été observé que les enfants de femmes porteuses se sentent plus à l'aise de discuter du processus de gestation pour autrui avec leurs pairs qu'avec les adultes. Une hypothèse avancée pour expliquer cette différence est que l'enfant se contente généralement de donner des explications simples lorsqu'il discute avec ses pairs, tandis qu'un adulte est susceptible de poser davantage de questions, parfois trop complexes ou abstraites, pour satisfaire sa curiosité. Les attitudes des parents et la manière dont ils communiquent sur les origines de l'enfant jouent également un rôle crucial dans le niveau de confort de l'enfant à aborder le sujet (Ceballo et al., 2018). Pour les enfants qui abordent rarement le processus de gestation pour autrui de leur mère au sein de leur famille, il est possible qu'ils ne disposent pas des mots ou de la compréhension nécessaires pour discuter de cet événement de manière plus détaillée ou spécifique.

D'autre part, une autre hypothèse est que les enfants sont conditionnés à répondre aux questions des adultes pour des raisons de politesse (Heyman et al., 2009). Les enfants peuvent donc trouver les questions qui leur sont posées comme étant intrusives, mais sans se sentir le droit de ne pas y répondre. Lorsqu'ils voient une femme enceinte et son enfant, les gens ont tendance à poser des questions qui leur semblent naturelles, comme de lui demander s'il va avoir un petit frère ou une petite sœur. Un enfant d'une femme porteuse se retrouve alors contraint de soit expliquer toute sa réalité complexe, soit de simplement mentir et donner une réponse attendue. Cette expérience liée au fait de devoir répondre à des questions répétitives, jugées inopportunes et de devoir porter la responsabilité d'expliquer son système familial est d'ailleurs typique des enfants grandissant dans des systèmes familiaux créés grâce à des tiers de procréation (Blake et al., 2014; Sarcinelli, 2022)

6.4 Éviter le piège du discours unique

Tous les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude témoignent de leur sentiment de fierté à l'endroit de leur mère, pour son implication dans la création d'une famille. Toutefois, les enfants de femmes porteuses peuvent traverser une gamme complexe d'émotions liées aux différentes étapes du processus de gestation pour autrui vécu par leur mère. Ces résultats sont cohérents avec les conclusions d'autres recherches menées auprès d'enfants de femmes porteuses (Jadva et Imrie, 2014; Riddle, 2022).

En plus de la fierté, d'autres émotions peuvent être éprouvées par les enfants issus de femmes porteuses. L'étude de Riddle (2017) a révélé que ces enfants ont vécu la gestation pour autrui de leur mère à la fois positivement et négativement. Les résultats de la présente étude s'inscrivent dans cette lignée, car malgré les défis rencontrés et les émotions difficiles éprouvées, les enfants rapportent avoir globalement vécu leur expérience de manière positive. Dans l'étude de Riddle (2017), certaines jeunes ont souligné des difficultés liées à des sentiments de jalousie envers l'attention accordée au bébé porté pour autrui, ou à un désir de fraternité ou de sororité, des aspects qui ne ressortent pas dans nos résultats. Cependant, de manière similaire à notre étude, les participants ont également exprimé des préoccupations quant à leur manque d'information sur le projet de GPA et sur certains aspects du processus. De plus, ils ont fait part de leur inquiétude pour la santé de leur mère. Il est important de noter que les enfants ne catégorisent pas immédiatement leur expérience comme négative, même s'ils font face à des émotions difficiles à un moment donné. En effet, leur capacité à percevoir une expérience de manière nuancée témoigne de leur résilience. On peut supposer que les mères des participant-es de l'étude de Riddle (2017) ont perçu de manière majoritairement positive l'expérience vécue par leurs enfants, car c'était le sentiment prédominant dans leurs discours et leurs expressions émotionnelles. C'est probablement aussi ce qui explique pourquoi, généralement, les femmes porteuses jugent positivement l'expérience de leurs enfants en regard de leur processus de GPA (Horsey et al., 2022; Yee et al., 2019)

La gestation pour autrui est souvent abordée de manière dichotomique. L'anthropologue Elly Teeman (2010) a conceptualisé cette approche comme étant le piège du discours unique, où un seul récit ou discours prévaut dans une conversation ou un domaine d'étude, souvent au détriment d'autres perspectives et expériences valides. Cette tendance limite la richesse et la diversité des idées et marginalise certaines voix, empêchant ainsi une compréhension complète et nuancée des sujets abordés. Dans le contexte de la gestation pour autrui, cela se manifeste par des discours clivés positionnant la GPA comme étant une source d'aliénation des femmes, obligeant les femmes porteuses à ne rapporter que des expériences positives tout en occultant les aspects négatifs de la pratique pour ne pas alimenter les critiques. Les enfants des femmes porteuses doivent pouvoir trouver un espace de dialogue empreint de nuance leur permettant de faire état de leur expérience dans sa globalité, avec ce qu'elle peut comporter d'aspects positifs et négatifs. Cela permettrait

non seulement d'enrichir le dialogue autour de la gestation pour autrui, mais aussi de reconnaître la diversité des expériences vécues par les personnes concernées, sans stigmatiser les émotions moins positives qui peuvent surgir.

6.5 Apports et limites de l'étude

Cette recherche comporte plusieurs limites. Tout d'abord, il est possible que les mères aient poussé leurs enfants à participer au projet de recherche dans un optique de déconstruction des préjugés. Il se peut aussi que les enfants, par désirabilité sociale, ait répondu aux questions de la chercheuse de sorte à fournir les réponses qu'ils croyaient attendues. En effet, on sait que la participation des enfants en recherche peut être influencée par différents facteurs, tels que l'influence exercée par les parents (Smith et al., 2016), la pression sociale (Johnson et al., 2018) ainsi que la perception de l'autorité (Lee et al., 2020).

Notre échantillon en est un de convenance. Effectivement, les jeunes ont principalement été recrutés grâce à la participation de leur mère à un autre projet de recherche. De plus, il convient de souligner que l'échantillon est de petite taille. Or, compte tenu de la nature qualitative de l'étude, de son caractère exploratoire et de l'importance accordée à la subjectivité des données recueillies, cela permet tout de même d'obtenir des résultats intéressants, corroborés par plusieurs conclusions présentes dans d'autres études de la littérature scientifique.

Par ailleurs, il convient de mentionner que notre échantillon n'est pas représentatif, puisqu'il se compose de seulement sept familles. Par conséquent, il est probable que les discours des jeunes soient influencés par ceux des membres de leur famille, limitant ainsi la diversité des points de vue exprimés. Il est également pertinent de noter que tous les jeunes rencontrés sont des personnes blanches. Toutefois, cette absence de diversité culturelle n'est pas spécifique à notre étude. Elle reflète plutôt une tendance observée dans d'autres recherches menées auprès de femmes porteuses canadiennes, telles que celle de Yee, Hemalal et Librach (2020), où 94% des 184 participantes étaient également blanches. Il est important de souligner que la représentativité n'est pas une exigence des recherches qualitatives exploratoires. Cependant, pour des recherches futures, il serait bénéfique de diversifier davantage les échantillons afin de mieux refléter la diversité des expériences et des perspectives.

Cette étude apporte également des nouvelles connaissances concernant le vécu des enfants de femmes porteuses. Bien que la gestation pour autrui suscite un intérêt croissant au sein de la communauté scientifique, la recherche sur l'expérience des enfants de femmes porteuses, du point de vue de ces jeunes eux-mêmes, reste lacunaire. En tant que première étude au Québec dédiée à cette population spécifique, cette recherche exploratoire offre une perspective intéressante sur une réalité relativement récente dans le paysage scientifique. Les données nous fournissent des données factuelles sur la façon dont les jeunes vivent la grossesse, l'accouchement et la remise de l'enfant aux parents d'intention, mais également quant à leur expérience émotionnelle de ce processus. Cette étude offre également des explications sur les éléments qui suscitent à la fois des émotions positives et des défis pour les jeunes en ce qui a trait la grossesse pour autrui de leur mère. En nous offrant un regard plus nuancé et détaillé sur leur expérience, les récits des jeunes nous permettent de mieux comprendre la représentation des liens entre l'enfant issu de GPA, les parents d'intention, la femme porteuse ainsi que ses propres enfants.

6.6 Implications pour la pratique

Quelques implications pour la pratique émergent de ce projet de recherche. Cette recherche permet notamment de mieux orienter les efforts de formation relatifs à la gestation pour autrui. Depuis le 6 mars 2024, des séances d'information sont obligatoires pour les femmes porteuses et les parents d'intention. Ces rencontres visent à sensibiliser aux implications psychosociales de la GPA ainsi qu'aux questions éthiques qu'elle soulève. La littérature scientifique, y compris la présente étude, met en évidence les répercussions sur l'entourage des femmes porteuses (partenaires, famille et enfants). Des enseignements spécifiques pourraient être dérivés de nos travaux.

Les femmes porteuses pourraient ainsi se familiariser avec les aspects du vécu des enfants durant le processus de GPA. En effet, la gestation pour autrui est une expérience complexe engendrant un large éventail d'émotions et de questionnements chez toutes les parties impliquées, y compris les enfants des femmes porteuses. Pour les accompagner au mieux dans ces sentiments, informer et équiper les femmes porteuses de connaissances sur les diverses facettes du vécu des enfants peut se révéler être une stratégie particulièrement efficace. Encourager les mères à créer

un espace où les jeunes peuvent librement exprimer leur vécu unique et leurs interrogations, parfois délicates, est également recommandé.

Au besoin, un soutien psychosocial pourrait aussi être offert aux enfants des femmes porteuses, pour les aider à développer une compréhension positive, commune et saine de cette facette de leur histoire familiale. Ces programmes d'accompagnement pourraient jouer un rôle essentiel en anticipant et atténuant les émotions difficiles que les jeunes pourraient éprouver en lien avec la GPA de leur mère, évitant ainsi une souffrance prolongée, mais aussi renforcer les liens familiaux et promouvoir le bien-être émotionnel de tous les membres de la famille de la femme porteuse.

Un autre aspect intéressant pour la pratique mis en lumière par cette recherche concerne l'engagement des jeunes dans la grossesse pour autrui de leur mère et l'impact de la GPA sur ces derniers. En tant que témoins et participants de l'expérience de leur mère, ces enfants jouent un rôle fondamental dans la narration de la GPA. Les règlements en vigueur au Québec concernant le remboursement des dépenses permises ne devraient pas se limiter aux aspects médicaux et logistiques de la grossesse. Ils devraient également englober des éléments visant à reconnaître l'investissement et les sacrifices consentis par les propres enfants des femmes porteuses. Il serait donc pertinent d'intégrer les besoins spécifiques de ces enfants dans le budget alloué aux dépenses remboursables pour les femmes porteuses. Il serait intéressant que les notaires insistent sur cet aspect lors de leurs rencontres avec les parties concernées, afin de sensibiliser à la nécessité d'une aide financière visant à soulager les enfants. Cela permettrait d'éviter que ces enfants se retrouvent à assumer des tâches domestiques que leur mère ne pourrait plus accomplir.

Il est important de souligner que la majorité des enfants de femmes porteuses ont une expérience positive, surtout lorsqu'ils sont informés du processus et tenus au courant, même des aspects plus difficiles. Cette transparence les rassure et les sécurise. Il en découle donc qu'il est essentiel pour les familles, en particulier pour les femmes porteuses et leurs partenaires, de faire preuve de transparence et de trouver des moyens de communiquer avec leurs enfants sur différents aspects de la pratique. Actuellement, des livres et des outils sont disponibles pour expliquer le

projet de GPA de manière ludique et adaptée au langage des enfants. Cependant, il est important de promouvoir ces ressources et de les rendre accessibles aux familles.

Bien que souvent bien intentionnée, la curiosité d'autrui peut s'avérer invasive. Il serait à propos que les adultes agissent à titre de facilitateurs plutôt que de demandeurs d'informations, créant ainsi un espace où les enfants peuvent se sentir en sécurité de partager des éléments de leur vécu s'ils le souhaitent. Les enfants de femmes porteuses ont droit à leur propre sphère privée et au contrôle de leur propre narration. Plutôt que de considérer les enfants comme des sources d'informations à disposition, il serait préférable de les inclure dans le processus de décision quant à la quantité et à la nature des détails qu'ils souhaitent partager. On pourrait aussi outiller les jeunes à répondre aux questions inopportunes posées par des proches ou des inconnues. C'est précisément pour cette raison que l'approche centrée sur l'enfant a émergé comme une nécessité incontournable dans le cadre de ce projet de recherche, mettant l'accent sur la préservation de leur intimité, de leur consentement et de leur bien-être émotionnel.

Conclusion

L'objectif principal de cette étude était d'approfondir notre compréhension de l'expérience subjective des enfants de femmes porteuses. Nous nous sommes intéressé-es de manière spécifique à trois aspects : premièrement, documenter les liens et les représentations des enfants à l'égard des différentes parties impliquées dans le projet parental, à savoir leur mère, les parents d'intention et l'enfant né par GPA ; deuxièmement, comprendre comment les enfants de femmes porteuses expliquent et vivent la grossesse pour autrui de leur mère ; enfin, explorer les émotions éprouvées par ces enfants concernant le projet de GPA de leur mère.

Ce projet revêt une grande importance à la fois sur le plan scientifique, social et disciplinaire. En raison du nombre restreint d'études examinant les expériences subjectives des enfants de femmes porteuses, cette recherche contribue à enrichir nos connaissances sur leur vécu et à donner une voix à ces jeunes souvent marginalisés dans la littérature scientifique. Ainsi, une approche centrée sur l'enfant a été privilégiée pour encadrer cette étude qualitative de type exploratoire. Nous avons mené des entretiens qualitatifs auprès de 18 enfants de femmes porteuses âgés de 7 à 18 ans. Leur participation ainsi que le partage de cette partie de leur histoire familiale ont été essentiels pour la conduite de cette recherche.

Les témoignages des jeunes impliqués dans cette étude ont été collectés et soumis à une analyse thématique approfondie. Nos résultats sont pertinents pour l'avancement de notre compréhension de l'expérience subjective des enfants de femmes porteuses. La diversité des expériences et des points de vue des participant-es conduit à une compréhension plus fine et nuancée du phénomène étudié. Il ressort notamment de cette étude que les enfants de femmes porteuses sont pleinement impliqués dans les discussions relatives à la gestation pour autrui. Ils comprennent les motivations qui poussent leur mère à agir en tant que femme porteuse et participent activement à la préparation des différentes étapes du processus. Cette implication témoigne d'une compréhension avancée de la GPA, ce qui leur permet d'en discuter ouvertement.

Cependant, il est important de souligner que les expériences des enfants de femmes porteuses interrogés dans le cadre de cette étude varient considérablement. Certains enfants ont

vécu la GPA de manière positive, tandis que d'autres ont fait face à des défis et des difficultés. Cette diversité d'expériences souligne la nécessité de prendre en compte chaque cas individuellement et d'adapter le soutien en conséquence. Un autre aspect clé de notre étude réside dans l'impact de la GPA sur la vie quotidienne des jeunes. Nous avons observé des changements significatifs dans la relation avec leur mère, ainsi que dans leurs habitudes quotidiennes et leurs responsabilités. Les enfants doivent s'adapter à cette nouvelle réalité et faire face à des ajustements tant sur le plan émotionnel que de manière pratique dans leur quotidien familial. Par ailleurs, nous avons constaté une variation importante dans les informations partagées concernant la grossesse. Certains enfants se sentent bien informés et en confiance, tandis que d'autres mentionnent ne pas avoir été informés des événements liés à la grossesse et à l'accouchement, ce qui a suscité du stress et de l'anxiété chez certains.

Malgré ces défis, la majorité des enfants de notre échantillon ont vécu la grossesse et la naissance du bébé issu de la GPA de manière positive. De plus, ils entretiennent souvent des liens étroits avec les parents d'intention, ce qui contribue à enrichir leur expérience globale de la grossesse pour autrui de leur mère. Enfin, il est important de souligner que la GPA introduit de nouvelles configurations familiales qui nécessitent une redéfinition des liens familiaux. Les enfants mobilisent différentes représentations, allant des liens de sang à la proximité affective, pour parler de ces liens.

Le système de parenté des sociétés euroaméricaines ainsi que l'approche des pratiques familiales ont été mobilisés comme cadres théoriques pour analyser les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche. L'interprétation des résultats obtenus met en évidence que certains enfants de femmes porteuses, témoins privilégiés de l'évolution de ce processus, développent une relation de proximité avec les parents d'intention et les enfants issus des GPA, élargissant ainsi le cercle des liens significatifs. Cette convergence d'expériences entre les différents acteurs impliqués souligne l'importance des connexions émotionnelles et des perspectives partagées dans le cadre de la gestation pour autrui. Malgré une tendance à la diminution des contacts au fil du temps, nos observations, en accord avec des études antérieures, révèlent que la qualité des liens reste stable, même après plusieurs années.

Par ailleurs, les représentations des liens des enfants de femmes porteuses à l'égard des enfants issus de GPA et des parents d'intention dévoilent des nuances intéressantes, mettant en lumière la complexité de ces dynamiques relationnelles. Certains jeunes utilisent des termes de parenté, tandis que d'autres jeunes optent pour des termes plus neutres ou factuels pour décrire ces liens, voire éprouvent des difficultés à les définir. Ces résultats appuient l'hypothèse de Riddle (2017) selon laquelle les termes utilisés reflètent davantage la proximité des relations entre la famille de la femme porteuse et la famille d'intention, plutôt que l'importance accordée par les enfants aux liens biologiques.

L'interprétation des résultats a également mis en lumière le rôle central de la proximité affective et des soins quotidiens prodigués par leurs parents dans la définition de la notion de la famille pour les enfants de femmes porteuses. Dans les gestes du quotidien, ces jeunes s'impliquent activement dans le processus, ce qui peut engendrer un attachement envers le bébé issu de la GPA. Cette implication va au-delà du domaine émotionnel et relationnel, impliquant parfois des sacrifices personnels et une augmentation de leur contribution aux tâches familiales. Malgré les défis, ces enfants témoignent d'une grande fierté envers leur mère pour son engagement dans la création d'une famille, et bien que leur expérience puisse être parsemée d'émotions plus difficiles, ils rapportent globalement une expérience positive, démontrant ainsi leur résilience et leur capacité à appréhender les nuances de leur vécu.

Dans le cadre des recherches futures, il serait bénéfique d'explorer différentes avenues afin d'approfondir notre compréhension des familles des femmes porteuses. Tout d'abord, il serait essentiel d'augmenter la taille de l'échantillon en incluant un nombre plus important de participant-es, en particulier des jeunes, afin d'obtenir un panorama plus exhaustif et varié des expériences vécues. Il est à noter que l'échantillon de la présente étude se compose principalement de fratries nombreuses, ce qui peut potentiellement restreindre la diversité des vécus partagés. Ensuite, il serait judicieux d'adopter une approche de triangulation en recueillant et en croisant les témoignages des femmes porteuses, de leurs partenaires ainsi que de leurs enfants. Cette démarche permettrait d'obtenir une vision holistique et nuancée des dynamiques familiales associées à la GPA. En intégrant les perspectives de tous les acteurs impliqués, nous pourrions ainsi obtenir une

image plus complète de l'expérience vécue par ces familles, en tenant compte des différentes dimensions et des multiples points de vue en jeu.

Liste de références

- Agacinski, S. (2009). *Corps en miettes*. Flammarion.
- Agnafors, M. (2014). The harm argument against surrogacy revisited: Two versions not to forget. *Medical Health Care and Philosophy*, 17(3), 357-363.
- Allen, K. R., Blieszner, R., et Roberto, K. A. (2011). Perspectives on extended family and fictive kin in the later years: Strategies and meanings of kin reinterpretation. *Journal of Family Issues*, 32(9), 1156-1177.
- Anderson, E. S. (2000). Why commercial surrogate motherhood unethically commodifies women and children: Reply to McLachlan and Swales. *Health Care Analysis*, 8(1), 19-26.
- Barnes, J. A. (1964). Discussion: Physical and social facts in anthropology. *Philosophy of Science*, 31(3), 294-297.
- Beattie, J. H. (1964). Kinship and social anthropology. *Man*, 101-103.
- Belleau, H. (2004). Être parent aujourd'hui : La construction du lien de filiation dans l'univers symbolique de la parenté. *Enfances Familles Générations*, 1, 16-25.
- Berend, Z. (2016). "We are all carrying someone else's child!": Relatedness and relationships in third-party reproduction. *American Anthropologist*, 118(1), 24-36.
- Bergman, K., Rubio, R. J., Green, R. J., et Padron, E. (2010). Gay men who become fathers via surrogacy: The transition to parenthood. *Journal of GLBT Family Studies*, 6(2), 111-141.
- Blake, L., Zadeh, S., Statham, H., et Freeman, T. (2014). Families created by assisted reproduction. Children's perspectives. Dans T. Freeman, S. Graham, F. Ebtehaj et M. Richards (Dir.), *Relatedness in assisted reproduction. Families, Origins and Identities* (p. 251-269), Cambridge University Press.
- Bondi, L., Davidson, J., et Smith, M. (2016). Introduction: Geography's emotional turn. *Emotional geographies*. 1-16.
- Borgstrom, E., Ellis, J., et Woodthorpe, K. (2019). "We don't want to go and be idle ducks": Family practices at the end of life. *Sociology*, 53(6), 1127-1142.
- Brannen, J., Heptinstall, E., et Bhopal, K. (2000). *Connecting children: Care and family life in later childhood*. Routledge Falmer.
- Bréhaux, K., et Delépine-Panisset, B. (2014). Questionnements autour de la gestation pour autrui. *Revue d'Éthique et de Théologie Morale*, 5(82), 37-53.

- Bureau, M.-F., et Guilhermont, É. (2011). Maternité, gestation et liberté : Réflexions sur la prohibition de la gestation pour autrui en droit québécois. *Revue de droit et santé de McGill*, 4(2), 45-76.
- Cadoret, A. (2001). Maternité et homosexualité. Dans Y. Knibiehler (Dir.), *Maternité, affaire privée, affaire publique* (p. 77-91). Bayard.
- Cadoret, A. (2005). Figures d'homoparentalité. Dans M. Gross (Dir.), *Homoparentalité, états des lieux* (p. 203–210). Érès.
- Cailleau, F. (2013). Penser la gestation pour autrui à l'aide d'un nouveau modèle théorique. *Thérapie Familiale*, 34(1), 149-164.
- Caplow, T., Chadwick, B. A., Bahr, H. M., Hill, R., et Williamson, M. H. (1982). *Middletown families*. University of Minnesota Press.
- Carone, N., Baiocco, R., Lingiardi, V., et Kerns, K. (2019). Child attachment security in gay father surrogacy families: Parents as safe havens and secure bases during middle childhood. *Attachment & Human Development*, 22(3), 269-289.
- Carsley, S. (2020). *Surrogacy in Canada: Lawyers' experiences, practices and perspectives*. McGill University.
- Carsten, J. (2004). *After kinship*. Cambridge University Press.
- Ciccarelli, J. C., et Beckman, L. J. (2005). Navigating rough waters: An overview of psychological aspects of surrogacy. *Journal of Social Issues*, 61(1), 21-43.
- Chambers, D. (2012). "Wii play as a family": The rise in family-centred video gaming. *Leisure Studies*, 31(1), 69-82.
- Chateauneuf, D. (2011). *Désir d'enfant, procréation médicalement assistée et adoption: Réflexion sur la définition des liens de parenté*. [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. ProQuest Dissertation and Theses Global.
- Ceballo, R., Maurizi, L. K., Suarez, G. A., et Aretakis, M. T. (2018). Gift and sacrifice: Parental involvement in Latino adolescents' education. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 24(1), 26–37.
- Coenen-Huther, J., Kellerhals, J., et Allmen, M. V. (1994). Les réseaux de solidarité dans la famille. *Lausanne*.
- Collard, C., et Zonabend, F. (2013). Parenté sans sexualité : Le paradigme occidental en question. *L'Homme*, (206), 29-56.

- Conseil du statut de la femme (2016). *Mères porteuses : Réflexions sur des enjeux actuels*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Conseil du statut de la femme (2023). *Commentaires sur les projets de règlements relatifs aux grossesses pour autrui*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Corbière, M., et Larivière, N. (2020). *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes* (2^e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Côté, I., Lavoie, K., et de Montigny, F. (2020). Interpreting fatherhood after donation: Social representations and identity resonances among men having assisted a lesbian couple in becoming parents. *Psychology of Men & Masculinities*, 21(3), 453-462.
- Côté, I. (2014). Du père au géniteur en passant par le tiers intéressé : Représentations du rôle joué par le donneur connu dans les familles lesboparentales. *Enfances, Familles, Générations*, 21, 70-95.
- Côté, I., Trottier Cyr, R.-P., Lavoie, K., Pagé, G., et Dubeau, D. (2019). Récits d'enfants sur leur constellation familiale: Les liens relationnels au sein des familles lesboparentales avec donneur connu au Québec. *Devenir*, 31(2), 125-143.
- Côté, I., Trottier Cyr, R.-P., Lavoie, K., et Pagé, G. (Mai, 2018). « *Veux-tu participer à ma recherche?* » : Principes, enjeux et stratégies concernant l'assentiment des enfants dans le processus de recherche. Papier présenté au congrès annuel de l'Acfas, Rimouski, QC, Canada.
- Côté, I. et Lavoie, K. (2021). Faire famille au 21^e siècle : Éclairages scientifiques pour une réforme du droit de la famille adaptées aux réalités familiales contemporaines. *Mémoire présenté dans le cadre des consultations particulières et des auditions publiques pour le projet de loi no 2 : Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil*, 22 pages.
- Côté, I., et Sallafranque St-Louis, F. (2018). La gestation pour autrui comme technique de procréation relationnellement assistée. Dans I. Côté, et K. Lavoie (Dir.), *Perspectives internationales sur la gestation pour autrui. Expériences des personnes concernées et contexte d'action* (p. 51-68). Presses de l'Université du Québec.
- Côté, I., et Sauvé, J.-S. (2016). Pères gais et gestation pour autrui : No man's land? *Revue générale de droit*, 46(1), 27-69.
- Courduriès, J., et Herbrand, C. (2014). Genre, parenté et techniques de reproduction assistée: Bilan et perspectives après 30 ans de recherche. *Enfances, Familles, Générations*, (21), i-xxvii.
- De Koninck, M. (2015). Les techniques de reproduction et l'éviction du corps féminin. *Recherches Féministes*, 28(1), 79-96.

- Déchaux, J. H. (2018). Le gène à l'assaut de la parenté? *Revue des politiques sociales et familiales*, 126(1), 35-47.
- Delaisi de Parseval, G., et Collard, C. (2007). La gestation pour autrui: Un bricolage des représentations de la paternité et de la maternité euro-américaines. *L'Homme*, 183(3), 29-53.
- Due, C., Riggs, D.W. et Augoustinos, M. (2014). Research with children of migrant and refugee backgrounds: A review of child-centered research methods. *Child Indicators Research*, 7, 209–227.
- Edelmann, R. J. (2004). Surrogacy: The psychological issues. *Journal of Reproductive and Infant Psychology*, 22(2), 123-136.
- Edwards, J. (2014). Undoing kinship. Dans T. Freeman, S. Graham, F. Ebtehaj, et M. Richards (Dir.), *Relatedness in Assisted Reproduction. Families, Origins and Identities* (p. 44-60). Cambridge University Press.
- Epelboin, S. (2011). Gestation pour autrui : Une assistance médicale à la procréation comme les autres? *L'information psychiatrique*, 87(7), 573-579.
- Fargas-Malet, M., McSherry, D., Larkin, E., et Robinson, C. (2010). Research with children: Methodological issues and innovative techniques. *Journal of Early Childhood Research*, 8(2), 175–192.
- Finch, J. (2007). Displaying families. *Sociology*, 41(1), 65-81.
- Finch, J., et Mason, J. (1993). *Negotiating family responsibilities*. Routledge
- Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives* (3e éd.). Chenelière Éducation.
- Franklin, S. (2013). *Biological relatives. IVF, stem cells and the future of kinship*. Duke University Press.
- Franklin, S., et McKinnon, S. (2001). Introduction: Relative values: Reconfiguring kinship studies. Dans S. Franklin, et S. McKinnon (Dir.), *Relative values: Reconfiguring kinship studies* (p. 1-25). Duke University Press.
- Freeman, T. (2015). Gamete donation, information sharing and the best interests of the child: An overview of the psychosocial evidence. *Monash Bioethics Review*, 33, 45-63.
- Gagné, J. (2017). *Entre l'adoption internationale et la gestation pour autrui : Nouvelles filiations et nouvelles représentations*. [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. ProQuest Dissertation and Theses Global.

- Gellner, E. (1957). Ideal language and kinship structure. *Philosophy of Science*, 24(3), 235-242.
- Giroux, M. (2018). Les conventions de procréation ou de gestation pour autrui au Québec : Entre solution jurisprudentielle et réforme du droit. Dans V. Boillet, M. Roca Escoda et E. de Luze (Dir.), *La gestation pour autrui. Approches juridiques internationales* (p. 125-142). Anthemis.
- Godelier, M. (2005). Il faut toujours plus qu'un homme et une femme pour faire un enfant. *Médecine/Sciences*, 21(1), 99-101.
- Goldberg, A., et Scheib, J. (2016). Female-partnered women conceiving kinship: Does sharing a sperm donor mean we are family?. *Journal of Lesbian Studies*, 20(3-4), 427-441.
- Gross, M., et Bureau, M.-F. (2015). Homoparentalités, transparentalités et manifestations de la diversité familiale. Les défis contemporains de la parenté. *Enfances Familles Générations*, 23.
- Gouvernement du Canada. (2020). *Renforcer la Loi sur la procréation assistée*. Ottawa, ON : Santé Canada.
- Gouvernement du Canada. (2019). *Règlement sur le remboursement relatif à la procréation assistée*. Ottawa, ON : Ministère de la Justice.
- Gouvernement du Canada. (2004). *Loi sur la procréation assistée*. Ottawa, ON : Ministère de la Justice.
- Gouvernement du Québec. (2014). *Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée*. Québec, QC : Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Gouvernement du Québec. (2024). Grossesse pour autrui réalisée au Québec. <https://www.quebec.ca/.../grossesse.../grossesse-autrui/>.
- Gruda, A. (2019, 7 juillet). Mères porteuses: Attention aux dérives. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/2019-07-07/meres-porteuses-attention-aux-derives>
- Hanafin, S., Brooks, A. M., Roche, G., et Meaney, B. (2014), Methodological and ethical issues arising in carrying out research. Dans R. Tourangeau (Dir.), *Hard-to-survey populations* (p.316-346). University Press.
- Hammons, S. A. (2008). Assisted reproductive technologies: Changing conceptions of motherhood? *Journal of Women and Social Work*, 23(3), 270-280.

- Heyman, G. D., Sweet, M. A., & Lee, K. (2009). Children's reasoning about lie-telling and truth-telling in politeness contexts. *Social Development, 18*(3), 728-746.
- Hill, M. (2005). Ethical considerations in researching children's experiences. Dans S. Greene et D. Hogan (Dir). *Researching children's experience: Approaches and methods* (p.61-86). Sage.
- Hohman, M. M., et Hagan, C. B. (2001). Satisfaction with surrogate mothering: A relational model. *Journal of Human Behavior in the Social Environment, 4*(1), 61-84.
- Horsey, K., Arian-Schad, M., Macklon, N., Ahuja, K., (2022). UK surrogates' characteristics, experiences and views on surrogacy law reform. *International Journal of Law, Policy and the Family, 36*.
- Iacub, M. (2004). *L'empire du ventre. Pour une autre histoire de la maternité*. Fayard.
- Igreja, A. R., et Ricou, M. (2019). Surrogacy: Challenges and ambiguities. *The New Bioethics, 25*(1), 60-77.
- Imrie, S., et Jadvá, V. (2014). The long-term experiences of surrogates relationships and contact with surrogacy families in genetic and gestational surrogacy arrangements. *Reproductive BioMedicine Online, 29*, 424-435.
- Jacobson, H. (2021). Commercial surrogacy in the age of intensive mothering. *Current Sociology Monograph, 69*(2), 193-211.
- Jacobson, H. (2016). *Labor of Love. Gestational Surrogacy and the Work of Making Babies*. Rutgers University Press.
- Jadvá, V. (2020). Postdelivery adjustment of gestational carriers, intended parents, and their children. *Fertility and Sterility, 113*(5), 903-907.
- Jadvá, V., et Imrie, S. (2014a). Children of surrogate mothers: Psychological well-being, family relationships and experiences of surrogacy. *Human Reproduction, 29*(1), 90-96.
- Jadvá, V., et Imrie, S. (2014b). The significance of relatedness for surrogates and their families. Dans T. Freeman, S. Graham, F. Ebtehaj, et M. Richards (Dir.), *Relatedness in Assisted Reproduction: Families, Origins and Identities* (p. 162-177). Cambridge University Press.
- Jadvá, V., Murray, C., Lycett, E., MacCallum, F., et Golombok, S. (2003). Surrogacy: The experiences of surrogate mothers. *Human Reproduction, 18*(10), 2196-2204.
- Johnson, R., Smith, K., et Martinez, J. (2018). Social pressure and child participation in research: A study of food behaviors. *Journal of Pediatric Psychology, 43*(5), 571-579.

- Kellet, M. (2009). Children and young people's participation. In Montgomery, H., et Kellet, M. (Dir.) *Children and young people's worlds: Developing frameworks for integrated practice* (p. 43–60). Policy press.
- Koh, A. S., Rothblum, E. D., Bos, H. M. W., Carone, N., et Gartrell, N. K. (2023). Sperm donor relations among adult offspring conceived via insemination by lesbian parents. *Journal of Reproductive and Infant Psychology*, 1–14.
- Langevin, L. (2019). Mères porteuses : Remboursement, compensation, indemnisation? *Policy Options Politiques*.
- Langevin, L. (2010). Réponse jurisprudentielle à la pratique des mères porteuses au Québec : une difficile réconciliation. *Revue Canadienne de Droit Familial*, 26(1), 171-199.
- Lavoie, K. (2019). *Médiation procréative et maternités assistées vers une approche relationnelle et pragmatique de la gestation pour autrui et du don d'ovules au Canada* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. ProQuest Dissertation and Theses Global.
- Lavoie, K. (2023). Les maternités assistées par gestation pour autrui ou par don d'ovules : un modèle compréhensif. *Recherches familiales*, (20), 41-53.
- Lavoie, K., et Côté, I. (2018). Navigating in murky waters: Legal issues arising from lack of surrogacy regulation in Quebec. Dans V. Gruben, A. Cattapan, et A. Cameron (Dir.), *Surrogacy in Canada: Critical Perspectives in Law and Policy* (p. 81-111). Irwin Law.
- Lavoie K. et Côté, I. (2023). Tisser une trame relationnelle autour de l'enfant : les affiliations familiales en contexte de gestation pour autrui et de don d'ovules. *Dialogue*, 1(239), 67-83.
- Lavoie, K., Côté, I, et Doucet, S. (2024). « Pourquoi devrais-je adopter mon propre enfant? » Le recours à l'adoption par consentement spécial pour établir la filiation d'un enfant né d'une grossesse pour autrui au Québec. *Enfances, Familles, Générations*.
- Lavoie, K., et Pagé, G. (2021). La famille en changement : Étudier la pluralité des trajectoires et des configurations familiales pour en favoriser la reconnaissance scientifique et sociale. *Service social*, 67(1), 1-9.
- MacDonald, M. (2017). « A picture of who we are as a family”: Conceptualizing post-adoption contact as practices of family display. *Child and Family Social Work*, 22, 34-43.
- Malmquist, A., Möllerstrand, A., Wikström, M., et Nelson, K. Z. (2013). « A daddy is the same as a mummy »: Swedish children in lesbian households talk about fathers and donors. *Childhood*, 21(1), 119-133.
- Mason, J., et Tipper, B. (2008). Being related: How children define and create kinship. *Childhood*, 15(4), 441-460.

- McCarthy, J. R. (2012). The powerful relational language of family: Togetherness, belonging and personhood. *The Sociological Review*, 60(1), 68-90.
- Miller-Ott, A. E., & Hopper, K. M. (2021). “She’s truly just the oven for us:” Discourse dependency in families of children born through a surrogate. *Western Journal of Communication*, 85(5), 568-587.
- Mitchell, V., et Green, R. J. (2008). Different storks for different folks: Gay and lesbian parent’s experiences with alternative insemination and surrogacy. *Journal of GLBT Family Studies*, 3(2-3), 81-104.
- Moore, D. S. (2001). *Statistics: Concepts and controversies*. W.H. Freeman.
- Morgan, D. H. J. (2020). Family practices in time and space. *Gender, Place & Culture*, 27(5), 733-743.
- Morgan, D. H. J. (2011). *Rethinking family practices*. Springer.
- Morgan, D. H. J. (1996) *Family connections. An introduction to family studies*. Polity Press.
- Morrow, V. (1998). *Understanding families: Children’s perspectives*. National Children’s Bureau.
- Morrow, V. (2008). Ethical dilemmas in research with children and young people about their social environments. *Children’s Geographies*, 6(1), 49–61.
- Needham, R. (1960). Discussion: Descent systems and ideal language. *Philosophy of science*, 27(1), 96-101.
- Nelson, M. K., Hertz, R., et Kramer, W. (2013). Making sense of donors and donor siblings: A comparison of the perceptions of donor-conceived offspring in lesbian-parent and heterosexual-parent families. *Visions of the 21st Century Family: Transforming Structures and Identities*, 7, 1–42.
- Nordqvist, P. (2017). Genetic thinking and everyday living: On family practices and family imaginaries. *The Sociological Review*, 65(4), 865-881.
- Nordqvist, P., et Smart, C. (2014). Relational lives, relational selves. Assisted reproduction and impact on grandparents. Dans T. Freeman, S. Graham, F. Ebtehaj, et. M. Richards (Dir.), *Relatedness in assisted reproduction. Families, origins and identities* (p. 296-311). Cambridge University Press.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. (2020). *Critères d’évaluation des personnes formant le projet parental dans le cadre d’une démarche de procréation médicalement assistée*. https://www1.otstcfq.org/wpcontent/uploads/2019/12/PMA_critere_evaluation_Final.pdf

- Ouellette, F. R., et Dandurand, R. B. (2000). L'anthropologie des parentés euro-américaines. *Anthropologie et sociétés*, 24(3), 5-20.
- Pryor, J. (2014). *Stepfamilies: A global perspective on research, policy, and practice*. Routledge.
- Qiu, W., Schvaneveldt, P. L., et Sahin, V. (2013). Children's perceptions and definitions of family in China, Ecuador, Turkey, and the United States. *Journal of Comparative Family Studies*, 44(5), 641-662.
- Riddle, M. (2020). The psychological impact of surrogacy on the families of gestational surrogates: Implications for clinical practice. *Journal of Psychosomatic Obstetrics & Gynecology*, 1-6.
- Riddle, M. P. (2017). An investigation into the psychological well-being of the biological children of surrogates. *Cogent Psychology*, 4(1), 1-12
- Roman, D. (2012). La gestation pour autrui, un débat féministe? *Travail, genre et sociétés*, 28(2), 191-197.
- Rosenberg, L., et Bart, O. (2016). Different pathways to children's enjoyment of participation in daily activities. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 23(5), 366–373.
- Roy, A. (2015). *Pour un droit de la famille adapté aux nouvelles réalités conjugales et familiales*. Québec, QC : Ministère de la Justice.
- Schneider, D. M. (1964). The nature of kinship. *Man*, 64, 180-181.
- Schneider, D. M. (1984). *A critique of the study of kinship*. University of Michigan Press.
- Segalen, M. (2017). Pourquoi la gestation pour autrui dite « éthique » ne peut être. *Travail, genre et sociétés*, 38(2), 53-73.
- Séraphin, G. (2007). Introduction. La filiation recomposée : Origines biologiques, parenté et parentalité. *Recherches familiales*, 1, 3-12.
- Silva, E. B., et Smart, C. (1999). « The 'new' practices and policies of family life ». Dans E. B. Silva et C. Smart (Dir.), *The New Family?* (p. 1–12). SAGE Publications.
- Smart, C., Neale, B., et Wade, A. (2001). *The changing experience of childhood: Families and divorce*. Polity Press.
- Smith, J., Jones, A., et Brown, E. (2016). Parental attitudes and child participation in developmental research. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 57(10), 1218-1225.

- Spencer, L., et Pahl, R. (2006). *Rethinking friendship: Hidden solidarities today*. Princeton University Press.
- Söderbäck, M., Coyne, I., et Harder, M. (2011). The importance of including both a child perspective and the child's perspective within health care settings to provide truly child-centred care. *Journal of Child Health Care*, 15(2), 99-106.
- Söderström-Antilla, V., Wennerholm, U. B., Loft, A., Pinborg, A., Aittomäki, K., Romundstad, L. B., et Bergh, C. (2016). Surrogacy: Outcomes for surrogate mothers, children and the resulting families. A systematic review. *Human Reproduction Update*, 22(2), 260-276.
- Tasker, F., et Granville, J. (2011). Children's views of family relationships in lesbian-led families. *Journal of GLBT Family Studies*, 7(1-2), 182-199.
- Taylor, B. (2005). Whose baby is it? The impact of reproductive technologies on kinship. *Human Fertility*, 8(3), 189-195.
- Teman, E. (2010). *Birthing a mother: The surrogate body and the pregnant self*. University of California Press.
- Teman, E., et Berend, Z. (2021). Surrogacy as a family project: How surrogates articulate familial identity and belonging. *Journal of Family Issues*, 42(6), 1143-1165.
- Teman, E., et Berend, Z. (2018). Surrogate non-motherhood: Israeli and US surrogates speak about kinship and parenthood. *Anthropology & Medicine*, 25(3), 296-310.
- Thompson, C. (2007). *Making parents: The ontological choreography of reproductive technologies*. The MIT Press.
- Tornello, S. L., Kruczkowski, S. M., et Patterson, C. J. (2015). Division of labor and relationship quality among male same-sex couples who became fathers via surrogacy. *Journal of GLBT Family Studies*, 11(4), 375-394.
- Van den Akker, O. (2003). Genetic and gestational surrogate mother's experience of surrogacy. *Journal of Reproductive and Infant Psychology*, 21(2), 145-161.
- Van den Akker, O. (2007). Psychological trait and state characteristics, social support and attitudes to the surrogate pregnancy and baby. *Human Reproduction*, 22(8), 2287-2295.
- Van Parys, H., Bonnewyn, A., Hooghe, A., De Mol, J., et Rober, P. (2015). Toward understanding the child's experience in the process of parentification: Young adults' reflections on growing up with a depressed parent. *Journal of Marital and Family Therapy*, 41(4), 522-536.
- Van Rijn-van Gelderen, L., Bos, H. W. M., Jorgensen, T. D., Ellis-Davies, K., Winstanley, A., Golombok, S., Rubio, B., Gross, M., Vecho, O., et Lamb, M. E. (2018). Wellbeing of gay

- fathers with children born through surrogacy: A comparison with lesbian-mother families and heterosexual IVF parent families. *Human Reproduction*, 33(1), 101-108.
- Weber, F. (2013). *Penser la parenté aujourd'hui : la force du quotidien*. Presses de l'école normale supérieure.
- White, P. M. (2018). « Why We Don't Know What We Don't Know »: About Canada's surrogacy practices and outcomes. Dans V. Gruben, A. Cattapan, et A. Cameron (Dir.), *Surrogacy in Canada: Critical perspectives in law and policy* (p. 51-80). Irwin Law.
- Wissö, T., Johansson, H., et Höger, I. (2019). What is a family? Constructions of family and parenting after a custody transfer from birth parents to foster parents. *Child et Family Social Work*, 24, 9-16.
- Yee, S., Goodman, C. V., et Librach, C. L. (2019). Determinants of gestational surrogates' satisfaction in relation to the characteristics of surrogacy cases. *Reproductive biomedicine online*, 39(2), 249-261.
- Yee, S., Hemalal, S., et Librach, C. L. (2020). "Not my child to give away": A qualitative analysis of gestational surrogates' experiences. *Women and Birth*, 33, 256-265.
- Young, M., et Willmott, P. (1957). *Le village dans la ville*. Centre Georges Pompidou.

Annexes

Annexe 1 : Certification éthique



Formulaire de demande de renouvellement de l'approbation éthique

Titre du protocole : **L'expérience des enfants de femmes porteuses au regard du projet de gestation pour autrui de leur mère**

Numéro(s) de projet : **2021-1628**

Formulaire : **F9-13164**

Identifiant Nagano : **La grossesse pour autrui de ma mère**

Date de dépôt initial du formulaire : **2024-02-13**

Chercheur principal (au CER Éval) : **Flavy Barrette**

Date de dépôt final du formulaire : **2024-02-13**

Date d'approbation du projet par le CER : **2021-03-11**

Statut du formulaire : **Formulaire approuvé**

Suivi du BCER

1. *OBJET: RENOUELEMENT DE L'APPROBATION ÉTHIQUE*

2.

Statut de la demande:

Demande approuvée

À la suite du dépôt de votre formulaire de renouvellement, le comité d'éthique de la recherche de l'UQO constate le bon déroulement du projet et vous autorise à poursuivre vos activités de recherche pour une période d'un an.

Le renouvellement de votre approbation éthique est valide jusqu'au:

2025-03-11

RENOUVELLEMENT ANNUEL: Pour maintenir la validité de votre approbation éthique, vous devez obtenir le renouvellement de votre approbation éthique à l'aide du formulaire F9, et ce avant la date d'échéance. Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre approbation éthique.

MODIFICATION: Si des modifications sont apportées à votre projet de recherche, vous devez soumettre les modifications au CER, et ce, AVANT la mise en œuvre de ces modifications en complétant le formulaire F8 - Demande de modification au projet de recherche.

FIN DE PROJET: Vous devez remplir le formulaire F10-Rapport final afin d'informer le CER de la fin de votre projet de recherche.

3.

La demande a été traitée par :

Caroline Tardif

date de traitement:

2024-02-13

Section A: Identification

1. **Veillez indiquer le titre complet du projet de recherche.**

Quel est le titre du projet?

L'expérience des enfants de femmes porteuses au regard du projet de gestation pour autrui de leur mère

2. **Veillez indiquer le nom du (de la) chercheur(e) responsable du projet à l'UQO. (L'article 3.1 de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains précise qu'un(e) « chercheur(e) » inclut, aux fins des présentes, les professeur(e)s, les étudiant(e)s aux cycles supérieurs ou au premier cycle, ou toute personne impliquée dans les activités de recherche couvertes par la présente Politique.)**

Qui est le (la) chercheur(e) principal(e) de ce projet à l'UQO?

Barrette, Flavy

3. *En plus du (de la) chercheur(e) principal(e), y a-t-il d'autres personnes dans votre équipe de recherche?*

Non

4. **Veillez sélectionner le type de chercheur(e) qui correspond à la situation du (de la) chercheur(e) principal(e).**

Le (la) chercheur(e) principal(e) est :

Étudiant(e) de 2e cycle

Validation fin de projet

1. **Est-ce que votre projet de recherche est terminé?**

Non

Section B: Directeur[s]

1. **Veillez indiquer le nom de votre directeur(trice) de recherche ou des codirecteur(e)s de votre projet. Si un(e) codirecteur(trice) n'est pas professeur(e) de l'UQO, veuillez seulement indiquer son nom ici en l'ajoutant comme contact. Seuls les professeur(e)s de l'UQO peuvent être ajoutés comme utilisateur(trice)s à un projet.**

Saisir les premières lettres du nom d'abord

Côté, Isabel

Saisir les premières lettres du nom d'abord

Lavoie, Kévin

Section C: Déroulement des travaux

1. **Veillez préciser le statut actuel de la collecte de données en indiquant votre choix ci-dessous.**

Quel est le statut actuel de la collecte de données?

- Débutera dans les 12 prochains mois
- Débutera dans plus d'une année
- Est en cours
- Est terminée
- Le projet n'implique pas de collecte de données, mais plutôt l'utilisation de bases de données impliquant des sujets humains.

2. **Veillez indiquer si des participant(e)s se sont retirés du projet ou si vous avez dû retirer des participant(e)s du projet? Si oui, indiquez pour quelles raisons.**

Est-ce que des participant(e)s se sont retirés du projet ou avez-vous dû retirer des participant(e)s du projet?

Non

3. **Veillez indiquer si des participant(e)s ont subi des effets indésirables ou des inconvénients? Si oui, veuillez les décrire et nous indiquer comment il vous a été possible d'y remédier.**

Est-ce que des participant(e)s ont subi des effets indésirables ou des inconvénients?

Non

4. **Veillez indiquer si vous avez rencontré des situations où la confidentialité a été compromise? Si oui, dans quelles circonstances et qu'avez-vous pu y faire?**

Avez-vous rencontré des situations où la confidentialité a été compromise?

Non

5. **Veillez indiquer si vous avez rencontré d'autres difficultés. Si oui, précisez lesquelles.**

Avez-vous rencontré d'autres difficultés?

Non

Section D: Financement

1. **Veillez indiquer la ou les sources de financement du projet**

- Aucun financement
- FRQNT
- FRQSC
- FRQS
- MITACS
- CRSH
- CRSNG
- IRSC
- Chaire institutionnelle
- Démarrage de projet
- Dépannage
- Contribution institutionnelle (regroupement)
- Équipes
- Fonds de recherche (cours en appoint)
- Fonds de recherche (DFCP)
- Centre de recherche
- Autre ministère ou organisme fédéral
- Autre ministère ou organisme provincial
- Autre

2. **Veillez fournir l'unité budgétaire (si disponible).**

Si votre projet est financé, veuillez indiquer votre unité budgétaire.

703812

Section E: Modifications au projet

1. **Est-ce que votre projet de recherche s'est déroulé comme prévu lors de l'approbation éthique initiale ou en fonction des modifications préalablement apportées et approuvé par le CER?**

Oui

2. **Veillez indiquer si vous envisagez apporter des modifications à votre projet de recherche.**

Avez-vous l'intention d'apporter des modifications à votre projet de recherche?

Non

Section F: Projet sous la responsabilité d'un autre CÉR

1. **Si votre projet de recherche a fait l'objet d'une évaluation par un autre comité d'éthique que celui de l'UQO. Veuillez déposer le document qui démontre que le certificat d'éthique a été renouvelé par l'autre établissement (ex. autres universités, CISSS, etc).**

Section H: signature du directeur/ codirecteur(s)

1. **Seuls le (la) directeur(trice) ou les codirecteurs(trices) peuvent signer à cet endroit. LE FORMULAIRE NE DOIT PAS ÊTRE DÉPOSÉ TANT QUE LE (LA) DIRECTEUR(TRICE) DE RECHERCHE N'A PAS SIGNÉ. N'oubliez pas de déposer le formulaire une fois complété.**

IMPORTANT : Avant de signer et déposer ce formulaire, veuillez vous assurer de bien lire les réponses de l'étudiant(e), car vous partagez la responsabilité du projet avec l'étudiant(e).

AVIS AUX ÉTUDIANT(E)S : LE FORMULAIRE NE DOIT PAS ÊTRE DÉPOSÉ TANT QUE LE (LA) DIRECTEUR(TRICE) OU CODIRECTEUR(TRICE) DE RECHERCHE N'A PAS SIGNÉ LE FORMULAIRE. Seul le (la) directeur(trice) ou codirecteur(trice) peut remplir cette section. Si vous signez à la place de votre directeur(trice) OU QUE VOUS DÉPOSÉ LE FORMULAIRE SANS LA SIGNATURE DU (DE LA) DIRECTEUR(TRICE) OU CODIRECTEUR(TRICE) DE RECHERCHE, vous ne ferez que retarder le traitement de votre dossier.

Signature électronique du (de la) directeur(trice) ou du (de la) codirecteur(trice) :

Professeur(e) :
Isabel Côté
2024-02-13 13:26

Annexe 2 : Formulaire de consentement pour les jeunes âgés de moins de 14 ans



Département de travail social
Case postale 1250, succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3X7

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'INTENTION DES PARENTS L'expérience des enfants de femmes porteuses au regard du projet de gestation pour autrui de leur mère

Chercheuse principale : Flavy Barrette, étudiante à la maîtrise en travail social, Université du Québec en Outaouais
Téléphone : (819) 595-3900, poste 2557
Courriel : barfl1@uqo.ca

Cochercheur : Isabel Côté, professeure au Département de travail social, Université du Québec en Outaouais
Téléphone : (819) 595-3900, poste 2334
Courriel : isabel.cote@uqo.ca

Kévin Lavoie, professeur à l'École de travail social et de criminologie, Université Laval.
Téléphone: (418) 656-2131, poste 404668
Courriel : Kevin.Lavoie@tsc.ulaval.ca

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Présentation de la recherche

Par la présente, nous sollicitons la participation de votre enfant à une recherche visant à mieux comprendre l'expérience d'enfants de femmes porteuses au regard de la grossesse pour autrui de leur mère. Cette recherche est financée par la Chaire de recherche du Canada. Elle a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais (2925).

2. Participation à la recherche

La participation de votre enfant consiste à participer à une entrevue via le logiciel de visioconférence *Zoom*, d'une durée d'environ 45 minutes. Cette entrevue sera enregistrée par l'entremise de ce même logiciel avec votre accord. La rencontre se déroulera en deux temps.

Votre enfant sera invité à participer à une activité de photoélicitation. Cette dernière consiste à discuter d'un événement précis à partir d'une photographie choisie par votre enfant. Concrètement, dans le cadre de cette étude, votre enfant sera amené à sélectionner ainsi qu'à présenter une photo prise lors de la grossesse pour autrui de sa mère. Il est attendu que les parents accompagnent leur enfant dans le processus de sélection de cette dite photo, et ce, préalablement à la journée de l'entrevue.

Différentes questions seront posées à votre enfant lors de l'entrevue. Le guide d'entrevue sera organisé autour de trois grands thèmes : (1) la grossesse pour autrui de leur mère, (2) la naissance du bébé ainsi que (3) la remise du bébé aux parents d'intention. Les questions posées à votre enfant vont permettre d'identifier les pensées véhiculées par ce dernier ainsi que son ressenti émotionnel lors de ces trois grandes étapes du projet parental pour autrui. De plus, l'entrevue vise à mieux comprendre les représentations des liens familiaux de votre enfant. L'entrevue sera enregistrée sur support audio et vidéo. Les enregistrements audios seront détruits dès qu'ils auront été retranscrits. De plus, une fois que les informations non verbales auront été annotées, les enregistrements vidéo seront détruits. Enfin, suite à la réalisation de l'entrevue, la photographie de la grossesse pour autrui de la mère sera également détruite.

Pour votre part, vous serez invité à remplir un court questionnaire sociodémographique.

3. Confidentialité

Les données recueillies auprès de votre enfant sont entièrement confidentielles. Dans la transcription de son entrevue, son nom sera remplacé par un code alphanumérique ne permettant pas de l'identifier. Vous n'aurez pas accès aux informations transmises par votre enfant. Néanmoins, si celui-ci dévoile une situation qui compromet sa sécurité ou son développement, les membres de l'équipe de recherche sont tenus de la signaler au Directeur de la protection de la jeunesse afin que votre enfant puisse recevoir de l'aide.

Les données personnelles recueillies auprès de votre enfant et l'enregistrement de son entrevue seront conservés dans un serveur de données confidentiel créé par le service des technologies de l'information de l'UQO. Les seules personnes qui y auront accès sont la chercheuse principale de l'étude ainsi que les cochercheur.e.s, qui ont signé un formulaire d'engagement à la confidentialité¹. Les données recueillies auprès de votre enfant seront détruites cinq (5) ans après la fin du projet.

Les données recueillies auprès de votre enfant ne seront utilisées qu'à des fins de recherche. Elles pourront être diffusées : a) sous forme d'articles, dans des revues scientifiques ou professionnelles ; b) dans le cadre de colloques scientifiques ou professionnels et c) dans le cadre de présentations grand public. Si les propos de votre enfant sont rapportés, son nom sera remplacé par un terme générique ou un pseudonyme. Aucune information permettant d'identifier d'une façon ou d'une autre votre enfant ne sera diffusée.

4. Avantages et inconvénients

Sans vous apporter de bénéfices directs, cette activité de recherche offre notamment l'occasion à votre enfant de réfléchir, individuellement et en toute confidentialité, à son histoire personnelle et familiale. Par ailleurs, les résultats obtenus contribueront à l'avancement des connaissances scientifiques dans ce domaine de recherche ainsi qu'à la

¹ Aux fins de contrôle et de vérification, les données de recherche de votre enfant pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications.

création d'outils pour accompagner adéquatement les enfants de femmes porteuses durant le processus de gestation pour autrui entrepris par leur mère.

Aucun préjudice n'est appréhendé. Néanmoins, il se peut que votre enfant montre des signes de fatigue lors de l'entrevue. Si c'est le cas, elle prendra fin. Il se peut aussi que votre enfant puisse être tenté de plaire à la chercheuse en essayant de donner « la bonne réponse ». Aussi sera-t-il rassuré, au début de l'entrevue, qu'il n'y a aucune mauvaise réponse aux questions qui lui seront posées. Enfin, bien que le risque soit très faible, il se peut que certaines questions amènent votre enfant à vivre des affects négatifs. Si jamais votre enfant manifeste le besoin de soutien psychologique, une liste de ressources susceptibles de lui venir en aide vous sera fournie.

5. Droit de retrait

La participation de votre enfant à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre d'accepter ou non sa participation, de même que d'y mettre fin en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Votre enfant aura également le loisir de mettre fin à sa participation en tout temps, sans préjudice et sans justifier sa décision. Également, nous interpréterons tout signe d'ennui ou de fatigue exprimé par votre enfant comme étant un désir manifeste de mettre fin à sa participation. Si vous vous prévaluez de votre droit de retrait, les renseignements qui auront été recueillis durant l'entrevue seront détruits.

6. Indemnité

En guise d'indemnité, votre enfant recevra une carte-cadeau d'une valeur de quinze dollars (15\$).

B) CONSENTEMENT

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant la participation de votre enfant au projet de recherche et indique que vous acceptez qu'il y participe. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits parentaux et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de retirer votre enfant en tout temps de l'étude sans préjudice. Sa participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de le laisser participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement de la recherche. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Un formulaire adapté au développement de votre enfant sera utilisé afin qu'il puisse donner son assentiment à la présente recherche. Il est entendu que son non-assentiment primera sur votre consentement.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant la participation de mon enfant à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement qu'il y participe.

Nom de l'enfant/Noms des enfants :

Signature : _____ Date : _____
Prénom: _____ Nom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude au parent.

Signature (chercheur) : _____ Date : _____
Prénom: _____ Nom : _____

Désirez-vous obtenir un résumé des résultats de cette recherche? Oui Non
Si oui, veuillez nous indiquer la procédure qui vous convient le mieux (courrier ou courriel), ainsi que les renseignements nécessaires:

Ce projet de recherche est dirigé par Flavy Barrette, étudiante à la maîtrise en travail social à l'Université du Québec en Outaouais. Pour toute question relative à la recherche ou pour en retirer votre enfant, vous pouvez communiquer avec elle au (819) 595-3900, poste 2557 ou, par courriel, à: barf11@uqo.ca

Si vous avez des questions quant aux aspects éthiques de cette étude, à la participation de votre enfant à celle-ci ou si vous avez une plainte à formuler, veuillez communiquer avec M. André Durivage, président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais au (819) 595-3900, poste 1781 ou par courriel à: andre.durivage@uqo.ca

Annexe 3 : Affiche de recrutement



JEUNES RECHERCHÉ.E.S!

Cette étude vise à comprendre l'expérience des enfants de femmes porteuses au regard de la grossesse pour autrui de leur mère. Ton histoire nous intéresse!



LA GROSSESSE POUR AUTRUI DE MA MÈRE

Ta mère a porté un bébé pour d'autres parents?

Tu es âgé.e de 5 ans et plus?

Tu participeras à une activité de photo-élicitation ainsi qu'à une entrevue individuelle et confidentielle d'environ 45 minutes. Notre rencontre sera enregistrée via Zoom.



Pour participer:

Flavy Barrette
Étudiante à la maîtrise en travail social
et responsable de l'étude.
gpa@uqo.ca
819-595-3900 (poste 2557)

UQO
UNIVERSITÉ
EN OUTAOUAIS

SSHRC  **CRSH**
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Annexe 4 : Vidéo de recrutement

Séquence 1

En vue d'une éventuelle réforme du droit de la famille

Certains ont souligné l'importance de s'intéresser à la parole des personnes concernées par la gestation pour autrui.



Séquence 2

Notamment la parole

DES ENFANTS DE FEMMES PORTEUSES



Séquence 3

Un projet de recherche se penche sur l'expérience des enfants de femmes porteuses.

Jeunes de 5 ans et plus!



Séquence 4

VOTRE HISTOIRE NOUS INTÉRESSE!

Contactez-nous à l'adresse suivante:

GPA@UQO.CA



Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Canada

Ce projet de recherche est mené par la Chaire de recherche du Canada sur la procréation pour autrui et les liens familiaux.

UQO
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

*Ce projet a reçu l'approbation du comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais (2021-1584).

Annexe 5 : Formulaire sociodémographique



Questionnaire sociodémographique

La grossesse pour autrui de ma mère

**Inscrire la réponse ou faire un X dans la case appropriée.*

1. Code participant.e :

2. Dans quelle région du Québec résidez-vous?

Bas-Saint-Laurent	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	
Capitale-Nationale	
Mauricie	
Estrie	
Montréal	
Outaouais	
Abitibi-Témiscamingue	
Côte-Nord	
Nord-du-Québec	
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
Chaudière-Appalaches	
Laval	
Lanaudière	
Laurentides	
Montérégie	
Centre-du-Québec	

3. Quel est votre lien avec l'enfant qui participera à la recherche?

Je suis son parent (et j'ai porté un enfant pour autrui).	
Je suis son parent (et je n'ai pas porté un enfant pour autrui).	
Je suis sa tutrice, son tuteur légal.e.	

4. Statut conjugal des parents :

Célibataire	
En couple/ conjoint.e de fait	
Marié.e	
Séparé.e ou divorcé.e	
Veuve.f	

4.1 Si en couple, depuis combien de temps :

****Le Parent 1 est celui qui complète le questionnaire.**

5.1 Mois/Année de naissance – Parent 1

5.2 Orientation sexuelle – Parent 1

**La description de nos attirances et identités sexuelles est parfois complexe. Des termes comme hétérosexuel.le, lesbienne, gai, homosexuel.le, bisexuel.le, pansexuel.le, queer, bispirituel.le, androsexuel.le. , sont habituellement utilisés. Sans vous y limitez, inscrivez le terme qui vous correspond le mieux.*

5.3 Identité de genre – Parent 1

**L'identité de genre ressenti peut être la même ou différente du sexe assigné à la naissance et ne se limite pas à la binarité. (Femme, homme, cisgenre, non-binaire, gender fluide, bispirituel, femme trans, homme trans, personne trans non-binaire, etc.). Il existe plusieurs termes pour définir son identité de genre, inscrivez celui qui vous correspond le mieux.*

5.4 Statut professionnel – Parent 1

En emploi (temps plein)	
En emploi (temps partiel)	
Travailleuse.eur autonome	
En recherche d'emploi	
En congé parental	
À la maison	
Étudiant.e	
Retraité.e	

5.5 Revenu annuel personnel – Parent 1

Moins de 20 000\$	
20 000\$ - 29 000\$	
30 000\$ - 39 000\$	
40 000\$ - 49 000\$	
50 000\$ - 59 000\$	
60 000\$ - 69 000\$	
70 000\$ - 79 000\$	
80 000\$ - 89 000\$	
90 000\$ - 99 000\$	
100 000\$ et +	

****Les questions concernant le Parent 2 sont à remplir, seulement si cela reflète la composition de votre famille.**

6.1 Mois/Année de naissance – Parent 2

--

6.2 Orientation sexuelle – Parent 2

**La description de nos attirances et identités sexuelles est parfois complexe. Des termes comme hétérosexuel.le, lesbienne, gai, homosexuel.le, bisexuel.le, pansexuel.le, queer, bispirituel.le, androsexuel.le, sont habituellement utilisés. Sans vous y limitez, inscrivez le terme qui vous correspond le mieux.*

--

6.3 Identité de genre – Parent 2

**L'identité de genre ressenti peut être la même ou différente du sexe assigné à la naissance et ne se limite pas à la binarité. (Femme, homme, cisgenre, non-binaire, gender fluide, bispirituel, femme trans, homme trans, personne trans non-binaire, etc.). Il existe plusieurs termes pour définir son identité de genre, inscrivez celui qui vous correspond le mieux.*

--

6.4 Statut professionnel – Parent 2

En emploi (temps plein)	
En emploi (temps partiel)	
Travailleuse.eur autonome	
En recherche d'emploi	
En congé parental	
À la maison	
Étudiant.e	
Retraité.e	

6.5 Revenu annuel personnel – Parent 2

Moins de 20 000\$	
20 000\$ - 29 000\$	
30 000\$ - 39 000\$	
40 000\$ - 49 000\$	
50 000\$ - 59 000\$	
60 000\$ - 69 000\$	
70 000\$ - 79 000\$	
80 000\$ - 89 000\$	
90 000\$ - 99 000\$	
100 000\$ et +	

7. Combien d'enfants avez-vous?

Prénom de l'enfant dont vous êtes le parent ou le/la tuteur.trice.	Mois/Année de naissance

8. Nombre de grossesse(s) pour autrui vécue(s) :

9. Avez-vous vécu une grossesse gémellaire ou multiple?

Oui	
Non	

10. Nombre d'enfant(s) né(s) par GPA :

Prénom de l'enfant né par GPA	Mois/Année de naissance

Annexe 6 : Lettre adressée au participant·es

LA GROSSESSE POUR AUTRUI DE MA MAMAN

Salut [Insérer le nom de l'enfant]!

Mon nom est Flavy et je t'invite aujourd'hui à participer à un projet de recherche.

Je cherche à mieux comprendre comment les enfants vivent la grossesse pour autrui de leur maman.

Je fais ce projet dans le cadre de mes études à l'Université du Québec en Outaouais. Je te contacte aujourd'hui, car ta maman a porté un bébé pour d'autres parents et je veux connaître ton expérience à toi.



Notre rencontre va avoir lieu en mode visioconférence. Si tu acceptes de participer à mon projet, nous allons nous parler à travers nos écrans pendant environ 45 minutes.



Avec l'aide de tes parents, je veux que tu choisisses une photo prise lors de la grossesse pour autrui de ta maman et que tu me l'envoies par courriel. Tu peux choisir celle que tu veux. Au début de notre rencontre, nous allons discuter de la photo que tu auras choisie.



Par la suite, je vais te poser différentes questions au sujet de la grossesse pour autrui de ta maman ainsi que ta famille.

Tu as maintenant le choix de participer ou non à mon projet de recherche!

Si tu as des questions, tes parents ont mes coordonnées pour que tu puisses me contacter. Au plaisir de faire ta connaissance et de discuter avec toi!

Flavy

Annexe 7 : Guide d'entrevue

Étude *La grossesse pour autrui de ma maman*

Guide d'entrevue

Rappel : Ce projet a pour but de décrire l'expérience des enfants de femmes porteuses en regard de la grossesse pour autrui de leur mère.

Question de recherche : Comment les enfants de femmes porteuses comprennent-ils la grossesse pour autrui de leur mère?

Objectifs de la recherche :

1. Documenter les représentations des enfants de femmes porteuses quant aux différentes personnes impliquées dans le projet parental, soit leur mère, les parents d'intention ainsi que les enfants nés par GPA.
2. Cerner comment les enfants de femmes porteuses expliquent la grossesse pour autrui de leur mère.
3. Identifier les émotions vécues par les enfants de femmes porteuses en regard du projet de GPA de leur mère.

Mise en contexte :

Au début de l'entretien, alors que l'enfant et ses parents sont présents :

- Présentation et remerciement au parent pour avoir rempli le formulaire d'information et de consentement ainsi que le questionnaire sociodémographique;
- Rappel des balises de l'entrevue :
 - Les thèmes qui seront abordés :
 - a) La grossesse pour autrui de leur mère.
 - b) La naissance du bébé.
 - c) La remise du bébé aux parents d'intention.
 - d) Les représentations des liens familiaux de l'enfant.
 - La durée d'environ 45 minutes à 1 heure.
 - Le souhait que l'enfant soit seul dans une pièce tout au long de l'entrevue permettant la confidentialité pendant celle-ci.

Une fois seule avec l'enfant :

- Présentation des objectifs du projet et des thèmes de l'entrevue.
- Obtenir l'assentiment verbal de l'enfant à participer. *Utiliser le verbatim ainsi que le PowerPoint créés à cet effet.

Guide d'entrevue

1

Étude *La grossesse pour autrui de ma maman*

Activité de Photo-Élicitation	Consignes et précisions
<ul style="list-style-type: none"> • Peux-tu me décrire la photo que tu as choisie. Raconte-moi. • Pourquoi as-tu choisi cette photo précisément? • Est-ce que quelqu'un t'a aidé à choisir la photo? • Tu avais quel âge à ce moment-là? 	

Questions	Consignes et précisions
1. La famille de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> • Parle-moi un peu de toi. • Qui fait partie de ta famille? 	*L'objectif est de mettre à l'aise l'enfant et de prendre conscience des termes qui sont utilisés par l'enfant pour discuter de sa famille, et ce, afin d'adapter mon langage.
2. L'annonce du projet parental <i>Maintenant, nous allons parler de la grossesse pour autrui de ta maman.</i> <ul style="list-style-type: none"> • Comment as-tu appris que ta maman allait porter un bébé pour une autre famille? <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelle a été ta réaction? ○ Comment t'es-tu senti(e) à ce moment-là? • Selon toi, pourquoi ta maman a-t-elle porté un bébé pour d'autres parents? • Est-ce que tu avais des questions? • Est-ce que tu sais combien de fois ta maman a porté un bébé pour une autre famille? 	*Avant de faire l'entrevue, il est important de réviser les données collectées dans le questionnaire sociodémographique. Ex : le nombre de grossesses pour autrui de la maman.
3. Les motivations de la femme porteuse <ul style="list-style-type: none"> • Selon toi, pourquoi ta maman a-t-elle porté un bébé pour d'autres parents? 	

Guide d'entrevue

2

Étude La grossesse pour autrui de ma maman

<p>4. La grossesse <i>Au début de notre rencontre, tu m'as présenté une photo de la grossesse pour autrui de ta maman. J'aimerais te poser des questions en lien avec cette grossesse.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Quand ta maman avait un bébé dans son ventre, est-ce que certaines choses ont changé dans le quotidien de ta famille? Dans la vie de tous les jours? <ul style="list-style-type: none"> ○ Comment appelais-tu le bébé dans le ventre de ta maman? • Est-ce que tu aidais ta maman durant sa grossesse? • Est-ce qu'il y a des choses spéciales que tu faisais avec ta maman durant sa grossesse? <ul style="list-style-type: none"> ○ Ex : Est-ce que tu l'accompagnais à ses rendez-vous? • Comment t'es-tu senti(e) tout au long de la grossesse de ta maman? <ul style="list-style-type: none"> ○ Comment est-ce que ça se passait avec tes frères et sœurs? ○ Comment est-ce que ça se passait avec ton autre parent? • Est-ce qu'il a des choses que tu as particulièrement aimées durant la grossesse de ta maman? • Est-ce qu'il y a des moments qui ont été plus difficiles? <p><i>Scénario 1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Quand tu étais à l'école, est-ce que c'est déjà arrivé que des gens te posent des questions par rapport à la grossesse de ta maman? Des amis de ta classe? Ton enseignant(e)? <ul style="list-style-type: none"> ○ Si oui : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quel genre de questions? ▪ Qu'est-ce que tu répondais? ▪ Comment tu te sentais quand on te posait ces questions? ▪ Est-ce que tu savais comment y répondre? Est-ce que tu te sentais à l'aise? ▪ Qu'est-ce que tu aurais aimé qu'on fasse pour t'aider à répondre à ces questions? Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour t'aider? 	<p>*Scénario 1 : Personnes connues. *Scénario 2 : Personnes inconnues.</p>
---	---

Guide d'entretien

3

Étude La grossesse pour autrui de ma maman

<p><i>Scénario 2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenant, quand tu étais à l'épicerie, au restaurant ou même au parc avec ta maman. Est-ce que c'est déjà arrivé que des gens te posent des questions par rapport à la grossesse de ta maman? <ul style="list-style-type: none"> ○ Si oui : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quel genre de questions? ▪ Qu'est-ce que tu répondais? ▪ Comment te sentais-tu quand on te posait ces questions? ▪ Est-ce que tu savais comment y répondre? Est-ce que tu te sentais à l'aise? ▪ Qu'est-ce que tu aurais aimé qu'on fasse pour t'aider à répondre à ces questions? Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour t'aider? 	
<p>Confirmer l'assentiment de l'enfant</p> <p>Toutes les informations que tu me communique aujourd'hui m'aident énormément à mieux comprendre comment tu as vécu la grossesse pour autrui de ta maman. Merci beaucoup pour ton aide!</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que tu souhaites continuer mon activité? • As-tu besoin de faire une pause? 	
<p>5. La remise de l'enfant aux parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque le bébé est né, comment cela s'est-il passé? <ul style="list-style-type: none"> ○ Qui était présent lors de l'accouchement? ○ Lorsque le bébé est né, comment t'es-tu senti(e)? • Une fois que l'enfant est né, qu'est-ce qui s'est passé? Explique-moi. <ul style="list-style-type: none"> ○ Plus tôt, tu m'as montré une photo prise lors de la grossesse pour autrui de ta maman. Par la suite, tu m'as raconté comment ça s'est passé pour toi durant sa grossesse. Maintenant, j'aimerais savoir : quand le bébé est parti dans sa famille, toi tu t'es senti(e) comment? • Avant l'accouchement de ta maman, savais-tu ce qui allait se passer? <ul style="list-style-type: none"> ○ Qu'est-ce qu'on t'avait expliqué? 	

Guide d'entretien

4

<p>6. Les représentations de l'enfant</p> <p>Maintenant nous allons parler un peu plus de [Insérer le nom de l'enfant porté pour autrui].</p> <ul style="list-style-type: none"> • [Insérer le nom de l'enfant porté pour autrui], c'est qui pour toi? • Imaginons qu'un ami de ta classe vient te visiter à la maison. Ton ami te demande, c'est qui [Insérer le nom de l'enfant porté pour autrui]? Qu'est-ce que tu vas dire pour le présenter? • [Insérer le nom de l'enfant porté pour autrui], est-ce que tu le vois? <ul style="list-style-type: none"> ○ Si oui : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment ça se passe quand tu le vois? ▪ Selon toi, est-ce que tu le vois assez souvent? Trop? Pas assez souvent? • Les parents de [Insérer le nom de l'enfant porté pour autrui], c'est qui pour toi? • Encore une fois, imaginons qu'un ami de ta classe vient te visiter à la maison. Ton ami te demande, c'est qui [Insérer le nom du/des parent(s) de l'enfant porté pour autrui]? Qu'est-ce que tu vas dire pour le ou les présenter? 	
<p>7. Une famille</p> <p>Tu m'as présenté ta famille en détail ainsi qu'un événement important dans la vie de ta famille. Tout ce que tu m'as dit aujourd'hui est très important, car tu es l'expert de ton vécu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenant, si on avait à expliquer ce qu'est une famille. Si on devait trouver une définition. Comment pourrait-on la définir? 	
<p>7. Les questionnements de l'enfant</p> <p>Aujourd'hui, on a parlé d'un événement important dans la vie de ta famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce qu'il y a des questions que tu te poses maintenant en lien avec la grossesse pour autrui de ta maman? • Est-ce que tu te sentirais à l'aise d'en discuter avec tes parents? 	

<p>8. Conclusion</p> <p>Aimerais-tu me dire quelque chose d'autre pour m'aider à mieux comprendre comment tu as vécu la grossesse pour autrui de ta maman?</p> <p>Est-ce que tu trouves que c'est important que je te rencontre aujourd'hui pour parler de ton expérience?</p> <p>As-tu aimé l'activité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que je devrais faire pareil? • Qu'est-ce que je devrais faire différemment? <p>Si nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout à l'heure tu m'as parlé de (...), aurais-tu besoin d'aide avec cette situation? • Je vais te recontacter demain pour voir si tu as entrepris les actions qu'on a déterminées ensemble pour t'aider avec la situation. D'accord? <p>Je te remercie beaucoup du temps que tu as passé avec moi. Tu m'as aidé à mieux comprendre comment les enfants se représentent la grossesse pour autrui de leur maman.</p>	
---	--

Annexe 8 : Powerpoint assentiment



VEUX-TU PARTICIPER À MA RECHERCHE?

La grossesse pour autrui de ta maman

1

<p>Pas de bonnes ni de mauvaises réponses</p>	<p>Je garde le secret de ce que tu me racontes, mais tu peux en parler à qui tu veux</p>	<p>Tu peux prendre une pause ou décider d'arrêter n'importe quand</p>
		
<p>Mon rôle est de t'écouter</p>	<p>Pose toutes tes questions</p>	<p>Une caméra dans nos ordinateurs pour filmer notre rencontre</p>
		

2



C'est à toi de décider si tu veux participer. Tu as juste à dire « oui ».

3

Annexe 9 : Verbatim assentiment

Verbatim Assentiment – Enfant

Voici un verbatim des consignes données verbalement aux enfants afin de recueillir leur assentiment libre et éclairé. Ces dernières seront communiquées à l'aide d'un PowerPoint en début d'entretien.

« Aujourd'hui, nous ferons une activité ensemble qui va durer approximativement entre 45 minutes et 1 heure. Je suis très contente de te rencontrer aujourd'hui pour que tu puisses me parler de la grossesse pour autrui de ta maman. Tout d'abord, nous allons discuter de la photo que tu as choisie de me partager dans le cadre de cette activité. Tes parents me l'ont envoyée plutôt cette semaine. Par la suite, je vais te poser différentes questions par rapport à ton vécu. »

« Avant de commencer, j'ai besoin que tu acceptes de participer à mon étude. Je vais t'expliquer rapidement ce en quoi consiste ta participation, afin que tu puisses accepter ou non d'y participer. »



Image 1. Diapositive du PowerPoint utilisé lors des entretiens conduites auprès des participants.e.s.

Pas de bonnes ni de mauvaises réponses.

« Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ton expérience est unique et c'est ton opinion ainsi que ton vécu qui m'intéresse. »

Mon rôle est de t'écouter.

« Mon rôle à moi est de t'écouter et de bien comprendre ce que tu dis. »

Je garde le secret de ce que tu me racontes.

« Moi, je vais garder secret tout ce que tu me dis aujourd'hui. Toutefois, tu peux choisir de dire ce que nous avons fait ensemble à qui tu veux. »

« Si jamais tu me communique des informations qui m'inquiète en ce qui concerne ta santé ou ta sécurité, je vais t'inviter à en discuter avec tes parents et/ou des adultes responsables de ton entourage. Je vais également t'accompagner dans cette situation afin de m'assurer que tu reçois toute l'aide dont tu as besoin. »

Pose toutes tes questions.

« Tu peux poser toutes les questions que tu veux. Si jamais tu ne comprends pas certains mots que j'utilise, n'hésite pas à me le dire pour que je puisse reformuler mes questions. »

Tu peux comprendre une pause ou décider d'arrêter n'importe quand.

« Si tu te sens fatigué(e), tu peux prendre une pause. À n'importe quel moment, tu peux également décider de ne pas répondre à des questions ou mettre fin à notre rencontre. »

Une caméra pour filmer notre rencontre.

« Dans ton ordinateur (tablette, cellulaire, etc.) ainsi que dans le mien, il y a une caméra vidéo pour filmer notre rencontre. J'enregistre notre activité afin de m'assurer de ne pas oublier aucune information. »



Image 2. Diapositive du PowerPoint utilisé lors des entrevues conduites auprès des participant.e.s.

« Est-ce que tu acceptes de participer à mon activité de recherche? »

Grille de codification

Codes		Description	
1. Grossesse pour autrui	1.1 Compréhension	<p>Tout ce que l'enfant dit qui réfère à ce qu'il comprend de la gestation pour autrui (<i>définition du phénomène, définition du projet parental, du rôle de la femme porteuse</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> L'annonce du projet parental, qui est en fait des explications données sur ce que cela représente d'être femme porteuse pour une autre famille. Réaction initiale face à l'annonce (au fait que la mère va être une femme porteuse). Les éléments qui discutent de la mise en contact de la femme porteuse avec les parents d'intention ainsi que les procédures/événements qui ont mené à la grossesse pour autrui. 	
	1.2 Questionnements	<p>Tout ce que l'enfant dit qui réfère à des questions que l'enfant se pose ou s'est posé par le passé en lien avec la gestation pour autrui ou le projet parental conduit par sa mère. L'absence de questionnements.</p>	
	1.3 Motivations	<p>Tout ce que l'enfant dit qui réfère aux motivations de la mère ou de toutes femmes porteuses d'agir à ce titre pour une autre famille. Cela peut être des choses dites par la femme porteuse (relayées par l'enfant) ou des hypothèses de l'enfant.</p>	
2. Processus de GPA	2.1 Grossesse	2.1.1 Parents d'intention et enfant issu de la GPA	<p>Tout ce que l'enfant dit qui réfère à des éléments factuels, émotifs ou relationnels durant la grossesse, en ce qui a trait aux parents d'intention ou à l'enfant issu de la GPA.</p>
		2.1.2 Mère et famille	<p>Tout ce que l'enfant dit qui réfère à des éléments factuels, émotifs ou relationnels durant la grossesse, en ce qui a trait à la mère de l'enfant, son second parent ou la fratrie.</p>
		2.1.3 Autres personnes	<p>Tout ce que l'enfant dit qui réfère à des éléments factuels, émotifs ou relationnels durant la grossesse, en ce qui a trait aux autres personnes de son entourage (famille éloignée, ami.e.s, enseignants, inconnu, etc.).</p>
	2.2 Accouchement	2.2.1 Parents d'intention et enfant issu de la GPA	<p>Tout ce que l'enfant dit qui réfère à des éléments factuels, émotifs ou relationnels durant ou immédiatement après l'accouchement, en ce qui a trait aux parents d'intention ou à l'enfant issu de la GPA.</p>
		2.2.2 Mère et famille	<p>Tout ce que l'enfant dit qui réfère à des éléments factuels, émotifs ou relationnels durant ou immédiatement après l'accouchement, en ce qui a trait à la mère de l'enfant, son second parent ou la fratrie.</p>

Étude : la grossesse pour autrui de ma mère

		2.2.3 Autres personnes	Tout ce que l'enfant dit qui réfère à des éléments factuels, émotionnels ou relationnels durant ou immédiatement après l'accouchement, en ce qui a trait aux autres personnes de son entourage (famille éloignée, ami.e.s, enseignants, inconnu, etc.).
		2.3.1 Parents d'intention et enfant issu de la GPA	Tout ce que l'enfant dit qui réfère à des éléments factuels, émotionnels ou relationnels durant la période post-accouchement, en ce qui a trait aux parents d'intention ou à l'enfant issu de la GPA.
	2.3 Post-accouchement	2.3.2 Mère et famille	Tout ce que l'enfant dit qui réfère à des éléments factuels, émotionnels ou relationnels durant la période post-accouchement, en ce qui a trait à la mère de l'enfant, son second parent ou la fratrie.
		2.3.3 Autres personnes	Tout ce que l'enfant dit qui réfère à des éléments factuels, émotionnels ou relationnels durant la période post-accouchement, en ce qui a trait aux autres personnes de son entourage (famille éloignée, ami.e.s, enseignants, inconnu, etc.).
			Tout ce que l'enfant dit qui réfère à la compréhension de l'enfant du concept large de la famille, des relations familiales, de ce qui fait famille.
	3.1 Concept de la famille		
3. Représentations	3.3 Liens qui l'unissent à l'enfant né par GPA	3.3.1 Projet parental s'inscrit dans le système familial de l'enfant	Il s'conçoivent que le projet parental s'inscrit dans leur système familial. Ils utilisent ainsi un lexique de la parenté pour discuter de ces jeunes.
		3.3.2 GPA perçue comme aide à la procréation	Il s'conçoivent que le GPA est une aide à la procréation. Ces derniers n'utilisent donc pas des termes de parenté pour décrire leur relation avec l'enfant issu de la GPA et ses parents.
	3.4 Liens qui l'unissent aux parents de l'enfant né par GPA	3.4.1 Projet parental s'inscrit dans le système familial de l'enfant	Il s'conçoivent que le projet parental s'inscrit dans leur système familial. Ils utilisent ainsi un lexique de la parenté pour discuter de ces jeunes.
		3.4.2 GPA perçue comme aide à la procréation	Il s'conçoivent que le GPA est une aide à la procréation. Ces derniers n'utilisent donc pas des termes de parenté pour décrire leur relation avec l'enfant issu de la GPA et ses parents.
4. Autre	Tout élément que l'on n'est pas capable d'insérer dans un autre nœud.		